

# Concours du second degré Rapport de jury

**Concours: CAPES externe et CAFEP** 

**Section: Philosophie** 

Session 2015

Rapport de jury présenté par :

Madame Souâd AYADA Inspecteur général de l'Éducation nationale Présidente du jury



## **SOMMAIRE**

COMPOSITION DU JURY	4
PRÉAMBULE	9
ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	10
<ol> <li>Première épreuve : Composition de philosophie</li> <li>Bilan statistique de l'épreuve</li> <li>Rapport sur l'épreuve de composition de philosophie</li> </ol>	10 10 11
<ol> <li>Deuxième épreuve : Explication de texte</li> <li>Bilan statistique de l'épreuve</li> <li>Rapport sur l'épreuve d'explication de texte</li> </ol>	18 18 20
ÉPREUVES D'ADMISSION	28
<ol> <li>Première épreuve : Mise en situation professionnelle         Elaboration d'une séance de cours         <ol> <li>Bilan statistique de l'épreuve</li> <li>Les sujets proposés aux candidats</li> <li>Rapport sur l'épreuve de mise en situation professionnelle</li> </ol> </li> </ol>	28 28 29 38
<ol> <li>Deuxième épreuve : Analyse d'une situation professionnelle         Analyse d'une séance de cours         2.1. Bilan statistique de l'épreuve         2.2. Les textes proposés aux candidats         2.3. Rapport sur l'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle     </li> </ol>	49 49 50 64
BILAN STATISTIQUE DU CONCOURS	73
<ol> <li>Bilan de l'admissibilité</li> <li>Bilan de l'admission</li> <li>Répartition par académie d'inscription</li> </ol>	73 74 75
LA DEUXIÈME SESSION DU CAPES EXTERNE RÉNOVÉ DE PHILOSOPHIE	77
Textes réglementaires     Note de commentaire     2.1. Les épreuves écrites d'admissibilité     2.2. Les épreuves orales d'admission     2.3. Recommandations spécifiques pour l'épreuve orale d'analyse d'une situation	77 79 79 81
professionnelle	82
ANNEXE : Liste des principaux ouvrages de la bibliothèque du concours	86

### **COMPOSITION DU JURY**

## Président du jury :

Madame Souâd AYADA

Inspecteur général de l'Éducation nationale

## Vice-président du jury :

Thierry MARTIN

Professeur des universités - Université de Franche-Comté - ACADÉMIE DE BESANCON

## Secrétaire général du jury :

Madame Marie-Laure NUMA

Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional – ACADÉMIE DE VERSAILLES

## Membres du jury:

Céline ACKER (Écrit)

Professeur agrégé, lycée privé Jeanne de Perrimond, Marseille – ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

Jean-Paul AMANN

Professeur agrégé, lycée Gambetta, Arras – ACADÉMIE DE LILLE

Laurent BACHLER

Professeur agrégé, lycée Vaugelas, Chambéry – ACADÉMIE DE GRENOBLE

#### Hourya BENTOUHAMI

Maître de conférences, Université Toulouse II Jean Jaurès – ACADÉMIE DE TOULOUSE

#### Michael BIZIOU

Maître de conférences, Université de Nice Sophia-Antipolis – ACADÉMIE DE NICE

#### Ronald BONAN

Professeur de chaire supérieure, lycée Vauvenargues, Aix-en-Provence – ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

#### Olivier BOUR

Professeur agrégé, lycée Henri Poincaré, Nancy – ACADÉMIE DE NANCY-METZ

### Vincent BOURDEAU

Maître de conférences, Université de Franche-Comté – ACADÉMIE DE BESANCON

#### Jean BOURGAULT

Professeur de chaire supérieure, lycée Condorcet, Paris – ACADÉMIE DE PARIS

#### Isabelle BUTTERLIN-PARIENTE

Professeur des universités, Aix Marseille Université – ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

Philippe CABESTAN (Écrit)

Professeur agrégé, lycée Janson de Sailly, Paris - ACADÉMIE DE PARIS

Rodolphe CALIN

Maître de conférences, Université Paul Valéry Montpellier III – ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Anissa CASTEL-BOUCHOUCHI

Professeur de chaire supérieure, lycée Fénelon, Paris – ACADÉMIE DE PARIS

Arielle CASTELLAN (Écrit)

Professeur agrégé, lycée Descartes, Antony – ACADÉMIE DE VERSAILLES

Fabrice COLONNA

Professeur agrégé, lycée Joliot-Curie, Nanterre – ACADÉMIE DE VERSAILLES

Julien COPIN (Écrit)

Professeur agrégé, lycée Christophe Colomb, Sucy-en-Brie – ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Agnès CUGNO (Écrit)

Professeur agrégé, lycée René Cassin, Bayonne – ACADÉMIE DE BORDEAUX

Anne-Sophie DE LA VAISSIERE (Écrit)

Professeur agrégé, lycée Pablo Picasso, Fontenay-sous-Bois – ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Natalie DEPRAZ

Professeur des universités, Université de Rouen – ACADÉMIE DE ROUEN

Jean DEVOS

Professeur de chaire supérieure, lycée militaire, Saint-Cyr – ACADÉMIE DE VERSAILLES

Idaline DROZ-VINCENT (Écrit)

Professeur agrégé, lycée Montaigne, Bordeaux – ACADÉMIE DE BORDEAUX

Jean-Marc DURAND-GASSELIN

Professeur agrégé, lycée Voltaire, La Source – ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

Alain DUVILLIER

Professeur de chaire supérieure, lycée Edouard Herriot, Lyon – ACADÉMIE DE LYON

Nathalie EBERHARDT (Écrit)

Professeur agrégé, lycée Kléber, Strasbourg – ACADÉMIE DE STRASBOURG

Roland ECHINARD (Écrit)

Professeur agrégé, lycée Léon Blum, Créteil – ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Anne Sylvie EYSSIDIEUX-VAISSERMANN (Écrit)

Professeur agrégé, lycée Champollion, Grenoble – ACADÉMIE DE GRENOBLE

Hadrien FRANCE-LANORD (Écrit)

Professeur agrégé, lycée Jeanne d'Arc, Rouen – ACADÉMIE DE ROUEN

Jean-Marie FREY

Professeur de chaire supérieure, lycée Bergson, Angers – ACADÉMIE DE NANTES

Etienne GRUILLOT

Professeur agrégé, lycée privé Saint-Bénigne, Dijon – ACADÉMIE DE DIJON

Céline HERVET

Maître de conférences, Université de Picardie Jules Verne – ACADÉMIE D'AMIENS

André HIRT

Professeur de chaire supérieure, lycée Faidherbe, Lille – ACADÉMIE DE LILLE

Françoise LANCHON

Professeur agrégé, lycée Camille Guérin, Poitiers – ACADÉMIE DE POITIERS

Alain LASALLE

Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional - ACADÉMIE DE PARIS

Frédéric LAUPIES

Professeur agrégé, lycée privé Notre-Dame du Grandchamp, Versailles – ACADÉMIE DE VERSAILLES

Sylvain LUQUET

Professeur agrégé, lycée Pierre-Gilles de Gennes, Paris – ACADÉMIE DE PARIS

Hélène MACHEFERT (Écrit)

Professeur agrégé, lycée Marie Curie, Vire – ACADÉMIE DE CAEN

Claire MARIN-GODICKE (Écrit)

Professeur agrégé, lycée Alfred Kastler, Cergy – ACADÉMIE DE VERSAILLES

Gilles MARMASSE

Professeur des universités, Université de Poitiers – ACADÉMIE DE POITIERS

François MEDRIANE

Professeur agrégé, lycée Albert Chatelet, Douai – ACADÉMIE DE LILLE

Jean MONTENOT

Professeur agrégé, lycée Jean Zay, Paris – ACADÉMIE DE PARIS

François MORICEAU (Écrit)

Professeur agrégé, lycée Montesquieu, Le Mans – ACADÉMIE DE NANTES

Michel NESME

Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional – ACADÉMIE DE LYON

Claire PAGES

Professeur agrégé, Internat d'excellence, Sourdun – ACADÉMIE DE CRÉTEIL

## Sophie PEYTAVIN (Écrit)

Professeur agrégé, lycée Ernest Renan, Saint-Brieuc – ACADÉMIE DE RENNES

#### Bernard PIETTRE

Professeur de chaire supérieure, lycée Marcelin Berthelot, Saint-Maur-des-Fossés – ACADÉMIE DE CRÉTEIL

#### Guillaume PIGEARD DE GURBERT

Professeur agrégé, lycée Gay-Lussac, Limoges – ACADÉMIE DE LIMOGES

## Alexis PINCHARD (Écrit)

Professeur agrégé, lycée militaire, Aix-en-Provence – ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

#### Maud POURADIER

Maître de conférences, Université de Caen Basse-Normandie – ACADÉMIE DE CAEN

#### Emmanuelle ROUSSET

Professeur de chaire supérieure, lycée Lakanal, Sceaux – ACADÉMIE DE VERSAILLES

#### Arnaud SAINT-POL

Professeur de chaire supérieure, lycée Clemenceau, Nantes – ACADÉMIE DE NANTES

#### Sophie SEBAN

Professeur de chaire supérieure, lycée Auguste Blanqui, Saint-Ouen – ACADÉMIE DE CRÉTEIL

## Cyril SELZNER

Maître de conférences, Université de Paris I – ACADÉMIE DE PARIS

### Séverine SIMON (Écrit)

Professeur agrégé, lycée Louis Pergaud, Besançon – ACADÉMIE DE BESANCON

#### Nathalie SIMONDON

Professeur de chaire supérieure, lycée Molière, Paris – ACADÉMIE DE PARIS

#### Philippe SOUAL

Professeur de chaire supérieure, lycée Pierre de Fermat, Toulouse – ACADÉMIE DE TOULOUSE

#### Benoit SPINOSA

Professeur de chaire supérieure, lycée Paul Cézanne, Aix-en-Provence – ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

#### Vincent SULLEROT (Écrit)

Professeur agrégé, lycée Jeanne d'Albret, Saint-Germain-en-Laye – ACADÉMIE DE VERSAILLES

#### Sophie TRINQUIER

Professeur agrégé, lycée Louis-le-Grand, Paris – ACADÉMIE DE PARIS

Christophe VALLEE (Écrit)

Professeur agrégé, lycée Jean-Baptiste Corot, Savigny-sur-Orge – ACADÉMIE DE VERSAILLES

Frédéric VENGEON (Écrit)

Professeur agrégé, lycée international, Saint-Germain-en-Laye – ACADÉMIE DE VERSAILLES

Sophie VEZON (Écrit)

Professeur agrégé, lycée Blaise Pascal, Clermont-Ferrand – ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

France VIGOT (Écrit)

Professeur agrégé, lycée Jean-François Millet, Cherbourg-Octeville – ACADÉMIE DE CAEN

Virginie VUILLAUME

Professeur agrégé, lycée Stephen Liégeard, Brochon – ACADÉMIE DE DIJON

## **PRÉAMBULE**

La session 2014 des CAPES externes marquait une profonde mutation du recrutement des professeurs certifiés. Les maquettes de tous les concours du CAPES ont en effet été modifiées de manière significative, pour faire du professorat l'exercice d'un métier et pour répondre à l'enjeu de professionnalisation de l'acte d'enseignement.

La session 2015 du CAPES externe et du CAFEP de philosophie est la deuxième année de mise en œuvre de la rénovation des épreuves, toutes infléchies dans le sens d'une plus grande reconnaissance et valorisation des qualités pédagogiques et didactiques des candidats. Elle confère une pleine légitimité au format des épreuves, tout particulièrement aux épreuves orales d'admission – de mise en situation professionnelle et d'analyse d'une situation professionnelle. Celles-ci, en permettant aux candidats admissibles de manifester toutes les dimensions de leur professionnalisation progressive et effective, par des exercices qui préservent intacte l'exigence philosophique, ont assuré un recrutement satisfaisant des professeurs certifiés de philosophie.

La session 2015 du CAPES externe et du CAFEP de philosophie confirme les très bonnes perspectives ouvertes par la première session de la rénovation. L'augmentation du nombre de postes offerts (103 pour le CAPES, la session 2014 n'en offrait que 80) encourage de nouveau les étudiants des universités à se destiner à l'enseignement de la philosophie dans les classes terminales des lycées.

L'accroissement du nombre de postes et du nombre de candidats admissibles (282 cette année, 243 à la session 2014) n'a pas affecté la qualité du recrutement. Les barres d'admissibilité – de 10/20 au CAPES (comme l'année dernière), de 08/20 au CAFEP (de 7,5 en 2014) – attestent un niveau qui reste honorable, du moins pour le CAPES. Les épreuves écrites ont permis aux candidats que le jury a déclaré admissibles de faire la preuve de la maîtrise des savoirs et des méthodes spécifiques à la discipline philosophie, des qualités de réflexion et d'exposition que l'institution est en droit d'attendre de futurs professeurs de philosophie. Les barres d'admission – de 10/20 pour le CAPES (de 10,34 en 2014) et de 8.83/20 pour le CAFEP (de 9,62 l'année dernière) – en très légère baisse pour le concours de l'enseignement public, en net recul pour le concours de l'enseignement privé sous contrat, restent toutefois convenables.

Tous les candidats déclarés admis et qui sont stagiaires cette année scolaire 2015-2016 verront sans aucun doute leur entrée dans le métier facilitée, grâce à une plus juste appréciation du contexte d'exercice de leur métier, grâce aussi à une meilleure connaissance des programmes et du cadre institutionnel dans lequel ils enseigneront la philosophie.

## ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

## 1. PREMIÈRE ÉPREUVE : COMPOSITION DE PHILOSOPHIE

## Intitulé de l'épreuve :

« Composition de philosophie. »

Durée : 5 heures. Coefficient : 1.

#### **Correcteurs:**

Mesdames et Messieurs Céline ACKER, Hourya BENTOUHAMI, Isabelle BUTTERLIN-PARIENTE, Arielle CASTELLAN, Agnès CUGNO, Anne-Sophie DE LA VAISSIERE, Idaline DROZ-VINCENT, Céline HERVET, Françoise LANCHON, Claire MARIN-GODICKE, Sophie PEYTAVIN, Emmanuelle ROUSSET, Sophie SEBAN, Sophie VEZON, Laurent BACHLER, Olivier BOUR, Jean BOURGAULT, Fabrice COLONNA, Julien COPIN, Jean-Marie FREY, Etienne GRUILLOT, Sylvain LUQUET, Thierry MARTIN, Gilles MARMASSE, François MEDRIANE, Jean MONTENOT, Michel NESME, Bernard PIETTRE, Alexis PINCHARD, Benoît SPINOSA, Christophe VALLEE, Frédéric VENGEON.

## 1.1. Bilan statistique de l'épreuve :

Nombre de copies corrigées	1045
Note minimale / Note maximale	01sur 20 / 19 sur 20
Moyenne des candidats présents	06.81 sur 20
Moyenne des candidats admissibles	10.61

#### 1.2. Rapport sur l'épreuve de composition de philosophie

Rapport établi par Monsieur Thierry MARTIN à partir des remarques des correcteurs.

Sujet : Peut-on tirer des leçons de l'histoire ?

Le sujet proposé aux candidats, de facture classique et sans ambiguïté, a donné lieu à des copies souvent médiocres. Les copies les plus faibles (notées de 01 à 05) se satisfont de lieux communs, de pseudo-constats, assénés sans analyse conceptuelle ni réflexion philosophique, ou s'empressent de fausser le sujet, pour interroger le sens de l'histoire ou la scientificité de la connaissance historique, voire pour tenir un discours moralisant sur les devoirs de l'historien ou discuter de la notion de progrès. Les meilleures copies (notées au-delà de 15) s'efforcent, au contraire, de prendre au sérieux le sujet pour élaborer conceptuellement et avec précision les problèmes qu'il soulève, et développent ainsi une analyse claire et progressive des conditions et des limites dans lesquelles il est effectivement possible de tirer des leçons de l'histoire.

Mais pour déployer une telle réflexion philosophique, il faut commencer par identifier et ordonner les difficultés dont le traitement est nécessaire pour répondre à la question posée. Autrement dit, il faut – et les candidats le savent bien, ou devraient le savoir – construire une problématique, ce qui impose de commencer toute réflexion par une analyse suffisamment précise du sens des notions composant le sujet. Ainsi, confondre l'histoire avec le passé, ou avec l'expérience, ou encore avec la mémoire, c'est se condamner à fausser le sujet et à produire un discours vague, car non rigoureusement déterminé. Réduire les « leçons de l'histoire » à l'enseignement de l'expérience ou l'héritage du passé revient à écarter les difficultés de la question avant même de les avoir aperçues, donc à s'interdire de pouvoir les affronter et les éclairer. Et il ne suffit pas d'évoquer la polysémie de la notion d'histoire pour pouvoir en déployer le contenu et les conséquences ; il est nécessaire de l'interroger pour la mettre au service de la réflexion conduite sur le sujet. Il faut reconnaître que bien souvent cette polysémie, donc cette richesse mais aussi la difficulté de l'usage de la notion d'histoire, ont été évoquées mais non analysées, tout comme l'expression de « leçons de l'histoire » a été trop fréquemment reçue comme transparente et n'exigeant aucune précision de son contenu.

Ainsi, on trouve encore trop de copies sans problématique ni analyse conceptuelle, où parfois apparaissent des références philosophiques un peu lointaines ou des auteurs-alibis, ou le plan

se réduit, par exemple, à traiter d'abord de l'histoire racontée aux enfants, puis de l'histoire événementielle telle qu'elle peut être enseignée à l'École primaire. Tel candidat, bien en peine de produire une analyse du sujet mais préoccupé presque exclusivement par les questions d'enseignement de l'histoire, se demande si une leçon d'histoire est « audible ». Il en vient à formuler cette étrange question, pour le moins éloignée du sujet : « n'est-ce pas réfléchir horssol que de se référer au passé ? ».

Dans une forme fautive et très négligée, avec un contenu minimal qui ignore ou efface les notions sollicitées par le sujet, ces copies indigentes affirment parfois sans nuance qu'une leçon est impossible parce que, pour entendre une leçon, il faut avoir reçu une leçon! De telles copies dont les notes sont très basses ne présentent ni les qualités formelles ordinaires, ni le contenu organisé selon un plan élémentaire, qu'on est en droit d'attendre dans un concours externe de recrutement de professeurs de philosophie. Ignorantes, confuses, incohérentes, contradictoires, ces compositions ne sont tout simplement pas des travaux philosophiques. Est-il en effet sérieux d'affirmer qu'un enseignement de l'histoire est impossible parce que l'histoire souffre « d'une totale incertitude des événements à venir », qu'elle « ne sert à rien » et qu'elle n'est pas une connaissance, tout au plus une propagande? Ces copies ont du mal à conférer un sens courant à la formule du sujet, et parfois cette incapacité veut être compensée par une prétention à l'engagement et à l'investissement personnel, sans que l'on sache vraiment de quoi il s'agit. Il faut s'impliquer, soutient une copie, « monter sur la scène et jouer l'histoire », puisqu'il est vain de se tourner vers le passé et urgent d'envisager l'avenir!

Restent enfin, parmi ces mauvaises copies, quelques approches pédantes et confuses : dans l'une d'elles, il est affirmé que le « prescriptif » n'étant pas le « normatif », sans autre explication, il est alors nécessaire de s'installer dans une « coappartenance des modalités normatives du déploiement du présent ». Dans telle autre, on lit que le sujet nous invite à nous interroger « sur la capacité de l'homme à pouvoir infléchir sur l'histoire » (sic), ou, dans une autre, un développement « sur les stratégies d'appétence de l'apprenant ».

Le travail d'analyse de la question pour en faire apparaître les difficultés est donc souvent ajourné et remplacé par des jeux de langage creux ou des diversions intellectuelles qui ne trompent personne, par des exemples isolés, sans qu'une analyse conceptuelle enchaînant des arguments selon une démarche à la fois personnelle et rigoureuse ne soit proposée ni même ébauchée. Ne parvenant pas à donner un sens à la question, sans problématique explicite, sans rigueur conceptuelle, ni articulation raisonnée du propos, ni mobilisation pertinente d'une culture philosophique minimale ou même historienne, ces copies, sévèrement mais justement notées,

ne présentent aucune des qualités attendues chez un étudiant de philosophie qui envisage le métier de professeur.

Les candidats qui aspirent à devenir professeurs de philosophie doivent savoir qu'une question n'est pas encore un problème. On ne peut répondre à une question qu'en déterminant avec précision et rigueur le problème majeur qu'elle soulève, sans le traitement duquel la réponse à la question est impossible, ou demeure vague et superficielle. Ainsi, était-il nécessaire, comme nombre de candidats l'ont fait, de remarquer que les événements historiques se distinguent des phénomènes naturels, produits de lois universelles ? Une remarque, faite « en passant », ne présente aucun intérêt, à moins qu'elle ne soit l'indice, qu'il faut cerner et comprendre, d'un réel problème. Affirmer ou constater la contingence et la singularité des événements historiques est le point de départ d'une analyse, non pas son achèvement, car constater ne permet en aucun cas d'expliquer, encore moins de porter un jugement fondé en raison. Il convient, pour répondre à la question posée, de rendre compte de cette singularité des événements historiques, mais aussi d'en discuter le poids et les conséquences, afin de comprendre comment l'intelligibilité du mouvement historique n'exige pas de le transformer en nécessité, donc comment liberté et détermination viennent se conjuguer dans l'histoire.

Les copies médiocres témoignent d'un certain effort pour construire une analyse, mais elles sont superficielles et manquent de cohérence. Souvent leur problématique n'est pas assez explicite pour enchaîner avec rigueur les moments d'un clair développement, philosophiquement solide et pédagogiquement efficace. Ainsi dans cette composition qui commence plutôt bien, essayant de conférer un sens au sujet en en interrogeant les termes et en usant de références philosophiques adaptées, le candidat ne perçoit-il pas, par exemple, que si tout est déterminé dans les actions et les événements humains, alors les leçons de l'histoire sont non seulement possibles, mais elles sont nécessaires, et d'une certitude totale ? Le candidat hésite encore sur ce point et prétend que l'histoire peut saisir les causes mais pas les lois, puis que l'historien, finalement, doit se contenter de concordances vagues. L'analyse est certes amorcée, mais elle ne parvient pas à se déployer et à s'approfondir.

Trop souvent, l'introduction contient des réponses prématurées à la question, ou de soudains partis-pris. Une copie, intéressante par ailleurs, assène d'emblée qu'on ne peut pas tirer des leçons de « notre histoire », affirmation qui reste obscure et qui se voit justifiée, dès l'introduction, par l'idée qu'une expérience est synonyme de « nécessité et d'ouverture au progrès »! À ces confusions initiales s'ajoute aussi la tendance à transformer, dès le début, la question : le sujet demande si on peut tirer des leçons de l'histoire, et l'introduction penche vers une autre question : tirer des leçons de l'histoire nous rend-il meilleurs ? Ces échecs introductifs ne préjugent pas

toujours de la qualité d'un développement, qui peut rectifier nombre de points, découvrir certaines pistes et composer quelques paragraphes pertinents. Mais ces copies manquent d'homogénéité entre les différentes parties de la composition : elles ne sont pas conceptuellement indigentes ou formellement désinvoltes, mais elles ne parviennent pas à produire un développement qui, du point de vue philosophique, soit satisfaisant. Pour la plupart, ces copies obtiennent des notes inférieures à la moyenne.

Nous souhaitons attirer l'attention des futurs candidats au CAPES et au CAFEP de philosophie sur la nécessité de donner un contenu clair et précis aux arguments mobilisés pour traiter le sujet. Autrement dit, il ne suffit pas d'énoncer un jugement pour avancer un argument recevable et pertinent ; il faut, au moment même où on l'énonce, en interroger le sens, l'effectivité et les limites. Affirmer, comme de trop nombreuses copies l'ont fait, que l'historien est victime de sa subjectivité déformante, sans se donner la peine d'élaborer un contenu déterminé de la notion de subjectivité, ni d'en discuter la réalité et la signification, ou affirmer que son travail ne peut échapper à une position « partisane », en négligeant de préciser ce sur quoi repose une telle affirmation, c'est tout simplement produire un discours vain, dénué de sens, en un mot irrecevable.

Inversement, les copies qui essayaient de clarifier la notion de « leçons » ont été mises en valeur. Ainsi, une copie a centré ses analyses sur les différences et proximités qui existent entre les leçons de l'histoire et des maximes. Beaucoup ont trop souvent, malheureusement, référé l'idée de leçons de l'histoire au thème, bien réducteur, de l'explicitation causale (et nombre de copies ont simplement confondu les « leçons » de l'histoire avec les « causes » de l'événement historique). En prenant appui sur Aristote, en interrogeant les limites du concept de science, un candidat s'est en revanche penché, avec pertinence, sur les questions soulevées par le récit historique et l'historiographie, mettant en perspective le concept de « leçon » entendu, non pas comme « explicitation de cause », mais comme « explicitation de l'ordre, du sens ». De fait, l'expression « leçons de l'histoire » demande que l'on prenne en compte la contingence et interdit qu'on réduise l'histoire humaine à un enchaînement de causes et d'effets. Trop de copies ont ramené le sujet à l'antagonisme de la liberté et du « déterminisme », sans définir les termes, et en identifiant simplement les « leçons » à « l'enseignement touchant des lois et des rapports de cause à effet ». A l'opposé de ces lectures réductrices, certaine copies ont su montrer, par exemple, comment la tragédie, qui met en figure les actions humaines, vient « tirer les leçons de l'histoire », non pas en se référant à un événement passé pour en extraire quelques règles de conduites par généralisation, mais en rendant sensible le déchirement qui fait le temps historique.

Le travail de définition des termes du sujet reste trop souvent superficiel, succinct, et ne fait pas l'objet de reprises tout au long de la composition. Si l'on « tire » les leçons de l'histoire, c'est peut-être d'abord, du point de vue de l'épistémologie historique, parce que l'histoire désigne cette discipline vouée à la méditation d'une distance temporelle (comme l'a montré Gadamer parmi d'autres), distance qu'il faut estimer, qui permet le regard historique, selon que le temps s'étire plus ou moins, de ce qui a eu lieu à ce qui est présent. Mais alors, la « leçon » n'est pas l'énoncé de moyens utiles pour la situation présente, elle est le rappel de la contingence et de la prudence. La « leçon » est dans cette perspective la méditation d'un après-coup, et peut-être même - il était important de se le demander - d'un « trop tard ». Il revient notamment au politique de mener cette méditation, ce qui l'expose à une alternative décisive : soit se ridiculiser en croyant que l'histoire peut se répéter (et qu'il pourrait même, grâce à sa connaissance du passé, penser « en avance » ce qui vient - Marx a fort justement ironisé sur ceux qui méconnaissent ainsi le temps historique), soit reconnaître, par sa compréhension de l'histoire, la précarité dans laquelle il agit. Tirer les leçons de l'histoire est pour cela possible, si l'on entend par là une activité critique qui interdit la prise en compte des préjugés sur l'historicité. Sans doute la connaissance du passé ne fournit-elle pas des recettes applicables. Mais du moins peut-on, par et dans l'histoire, reconnaître des éléments de rythme, des figures d'irréversibilité qui sont autant de rappels à une responsabilité politique essentielle.

Au fond, c'est l'histoire, définie comme devenir temporel, qui tire des leçons de ce qui a eu lieu, qui est elle-même un mouvement de lecture du sens. Il n'y a d'histoire que parce que la relation de l'homme au sens est celle d'une récollection, d'un rappel, qui changent, qu'il le veuille ou non, ses actes. La leçon n'est pas faite par un historien, ou un maître à penser : elle se fait en tout individu, elle est la conscience historique qui affleure en chaque subjectivité historique. Tirer les leçons de l'histoire ne serait pas seulement et pas d'abord juger, ce serait vivre une vie d'homme et se constituer comme sujet. L'étymologie du mot de leçon, qui renvoie à la lecture, peut alors prendre tout son sens : l'être humain est lisant et c'est ainsi qu'il existe. Son passé est un texte et, pour lui, « tirer les leçons de l'histoire », c'est simplement exister comme être conscient. On pourrait alors concevoir la « morale de l'histoire » non pas comme l'énoncé d'une règle de conduite, mais comme le devenir des modes de vie inséparable de toute historicité. Dans cet horizon, il serait pertinent de montrer qu'il n'y a de *mœurs* que parce que l'être historique n'existe qu'en tirant sans cesse les leçons de l'histoire. Il serait également éclairant de revenir sur la façon dont l'enthousiasme des révolutionnaires a été médité par Kant. Pour le philosophe, la révolution française est un événement à déchiffrer. En tirer les leçons n'est pas

observer ce qui se déroule afin d'en induire quelques règles générales, c'est éprouver en soi un sentiment qui éveille une conscience de la liberté.

Donner un contenu clair et précis aux arguments mobilisés exige de référer son discours à des objets qui lui procurent un sens, objets qui appartiennent à la réalité sociale et historique, à l'histoire des sciences, de la technique, des arts, etc., et relevant aussi, bien sûr, de la tradition philosophique. Mais il ne suffit pas de mentionner un auteur, fût-il considéré comme central pour traiter de l'histoire, pour que le développement à l'œuvre dans la composition s'en trouve enrichi. Dans de trop nombreuses copies, les références aux auteurs n'ont qu'une fonction décorative, ou interviennent comme des clins d'œil adressés au lecteur n'appelant pas d'autre attention qu'une simple indication sibylline. À cet égard, on peut regretter que les auteurs les plus fréquemment sollicités (Machiavel, Kant, Hegel, Marx) soient aussi les plus malmenés. La récitation de doctrines en forme de mini-exposés ou de topos réducteurs, la succession de références allusives en lieu et place de la lecture patiente de quelques œuvres, ne sauraient constituer une réflexion philosophique. Il faut redire aux candidats que le recours à une tradition philosophique, historique, scientifique, voire littéraire, n'a de sens et de pertinence qu'à la condition d'être appelé par le problème posé, d'être développé avec précision et intégré dans une argumentation qui en montre la portée ou les fondements. Les références doivent toujours être discutées de manière à en faire apparaître la puissance explicative et les limites.

Les bonnes copies identifient un problème et l'affrontent. L'une d'entre elles, appuyée sur l'idée qu'il faut « se déprendre de l'idée que les faits parlent d'eux-mêmes », montre avec justesse que les « leçons » ne sont pas le rapport ou le rappel de faits bruts, mais engagent une interprétation (César n'est pas simplement mort, ni n'a été tué, il a été « assassiné », etc.). Cette bonne copie parvient à faire un usage pertinent de Thucydide et repère d'emblée les significations et les enjeux du sujet. Postulant une régularité des phénomènes humains confrontée au fait de la contingence historique, elle construit une problématique relative à la causalité spécifique en histoire. L'écriture, aisée et précise, témoigne d'une pensée qui sait où elle va. L'ensemble du développement, par ses connaissances maîtrisées et son art du questionnement, vient confirmer la qualité des premiers aperçus.

S'inspirant de l'idée bergsonienne d'une imprévisible nouveauté, une autre copie en infère l'impossibilité radicale de tirer des leçons de situations qui ne sont pas analogues. Ne serait-ce pas là une leçon ? se demande-t-elle en retournant paradoxalement l'argument. De là, hissant le sujet de son contexte couramment pragmatique à une hauteur véritablement philosophique, le candidat analyse l'usage généalogique du passé qui viserait à historiciser des concepts tenus pour immuables. En s'appuyant sur d'autres références, appropriées au contexte d'une histoire

des sciences et riches en leçons de méthode, la copie s'emploie à accorder les analyses et à les résumer dans une conclusion ferme et explicite. Les bonnes et très bonnes copies frappent par leur clarté et la promptitude avec laquelle elles s'emparent du sujet et le traitent sans jamais le perdre de vue ou se laisser égarer par le prestige des références ou les idées adventices de certaines thèses. On y trouve en l'occurrence la mention, plutôt rare, que le présent étant singulier, Hegel a refusé que l'on puisse tirer des leçons de l'histoire, alors que de nombreuses copies ont soutenu le contraire, confondant l'histoire et ce qu'on désigne confusément comme la philosophie de l'histoire de Hegel.

Beaucoup de candidats ont pensé aux analyses de Bergson pour expliciter les risques que fait courir la volonté de « tirer des leçons de l'histoire » au principe de l'action. Aussi ont-ils interrogé ce qu'on pourrait appeler l'intentionnalité à l'œuvre lorsqu'on « tire les leçons de l'histoire » : n'est-on pas toujours victime de l'illusion rétrospective lorsqu'on pense possible de tirer les leçons de l'histoire ? Tirer les leçons de l'histoire, n'est-ce pas toujours, comme l'a montré une bonne copie, « ramener à soi » ce qui s'est une fois déroulé sans nous ? Quelle peut être la subjectivité de celui qui cherche à tirer des leçons de l'histoire ? Cette question, que Nietzsche affronte dans la *Seconde considération intempestive*, devait être posée. Elle concerne la forme du temps et suggère que le présent d'une opération de pensée n'est pas sans le passé, ni sans l'avenir.

Enfin, il nous faut rappeler, pour achever ces remarques que nous espérons utiles aux futurs candidats, qu'un professeur de philosophie doit manifester les aptitudes pédagogiques qui lui permettront de se faire comprendre des élèves à qui il s'adresse. Cela exige de lui qu'il sache s'exprimer dans une langue simple et claire, grammaticalement correcte et à l'orthographe maîtrisée.

## 2. DEUXIÈME ÉPREUVE : EXPLICATION DE TEXTE

#### Intitulé de l'épreuve :

« Explication de texte. »

Durée : 5 heures. Coefficient : 1.

#### **Correcteurs:**

Mesdames et Messieurs Anissa CASTEL-BOUCHOUCHI, Natalie DEPRAZ, Nathalie EBERHARDT, Anne EYSSIDIEUX-VAISSERMANN, Hélène MACHEFERT, Claire PAGES, Maud POURADIER, Séverine SIMON, Nathalie SIMONDON, Sophie TRINQUIER, France VIGOT, Virginie VUILLAUME, Jean-Paul AMANN, Michaël BIZIOU, Ronald BONAN, Vincent BOURDEAU, Philippe CABESTAN, Rodolphe CALIN, Jean DEVOS, Jean-Marc DURAND-GASSELIN, Alain DUVILLIER, Roland ECHINARD, Hadrien FRANCE-LANORD, André HIRT, Alain LASALLE, Frédéric LAUPIES, François MORICEAU, Guillaume PIGEARD DE GURBERT, Arnaud SAINT-POL, Cyril SELZNER, Philippe SOUAL, Vincent SULLEROT.

## 2.1. Bilan statistique de l'épreuve : à faire

Nombre de copies corrigées	1012
Note minimale / Note maximale	00 sur 20 / 18 sur 20
Moyenne des candidats présents	07.47
Moyenne des candidats admissibles	11.58

#### Sujet:

La science mathématique de la nature est une technique admirable qui permet des inductions d'une fécondité, d'une probabilité, d'une précision, d'une facilité de calcul qu'on n'aurait pu soupçonner auparavant. En tant que création, elle marque un des triomphes de l'esprit humain. Mais si l'on considère la rationalité de ses méthodes et de ses théories, elle est complètement relative. Elle présuppose déjà l'apport fondamental d'une disposition; or, cet apport est lui-même totalement dépourvu de rationalité effective. En même temps que l'environnement intuitif, ce facteur purement subjectif a été oublié dans la mathématique scientifique, on a oublié en même temps le sujet lui-même qui la met en œuvre et le savant n'accède pas au rang de thème de réflexion. (De ce point de vue, la rationalité des sciences exactes reste dans la ligne de la rationalité qu'illustrent les Pyramides égyptiennes.)

Il est vrai que, depuis Kant, nous avons une théorie propre de la connaissance et, d'autre part, la psychologie se propose à nous : en prétendant à l'exactitude des sciences de la nature, elle veut être la science générale et fondamentale de l'esprit. Mais notre espoir d'une rationalité effective, c'est-à-dire d'une évidence intellectuelle effective, est ici comme partout déçue. Les psychologues ne remarquent aucunement que même eux n'ont pas accès à eux-mêmes et à leur environnement vital, considéré dans son thème propre. Ils ne remarquent pas qu'ils se présupposent eux-mêmes à titre préalable comme hommes vivant en communauté et appartenant à leur propre environnement et au temps de l'histoire ; ils se présupposent eux-mêmes dès là qu'ils tendent vers la vérité en soi, valable en général pour quiconque. Son objectivisme interdit absolument à la psychologie d'inclure dans son thème de réflexion l'âme, le moi qui agit et souffre, pris en son sens le plus propre et le plus essentiel. À supposer qu'elle puisse objectiver et traiter inductivement les vécus de l'évaluation, les vécus volitifs, répartis dans des corps vivants, peut-elle en faire autant avec les buts, les valeurs, les normes? Peut-elle ériger la raison en thème de réflexion, au titre par exemple de disposition? On oublie totalement que l'objectivisme, considéré comme l'œuvre du savant en quête de normes vraies, présuppose justement ces normes, qu'on ne peut donc vouloir dériver cet objectivisme des faits, car les faits y sont déjà désignés comme des vérités et non comme des fictions.

HUSSERL, *La crise de l'humanité européenne et la philosophie*, Paris, Aubier Montaigne, 1977, traduction par Paul Ricœur, p. 87-89.

#### 2.2. Rapport sur l'épreuve d'explication de texte

Rapport établi par Monsieur André HIRT à partir des remarques des correcteurs.

Le texte de Husserl proposé cette année à l'épreuve écrite d'explication de texte permettait, avec beaucoup de tranchant, dans le cadre d'une épreuve de concours, de vérifier les capacités et les facultés philosophiques des candidats. Celles-ci constituent les éléments à partir desquels une réflexion authentiquement philosophique est possible. Pour qui a prétention à enseigner la philosophie, c'est-à-dire non pas des idées, fussent-elles les plus nobles et les plus indiscutables moralement si cela se peut, mais le travail de la réflexion, le préalable catégorique est, en effet, la capacité de lire, d'entendre et de pénétrer ce qu'une pensée à l'œuvre déposée dans un texte a à nous dire concernant un domaine du réel que l'on désire considérer selon le vrai. À cet égard, l'exercice de la lecture relève en philosophie de l'éthique et est commandé par cette dernière : on écoute l'autre, on ne lui coupe pas la parole et on ne la prend pas à sa place, on ne lui fait pas dire ce qu'il ne dit pas, bref on tend l'oreille à la nature très précise de ce qu'il dit.

Si un texte expose une pensée, celle-ci est toujours singulière tout en recherchant l'universalité du vrai. Elle le fait en usant d'une langue, d'un lexique que le contexte historique transmet, mais qu'elle réélabore à ses propres fins. Les notions qu'elle utilise, comme par exemple celle de « raison », ne sont donc jamais ni définitivement déterminées ni sclérosées dans une signification intemporelle que, de ce fait, on n'aurait nul besoin d'expliquer. L'explication est au contraire ce qui est requis. Ainsi, dans notre texte, Husserl ne s'efforce-t-il pas de donner un sens très précis à « raison », un sens qu'il faut rechercher, voire exhumer ou encore élaborer ? Ce n'est qu'à cette condition que l'on peut, quand il s'agira d'enseigner, savoir de quoi on parle au juste et de quoi on traite exactement. Et l'enseignement, jusqu'à nouvel ordre, parce qu'il fait fond sur la parole et la langue, est le travail de la lecture des textes et de l'attention à ce qu'un philosophe écrit. Ce principe vaut à telle enseigne que c'est une seule et même chose que de lire et d'écrire, de lire correctement et d'écrire correctement, de veiller à la rectitude des mots qu'on lit comme on doit veiller à la correction, en tous les sens du terme, de ce qu'on écrit. L'affaire est bien d'honnêteté intellectuelle et d'éthique de la pensée. On notera que les candidats qui se refusent à la lecture sont également ceux qui maltraitent le plus la langue qu'ils écrivent.

Formellement, comment convient-il de mener une explication de texte, sachant qu'un nombre non négligeable de copies trahissent une méconnaissance totale de l'exercice demandé ? Sur le fond, c'est-à-dire touchant à la philosophie, il s'agit de rendre compte d'une pensée qui se

déploie, à partir du problème précis qui est posé et dans les termes mêmes dans lesquels il est posé, de détailler la détermination que l'auteur effectue de ce problème, ce qui est une autre manière de faire voir comment l'auteur réfléchit, dispose des idées, argumente, voir polémique pour dégager sa thèse propre. Dans la forme, ou encore sur le plan technique, un texte doit être analysé : quelles oppositions terminologiques et sémantiques sont posées, quels sont les réseaux lexicaux, comment les termes se déterminent-ils entre eux et dans quel but ? Bref, il s'agit de saisir la conceptualisation que réalise n'importe quel grand texte. Pour reprendre le même exemple, il ne suffit pas de poser, comme allant de soi, la notion de « raison », encore faut-il constater comment Husserl reformule cette notion, d'une part de façon critique (une raison purement « technique »), d'autre part de façon positive en en appelant à une « rationalité effective », ce qui suppose dans tous les cas que la raison de la « science mathématique de la nature » ne la met pas en œuvre. Par conséquent, cette raison scientifique n'a pas accédé à ce qu'on peut appeler une vérité de la raison, ou encore une raison intégrale se sachant pleinement comme telle.

L'analyse du texte se doit d'être linéaire, mais contrôlée puisqu'il ne faut pas déséquilibrer l'économie générale d'un texte en privilégiant de manière extrême une expression ou une phrase au détriment du reste. Mais dès qu'une synthèse de pensée peut avoir lieu, dès que les éléments du problème sont en place, on peut et doit manier ensemble l'analyse et la synthèse. C'est au demeurant ainsi qu'un texte progresse, se construit et vise à sa propre consistance.

Plus finement encore et tout aussi impérativement, le travail d'explication de texte, comme son nom l'indique (expliquer, c'est déplier, tout comme « texte » qui veut dire « tissu » fait voir comment il est tissé et avec quelle maille conceptuelle), exige que l'on opère les distinctions nécessaires, que l'on repère les oppositions terminologiques fortes tout en évitant la caricature mais en soulignant, précisément, les tensions et les difficultés, donc les problèmes. Sans ce travail, en vérité analytique, la nature d'une pensée philosophique ne peut pas être reproduite et l'on ne parviendra jamais qu'à des énoncés vagues, sans véritable signification quant à la question précise qui est traitée dans le passage.

Le texte proposé en explication est de Husserl, qui fait partie des auteurs figurant dans les listes des auteurs des programmes de l'enseignement de la philosophie dans les classes terminales des séries générales et technologiques. La référence donnée est précise : elle mentionne l'œuvre dont est extrait le passage ainsi que le nom du traducteur.

L'œuvre en question, *La Crise de l'humanité européenne et la philosophie*, a connu plusieurs traductions en français. L'exercice demandé, au demeurant impossible au moment de l'épreuve,

ne consiste pas à comparer les traductions, à contester éventuellement celle qui est proposée, ni à faire des conjectures sur les termes du texte original, mais à prendre le texte tel qu'il est. Jamais le jury ne sanctionne ce qu'un candidat ne peut pas savoir, mais il sanctionnera toutes les spéculations arbitraires ou hasardeuses, dès lors qu'elles ne reposent sur aucune donnée sérieuse et solide.

Certes, la connaissance de l'auteur n'est pas requise dans cet exercice, mais le nom même de Husserl, mieux : les problématiques qui sont les siennes, ne peuvent pas, sauf absence de travail, d'attention ou de simple curiosité, avoir totalement échappé à un étudiant après quatre ou cinq années d'études universitaires de philosophie. Toujours est-il qu'il est requis d'expliquer le texte en et pour lui-même. Il s'agit du principe fondamental de l'exercice. Autrement dit, il convient, non pas d'aborder le texte par ce qui lui est extérieur, encore moins de le commenter, voire de le critiquer en portant des jugements de valeur, mais d'éclairer le texte de l'intérieur, à partir de sa propre dynamique de pensée. Au demeurant, bon nombre de candidats qui ne possédaient pas une connaissance approfondie de Husserl ont su expliquer le texte. Que ce point rassure les futurs candidats, dès lors qu'ils sont familiers de l'exercice de l'explication de texte et des principes qui le régissent!

S'agissant de la teneur du texte, et au-delà de son analyse détaillée, il ne faut jamais perdre de vue ce qui en constitue le foyer problématique. Husserl ne s'oppose pas aux réussites de la science mathématique de la nature, il en montre seulement les limites et les insuffisances quant à la conscience de la raison qui la commande. Cette raison, historiquement décisive grâce à l'événement que constitua la science de Galilée, marque une bifurcation cruciale dans l'usage de la raison et dans la scientificité en général. Il s'agit, en effet, d'un nouvel usage de la raison, mais celle-ci n'est pas pour autant une « rationalité effective ». Rationnelle, la raison l'est, mais dans sa pratique et non dans la conscience qu'elle a d'elle-même, d'où la thématique de la « réflexivité » qui va se trouver requise. La pratique est de « technique », de « calcul » et sa « création », au sens de performance ou de réalisation (Leistung), se « soutient », en deçà de son déploiement réussi, de l'« oubli », celui de la situation de départ ou d'une « disposition » (Ansatz), de l'« environnement intuitif » et du « sujet » concret qui agit. Toute cette dimension n'est pas prise en écharpe par l'usage pratique de la rationalité scientifique (cf. plus loin I. 22 le terme d'« inclusion »). Et tout se passe comme si la raison, même scientifique, admirée comme telle, considérée comme définitivement achevée et absolue, alors qu'« elle est complètement relative », manquait encore de fondation. Le terme de « crise », absent du texte mais mentionné dans le titre de l'œuvre, devait être abordé par ce biais. Et on évitait, par conséquent, un contresens récurrent dans les copies les plus faibles, consistant à rabattre le propos de Husserl soit sur un irrationalisme (!), soit sur une thématique nietzschéenne au demeurant peu maîtrisée parce que le terme de « *création* » (*Leistung* : réalisation ou performance) n'a pas été lu dans son contexte, mais fétichisé, (ce type de « fétichisation » est une erreur et une faute, lesquelles dans tous les cas de figures sont catastrophiques parce qu'elles contreviennent à ce qu'est une lecture).

À ce niveau du texte surgit le syntagme de « thème de réflexion » qui, en concentrant une difficulté majeure, constitue le ressort du passage. Mais avant ces considérations, Husserl, dans une parenthèse, fait état d'une continuité de la rationalité « calculante » là où les historiens des sciences voient une rupture et une « révolution », précisément celle de la science galiléenne. En effet, l'édification (technique, « calculante ») des Pyramides égyptiennes inaugure une « ligne » dont la science moderne n'est en l'état que la continuité. Ce qui autorise cette considération iconoclaste, c'est d'une part la prouesse technique commune aux deux moments extrêmes de l'histoire et du travail de la science, d'autre part, plus sourdement, ceci que la raison mise en œuvre (de quoi peut-il s'agir d'autre ?) demeure opaque à elle-même. Les meilleurs candidats ont su voir, en l'occurrence, une référence possible aux analyses des Pyramides par Hegel dans son Cours d'Esthétique, mais sans toujours en dégager l'essentiel pour le texte de Husserl, à savoir la thématique de l'« esprit » encore opaque et extérieur à lui-même, donc peu conscient de soi. Or, ce que Husserl réclame, en quelque sorte, c'est que la raison, en son effectivité et sa réflexivité, soit « esprit » et conscience, et non simplement pratique technique et matérielle capable des réalisations les plus grandioses.

Un esprit n'est pas une simple instance « calculante ». Lorsque Husserl prend en considération d'une part la théorie de la connaissance de Kant, d'autre part « les psychologues » (on peut penser à Fechner ou à d'autres, peu importe, mais on peut aussi penser à Kant lui-même dans le rejet de la possibilité d'une « psychologie rationnelle »), c'est à chaque fois pour souligner l'échec de l'objectivation réelle de « l'esprit » » et de la subjectivité dans leur situation vivante. Certes, on peut toujours objectiver, ce qui engage un « objectivisme », mais c'est au prix d'une dénaturation et d'un oubli de la réalité considérée. Qui dit objectivation dit, en effet, figuration, spatialisation, modélisation, mais toujours en même temps un déplacement et un refoulement. On fait donc du réel en question de l'esprit un objet au lieu d'y considérer un « thème de réflexion ». Cette opposition majeure entre objet et thème, certes difficile, fut la plus malmenée dans les copies. Ce qui s'y joue, si on veut aller au fond des choses, n'est rien de moins que la différence entre objet et « phénomène » au sens de la phénoménologie (le phénomène n'étant pas celui de Kant, donc l'objet, mais le mode d'appréhension du phénomène ou de l'apparaître qu'il faut extraire et décrire dans le processus même de la conscience qui va en dégager un

sens). C'est sur ce point qu'un peu de connaissance de la phénoménologie fut précieux. Rappelons toutefois qu'il n'est pas question de généraliser le propos du texte en l'inscrivant dans une entreprise plus vaste que du reste il ne prend pas explicitement en considération, mais de savoir repérer des problèmes après en avoir pris à la fois la conscience et la mesure.

C'est ainsi que la théorie de la connaissance de Kant, songeons seulement à l'usage légitime des catégories et des principes de l'entendement pur, manque la subjectivité réelle de celui qui les met en œuvre. C'est du reste tout le sens de l'interprétation heideggérienne qui remonte à l'Esthétique transcendantale pour « situer » la subjectivité dans sa réalité « vivante ». Dès lors, les catégories deviennent autre chose que des structures formelles pour la connaissance parce que celles-ci ne peuvent pas ne pas s'appuyer sur les catégories de l'existence (dans la perspective de Heidegger) ou du présent vivant - ce qu'il nomme le monde de la vie - pour Husserl. Celui-ci insiste sur les « présuppositions » inhérentes aux opérations de la connaissance et de l'objectivation, sur les déplacements opérés et sur « l'oubli » qui les domine. La formule est en effet frappante: « « Ils [les psychologues] ne remarquent pas qu'ils se présupposent eux-mêmes à titre préalable comme homme vivant en communauté et appartenant à leur propre environnement et au temps de l'histoire ». D'où un tout nouveau lexique, qui exhibe le refoulé du « thème de réflexion » ou plus généralement de la conscience, celui de « l'âme », du « moi qui agit et souffre, pris en son sens le plus propre et le plus essentiel ». Et si, par conséquent, il faut faire mention cum grano salis d'un irrationnel, il ne se situe pas dans l'attitude de Husserl mais dans celle de la scientificité elle-même qui ignore son origine. Ce thème de l'origine, qui n'est pas le commencement principiel de la science moderne, n'a pas été dégagé dans les copies. Or la science peut-elle, dans l'objectivisme qui la guide, se prétendre réellement rationnelle si elle omet des données aussi fondamentales que celles que Husserl mentionne (comme on sait, la géométrie a elle-même une origine dans le monde de la vie) ? Et au fond, l'irrationalisme, si l'on veut bien conserver ce terme pour qualifier une raison qui oublie et même rejette une part substantielle d'elle-même dans ce qu'elle engage de soi dans la pratique, n'est rien d'autre qu'une naïveté, qu'elle soit celle de l'objectivisme (la part décisionnelle de la science) ou d'une sorte de naturalisme (la part passive, irréfléchie et oublieuse de la même science dans son idéologie spontanée). Quoi qu'il en soit, la naïveté, dans le réductionnisme qui lui est devenu consubstantiel, consiste dans la négation de ce qui doit constituer une raison, à savoir une réflexivité inconditionnelle de celle-ci.

Toute la fin du texte, à propos des normes, des valeurs et des faits, dans le cercle vicieux qui s'y trouve stigmatisé (« *L'objectivisme* [...] présuppose », « les faits y sont déjà désignés comme des vérités »), tourne autour de l'idée selon laquelle la raison seulement étroitement scientifique

se règle sur autre chose qu'elle-même, au moins sur ce qu'elle oublie par naïveté. Là où, dans un cercle vicieux, cette science procède par « *induction* » (« *inductivement* ») afin de projeter des lois, elle oublie ses propres présuppositions, qu'elle accepte inconsciemment, et qu'elle ne saurait donc « *vouloir dériver cet objectivisme des faits* ». Une raison, donc, qui ne se perçoit ni ne se maîtrise, qui en vérité est aliénée à elle-même. Plus intensément encore, cette raison est sortie de soi, s'est autonomisée, est devenue contradictoire et qui, en tous les sens du terme, pourtant requis, n'est pas *sujet*. D'où la « *crise* », en effet.

C'est donc à une raison qu'on peut qualifier d'intégrale, non mutilée, que Husserl en appelle en faisant état d'une crise actuelle de la raison et en éveillant l'idée que la raison elle-même doit être réveillée en prenant conscience de l'insuffisance qui la troue et du gauchissement qui la traverse. La raison est spirituelle ou n'est pas. En tout cas, elle ne consiste pas essentiellement ou exclusivement en une « technique », fût-elle « admirable » dans ses « inductions ».

Un trait peu formalisable distingue radicalement les bonnes copies des autres, celui de la joie manifeste de comprendre. Les bonnes copies sont en effet enlevées, bien écrites, soignées et témoignent de vivacité d'esprit. Elles ne « passent » pas sur les difficultés, sur l'examen des termes et des expressions du texte, elles cherchent, font des hypothèses de lecture et mettent à l'épreuve la cohérence de la pensée, celle du texte comme la leur propre. Inversement, les mauvaises copies sont, pour ainsi dire, mortes-nées en ce qu'elles ne traduisent aucune stimulation ou excitation philosophiques. Leur rapport avec ce qu'est la philosophie résulte manifestement d'un malentendu. Car la philosophie n'est pas ce qui est déposé là, tout fait, et qu'il s'agirait de reproduire ou de répéter, mais ce qu'il convient de faire par soi-même dans l'exercice de la pensée.

Dans les bonnes copies, l'introduction sait situer le texte dans son contexte historique (il s'agit en vérité d'une crise des fondements), formuler la thèse générale du passage, ses implications philosophiques ainsi que les articulations et médiations de la pensée vivante qui s'y trouvent à l'œuvre. Dans l'analyse proprement dite, ces copies s'arrêtent sur les mots, les confrontent et cherchent à dégager leur enchaînement. Les références présentes dans le texte (les Pyramides, Kant, les psychologues) sont examinées, parfois avec beaucoup de savoir (ainsi un candidat fait ressortir avec une grande maîtrise et un soin remarquable la différence qu'il y a entre le sujet transcendantal et le sujet phénoménologique, telle qu'elle affleure dans le texte). Ces copies partent toujours du texte et, au-delà des comparaisons, du jeu des oppositions, ne cessent d'y revenir pour l'éclairer progressivement. Les notions du texte sont élevées au statut conceptuel par une insistance dans la volonté de détermination. Les copies font alors preuve d'une véritable

exigence de compréhension. Les conclusions ne sont pas bâclées, mais font bien apparaître la singularité du passage et son intérêt philosophique. Le tout est rédigé avec fluidité et correction. De telles copies ne furent pas rares et font honneur à leurs auteurs comme au concours.

Quant aux mauvaises copies, si on laisse de côté celles qui sont fort indigentes, tant quantitativement (parfois seulement deux pages) que qualitativement (paraphrase, contresens dès les premières lignes, placages de généralités), elles trahissent toujours une absence de volonté d'explication, une procrastination, pour tout dire une manière de bluff. Le raisonnement est couramment évité au profit de simples associations d'idées. Par ailleurs, elles commettent, en dehors des fautes de méthode, des erreurs, parfois surprenantes, relevées par plusieurs correcteurs, comme celle de situer le texte de Husserl en 1977 (qui n'est que la date de parution de l'édition concernée!), ce qui traduit une pratique livresque et éditoriale peu mature (savent-elles par ailleurs se repérer dans une bibliographie?). Le plus souvent, les difficultés du texte sont non seulement contournées, mais les copies s'engagent dans des considérations hors de propos (la psychologie devient la psychanalyse, la question de la science est écrasée sur celle des sciences humaines). Les incongruités fleurissent en nombre et déshonorent leurs auteurs ainsi que le concours auquel ils prétendent (pour l'inventivité, on retiendra « Littgenstein », et de façon répétée dans une copie « la thecnique » (sic!) et la « psi-ché » (resic!).

Il doit apparaître clairement aux candidats, dans cette épreuve exigeante, et plus largement dans le cadre d'un concours qui est sélectif, qu'on ne peut affronter l'exercice sans préparation. Les conseils que l'on doit rappeler à cet égard sont élémentaires. Tout d'abord, il faut s'exercer à la lecture, ce qui ne signifie pas lire selon l'humeur et sans véritable projet, ou encore de manière décousue et improvisée. Pas davantage la lecture ne doit-elle être mesurée selon le nombre de pages parcourues. En revanche, lire telle œuvre de Platon, de Descartes ou de Kant permet non seulement d'y regarder de près, mais encore de prendre la mesure de la profondeur d'une philosophie. Une page bien lue est, par ailleurs, la condition pour qu'un ouvrage dans son intégralité soit bien lu. L'inverse n'est guère possible. Enfin, faut-il rappeler que les bonnes lectures sont de première main, autrement dit que l'on doit lire les grands philosophes dans le texte, en ne se satisfaisant pas, par paresse ou par intimidation, de la littérature qui leur est consacrée et qui en aucun cas ne saurait s'y substituer ? Plus concrètement, on peut, dans la préparation, et plus largement dans les études, s'aider des commentateurs, à la condition qu'ils soient de qualité, mais en ayant toujours à l'esprit de partir et de revenir au texte original.

Les meilleurs candidats qui avaient un peu lu Husserl ont su passer par la médiation d'autres textes du même auteur, ou encore par celle de Kant à propos de la théorie de la connaissance,

de Fechner à propos de la psychologie, de Heidegger à propos des diverses voies entrouvertes par le fondateur de la phénoménologie. En revanche, jamais des connaissances vagues ou lointaines ne peuvent se substituer à la lecture directe du passage proposé.

La préparation à l'écrit du concours est régie par un autre principe : celui de l'entraînement. Il est impossible de réussir l'explication d'un texte si pendant l'année qui précède l'épreuve on ne s'exerce pas à sa pratique. Il convient de se mettre autant que faire se peut dans les conditions de l'épreuve, on demande à un professeur d'être corrigé, l'essentiel étant qu'on écrive de la philosophie et qu'on ait dans la rédaction pour idée directrice le souci de la plus grande rigueur logique, sémantique et lexicale.

Enfin, ce travail de préparation ne peut être disjoint d'un réel souci pédagogique, d'abord à l'égard de soi-même, soit la clarification maximale de sa propre pensée, ensuite à l'égard d'autrui, soit les correcteurs, mais plus essentiellement les futurs élèves dont on aura la charge et qui sont, il faut le savoir, les plus exigeants. C'est pourquoi, dès la préparation, il convient de ne pas contourner les difficultés d'un texte, mais de les affronter. Une telle entreprise, qu'elle réussisse ou échoue, est déjà philosophique et vaut mieux qu'une attitude extérieure qui répugne à entrer dans un texte et qui se satisfait des impressions qu'il donne au lecteur. Le jury a su reconnaître ces tentatives.

Un dernier conseil, qui n'est pas accessoire, loin de là : il faut veiller à la lisibilité de la copie. Ne pouvoir déchiffrer qu'un mot sur deux, s'épuiser dans le décryptage ne peut susciter le désir de valoriser une copie... De même, l'écriture nécessite la soumission à des règles : les titres d'œuvres sont soulignés et non mis entre parenthèses, les noms d'auteur ne sont pas soulignés, la ponctuation et l'accentuation sont rigoureusement respectées. La mutilation de la langue est une mutilation de la pensée et l'une trahit toujours l'autre.

Que les candidats sachent qu'on ne leur demande pas une tâche impossible et que les conditions du succès ne sont pas mystérieuses ou aléatoires. Le simple respect des règles de l'exercice qui n'est que celui de la pratique philosophique elle-même, et un travail de préparation soutenu mènent logiquement et heureusement au succès. Le jury s'est ainsi réjoui de lire bon nombre de copies d'une grande qualité.

## ÉPREUVES D'ADMISSION

## 1. PREMIÈRE ÉPREUVE

Mise en situation professionnelle : élaboration d'une séance de cours

## Intitulé de l'épreuve :

« Épreuve de mise en situation professionnelle : élaboration d'une séance de cours. »

Durée de la préparation : 5 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes maximum ; entretien avec le jury : 30 minutes

maximum).

Coefficient: 2.

#### **Examinateurs:**

Mesdames et Messieurs Anissa CASTEL-BOUCHOUCHI, Natalie DEPRAZ, Françoise LANCHON, Marie-Laure NUMA (Présidente de commission), Emmanuelle ROUSSET (Présidente de commission), Sophie SEBAN (présidente de commission), Nathalie SIMONDON, Jean-Paul AMANN, Michaël BIZIOU (président de commission), Olivier BOUR, Vincent BOURDEAU, Rodolphe CALIN, Jean-Marc DURAND-GASSELIN, André HIRT (Président de commission), Alain LASALLE (président de commission), Frédéric LAUPIES, Sylvain LUQUET, Thierry MARTIN (président de commission), Jean MONTENOT, Bernard PIETTRE, Guillaume PIGEARD DE GURBERT, Cyril SELZNER, Philippe SOUAL.

## 1.1. Bilan statistique de l'épreuve :

Nombre de candidats admissibles	282
Nombre de candidats présents	264
Note minimale / Note maximale	01 sur 20 / 19 sur 20
Moyenne des candidats présents	08.29
Moyenne des candidats admis	10.28

## 1.2. Les sujets proposés aux candidats

Mise en situation professionnelle SUJETS CHOISIS	Mise en situation professionnelle SUJETS REJETÉS
La culture.	Interprète-t-on à défaut de connaître ?
Pourquoi désirons-nous ?	Possession et propriété.
Les vivants peuvent-ils se passer des morts ?	Passions et intérêts.
La paix.	Être libre, est-ce dire non ?
Le respect.	L'apparence est-elle toujours trompeuse ?
Le bien et le beau.	La connaissance objective exclut-elle toute forme de subjectivité ?
Apprend-on à percevoir ?	Désir et raison.
L'homme et le citoyen.	Suis-je le mieux placé pour me connaître ?
L'existence et le temps.	De quel droit l'Etat exerce-t-il un pouvoir ?
La justice a-t-elle un fondement rationnel ?	Personne et individu.
La rationalité.	Où commence ma liberté ?
La justice et l'égalité.	La technique nous permet-elle de comprendre la nature ?
Est-on l'auteur de sa propre vie ?	L'erreur.
Le vivant et la machine.	Y a-t-il des valeurs absolues ?
Un peuple est-il un rassemblement d'individus ?	La langue et la parole.
La société et l'Etat.	Quel est l'objet de la métaphysique ?
Travail et besoin.	Ya-t-il une responsabilité de l'artiste ?
Qu'est-ce qu'un peuple ?	Regrets et remords.
La fidélité.	Peut-on perdre la raison ?
L'erreur et l'illusion.	Y a-t-il une condition humaine?
Que gagne-t-on à travailler ?	Le bavardage.
La loi.	Peut-on penser ce qu'on ne peut dire ?
La violence est-elle toujours destructrice ?	Le soi et le je.
Légalité et moralité.	Comment chercher ce qu'on ignore ?

Peut-on se mentir à soi-même ?	Le concept et l'exemple.
Devoir et liberté.	L'œuvre d'art est-elle un symbole ?
Le pardon et l'oubli.	La démonstration nous garantit-elle l'accès à la vérité?
Peut-on ne pas croire au progrès ?	Le tact.
Normes et valeurs.	La violence est-elle toujours destructrice ?
Peut-on concevoir une société sans Etat ?	Vérité et illusion.
Le pouvoir corrompt-il toujours ?	Intuition et déduction.
L'indignation.	Peut-on être sûr de ne pas se tromper ?
De quoi peut-on être inconscient ?	Le profit.
L'art change-t-il la vie ?	Théorie et expérience.
Langage et pouvoir.	Y a-t-il des erreurs de la nature ?
Pourquoi cherche-t-on à connaître ?	L'obéissance.
Sur quoi fonder le droit de punir ?	L'intellect.
Les échanges favorisent-ils la paix ?	Le for intérieur.
La raison et le réel.	Le contrat est-il au fondement de la politique ?
La politique est-elle une science ?	La mémoire et l'oubli.
La punition.	Qu'est-ce qui est vital ?
Faut-il espérer pour agir ?	L'organisme.
A-t-on le droit de se révolter ?	La bêtise.
Un désir peut-il être coupable ?	L'objectivité.
A quoi servent les voyages ?	La croyance et la foi.
Faut-il se méfier de l'intuition ?	La loi et l'ordre.
Corps et espace.	Doit-on rechercher le bonheur ?
Suis-je mon corps ?	La loi et la coutume.
Perception et imagination.	L'Etat nous rend-il meilleurs ?
Le corps et l'âme.	Y a-t-il un droit de révolte ?
Les faits parlent-ils d'eux-mêmes ?	Sens et existence.
La conscience est-elle une illusion ?	Croire et savoir.
Le pouvoir et l'autorité.	Qu'est-ce que comprendre une œuvre d'art ?
Le souci de soi.	A quoi reconnaît-on une idéologie ?

Y a-t-il des mondes imaginaires ?	Erreur et faute.
Puis-je savoir ce qui m'est propre ?	La méfiance.
Que nous apprend l'expérience ?	La lettre et l'esprit.
Peut-on parler pour ne rien dire ?	Liberté et engagement.
Le musée.	Qu'est-ce qu'une preuve ?
La vérité rend-elle heureux ?	Culture et civilisation.
A-t-on des devoirs envers soi-même ?	Le possible et le réel.
Le réel.	Y a-t-il de bons préjugés ?
Le travail.	Qu'est-ce qu'un fait ?
Faut-il renoncer à faire du travail une valeur ?	Science et métaphysique.
Le désir et le manque.	Peut-on parler de dialogue des cultures ?
La technique peut-elle se déduire de la science ?	La patience.
Pourrait-on se passer de l'argent ?	La théorie et la pratique.
Peut-on haïr la vie ?	La force et le droit.
La liberté et l'égalité sont-elles compatibles ?	La pensée.
La connaissance objective doit-elle s'interdire toute interprétation ?	L'indulgence.
Le voyage.	La passion est-elle l'ennemi de la raison ?
Art et illusion.	Les hommes ont-ils besoin de maitres?
Transcendance et immanence.	Pourquoi travailler ?
La loi est-elle une garantie contre l'injustice ?	L'équivoque.
Le visible et l'invisible.	Est-il juste d'interpréter la loi ?
Les moyens et les fins.	Le temps est-il en nous ou hors de nous ?
La vérification.	Peut-on faire le mal innocemment ?
Le doute.	Peut-il y avoir des modèles en morale ?
L'irrationnel est-il pensable ?	Démocratie et représentation.
Est-il légitime d'opposer liberté et nécessité ?	La faiblesse.
L'admiration.	Devons-nous dire la vérité ?
Faut-il tout critiquer ?	Le don.
Tous les rapports humains sont-ils des échanges ?	La privation.

Est-ce la majorité qui doit décider ?	L'étonnement.
Pour être libre, faut-il renoncer à être heureux ?	La familiarité.
Le temps est-il une contrainte ?	Rhétorique et vérité.
La démocratie peut-elle échapper à la démagogie?	La nouveauté.
L'argent.	Peut-on parler de problèmes techniques ?
La contradiction.	Qu'est-ce qu'un Etat de droit ?
L'expérience démontre-t-elle quelque chose ?	L'amour et l'amitié.
La vérité a-t-elle une histoire ?	L'animal.
Les animaux ont-ils des droits ?	Le style.
Tout peut-il être objet de science ?	Le désintéressement.
L'autonomie.	Que nous apprennent les métaphores ?
Le vivant et la technique.	Quand une autorité est-elle légitime ?
La passion de la connaissance.	La justice peut-elle se passer d'institutions ?
Le mystère.	Une communauté politique n'est-elle qu'une communauté d'intérêt ?
Y a-t-il un droit au bonheur ?	L'évidence.
La rigueur.	L'art participe-t-il à la vie politique ?
La société peut-elle être l'objet d'une science ?	L'utile et l'agréable.
La reconnaissance.	Y a-t-il des questions sans réponse ?
La paix sociale est-elle le but de la politique?	Le besoin et le désir.
Peut-on résister au vrai ?	La société et les échanges.
La morale doit-elle être rationnelle ?	Production et création.
Faut-il se détacher du monde ?	Egalité et différence.
Foi et superstition.	Qu'est-ce qu'un classique ?
Toutes les inégalités sont-elles des injustices ?	La croyance et la raison.
Doit-on se passer des utopies ?	Le besoin de reconnaissance.
Peut-on vivre sans réfléchir ?	Justice et charité.
Qu'est-ce que commencer ?	Le fait divers.
Peut-on assimiler le vivant à une machine ?	Le pessimisme.
L'artiste et l'artisan.	La justice suppose-t-elle l'égalité ?

Qu'est-ce qu'une faute de goût ?	Raison et folie.
La raison a-t-elle une histoire ?	La sympathie.
Peut-on dire d'un homme qu'il est supérieur à un autre homme ?	Inconscient et inconscience.
La nature est-elle une ressource ?	La fraternité.
Le progrès.	De quoi sommes-nous responsables ?
Le fait et l'évènement.	Les hommes naissent-ils libres ?
L'ignorance est-elle préférable à l'erreur?	Plaisir et bonheur.
Connaître est-ce découvrir le réel ?	Désir et pouvoir.
Le probable.	A quoi servent les images ?
Le don et la dette.	Qu'est-ce qu'être l'auteur de son acte ?
Le choix.	Que vaut la définition de l'homme comme animal doué de raison ?
La culture nous unit-elle ?	Maître et disciple.
La morale peut-elle s'enseigner ?	L'évènement.
D'où vient la certitude ?	L'action.
La culture nous rend-elle plus humains?	Vérité et liberté.
Peut-on penser la vie sans penser la mort ?	Chose et personne.
L'inconscient et l'involontaire.	Y a-t-il un art d'interpréter ?
Qu'est-ce qu'un monstre ?	La prudence.
Le temps est-il une réalité ?	Le témoignage.
Le mal être.	Peut-on se passer de croyances ?
Peut-on comprendre un acte que l'on désapprouve ??	La fatigue.
Peut-on douter de toute vérité ?	L'honneur ?
Représenter.	Suffit-il de faire son devoir pour être vertueux ?
La liberté comporte-t-elle des degrés ?	Savoir et croire.
Peut-on tout échanger ?	La révolution.
Y a-t-il un ordre dans la nature ?	L'art de vivre.
Peut-on cesser de croire ?	La culture générale.
L'interprétation est-elle une activité sans fin ?	La servitude.
L'esprit.	Le travail a-t-il une valeur morale ?

L'expression.	L'expérience instruit-elle ?
La technique est-elle un savoir ?	L'utopie et l'idéologie.
Travail et liberté.	Le vrai se réduit-il à ce qui est vérifiable ?
Qu'est-ce qu'une fausse science ?	Vie privée et vie publique.
Pourquoi punir ?	Le sensible et l'intelligible.
Puis-je répondre des autres ?	L'écriture.
L'art est-il subversif ?	La valeur.
La politique est-elle une affaire d'experts?	Le plaisir et la peine.
Faut-il savoir pour agir ?	Imitation et représentation.
L'art est-il un refuge ?	La vérité.
Peut-on penser contre l'expérience ?	Punir.
Ya-t-il des valeurs propres à la science ?	Liberté et solitude.
L'autorité.	La nature a-t-elle des droits?
Individu et communauté.	Connaître, est-ce dépasser les apparences ?
Y a-t-il un primat de la nature sur la culture?	La parole donnée.
Le travail est-il libérateur ?	Justice et vengeance.
Quelle est la réalité d'une idée ?	Raison et tradition.
Obéissance et liberté.	Qu'est-ce qu'une révolution scientifique ?
Le multiple et l'un.	Faut-il savoir mentir ?
Qu'est-ce qu'une expérience scientifique ?	La conscience.
Science et mythe.	De quoi sommes-nous responsables ?
Faut-il vouloir être heureux ?	L'imitation.
Peut-on faire l'expérience de la nécessité ?	Débattre et dialoguer.
Faut-il vivre comme si on ne devait jamais mourir?	Le chef.
Puis-je être dans le vrai sans le savoir ?	La promesse.
Y a-t-il un rapport moral à soi-même ?	Cause et raison.
Le hasard.	Y a-t-il une nature humaine ?
La perception peut-elle s'éduquer ?	La bonté.
Quelle est la valeur du rêve ?	La cité.
Mon prochain est-il mon semblable ?	Technique et idéologie.

Apparence et réalité.	L'ignorance peut-elle être une excuse ?
Peut-on comparer les cultures ?	Imagination et culture.
La raison peut-elle errer ?	Fait et valeur.
Percevoir, est-ce savoir ?	L'excuse.
Peut-il y avoir une vérité en art ?	Liberté et indépendance.
Peut-on se mettre à la place de l'autre ?	La matière.
Preuve et démonstration.	A qui faut-il obéir ?
Le travail est-il le propre de l'homme ?	L'habitude.
Que nous apprend la fiction sur la réalité?	La méchanceté.
Penser et sentir.	Ya-t-il des biens inestimables ?
Sur quoi le langage doit-il se régler ?	La main et l'esprit.
Peut-on refuser la violence ?	Chose et objet.
La fonction.	Qu'est-ce qui fait la valeur d'une existence ?
Faut-il accepter sa condition ?	Art et vérité.
Peut-on tout démontrer ?	Liberté et responsabilité.
Suis-je propriétaire de mon corps ?	La cause efficiente.
Vérité et apparence.	Y a-t-il des inégalités justes ?
Peut-on parler de vérité subjective ?	L'impensable.
Peut-on moraliser la guerre ?	La passivité.
Pourquoi échanger des idées ?	Art et beauté.
Pourquoi transmettre ?	L'inimaginable.
La religion est-elle une affaire privée ?	L'ambiguïté.
Être et devoir être.	Que nous enseigne l'expérience ?
Y a-t-il des raisons de douter de la raison ?	Droit et coutume.
Peut-on haïr les images ?	L'hérédité.
Avons-nous besoin de héros ?	Science et méthode.
L'indicible et l'ineffable.	Que nous apprennent les animaux ?
Science et religion.	Qu'est-ce qui fonde le respect d'autrui ?
Y a-t-il un objet du désir ?	Le paysage.
Conscience et volonté.	En quel sens peut-on parler de la mort de l'art ?

Evidence et raison.	Le passé est-il ce qui a disparu ?
Faut-il craindre les machines ?	Le sujet.
N'apprend-on que par l'expérience ?	La morale et les mœurs.
La raison doit-elle être notre guide ?	Guerre et politique.
L'imperceptible.	Y a-t-il un propre de l'homme ?
L'effort.	Quelle est la place de l'imagination dans la vie de l'esprit ?
Suffit-il d'avoir raison ?	Choix et raison.
Echanger, est-ce partager ?	Sincérité et vérité.
La morale s'oppose-t-elle à la politique ?	Le désir et le travail.
L'œuvre.	La connaissance commune fait-elle obstacle à la vérité ?
Tradition et nouveauté.	Y a-t-il une vérité de l'œuvre d'art ?
Avons-nous intérêt à la liberté d'autrui ?	La mesure.
La bête.	Qu'est-ce qu'un homme d'Etat ?
La religion n'est-elle que l'affaire des croyants ?	La fin et les moyens.
Ami et ennemi.	Qu'est-ce qu'un esprit juste ?
Comment l'erreur est-elle possible ?	L'ennui.
L'inhumain.	Ce que je pense est-il nécessairement vrai ?
Croire que Dieu existe, est-ce croire en lui?	L'impartialité.
L'inquiétude peut-elle définir l'existence humaine ?	Normes et valeurs.
Y a-t-il des vérités définitives ?	Autorité et souveraineté.
La raison doit-elle critiquer la croyance?	Le mal.
Autrui est-il un autre moi-même ?	L'hypothèse.
L'inexistant.	L'intérêt général est-il la somme des intérêts particuliers ?
Le réel est-il inaccessible ?	Morale et calcul.
L'idéal et le réel.	Mon corps fait-il obstacle à ma liberté ?
Quelle est la force de la loi ?	Image et concept.
Le hasard et la nécessité.	Faut-il limiter la souveraineté de l'Etat ?
Le jeu et le hasard.	Au nom de quoi rend-on justice?

Ce qui est vrai est-il toujours vérifiable ?	Devoir et bonheur.
Peut-on commander à la nature ?	La joie.
Jugement et vérité.	Peut-on échapper à son temps ?
L'amour propre.	La croyance religieuse échappe-t-elle à toute logique?
Suffit-il de n'avoir rien fait pour être innocent ?	Percevoir.
Vérité et sincérité.	La technique ne pose-t-elle que des problèmes techniques ?
Qu'est ce qu'une mauvaise idée ?	La force et le droit.
Peut-on refuser le vrai ?	Le vice et la vertu.
Toute interprétation est-elle subjective ?	Le droit et la morale.
La mort.	Peut-on critiquer la démocratie ?
Les faits peuvent-ils faire autorité ?	La pitié.
Qui croire ?	La pudeur.
La pensée doit-elle se soumettre aux règles de la logique ?	Le mariage.
Ordre et désordre.	Pourquoi écrit-on les lois ?
L'art et l'invisible.	Qu'est ce qu'une connaissance fiable ?
La représentation.	Peut-on vouloir le mal ?
La morale est-elle une affaire solitaire ?	Le commencement.
Peut-on désobéir aux lois ?	Nature et artifice.
Le savoir exclut-il toute forme de croyance ?	La justice.
Evidences et préjugés.	La confiance est-elle une vertu?
La vie psychique.	Y a-t-il des guerres justes ?

# 1.3. Rapport sur l'épreuve de mise en situation professionnelle

Rapport établi par Madame Anissa CASTEL-BOUCHOUCHI à partir des remarques des examinateurs.

Il faut rappeler tout d'abord les règles du jeu, ce qui ne va pas sans redites ni vanité : tout n'a-t-il pas déjà été dit l'an dernier et les mêmes conseils ne sont-il pas réitérés chaque année, quels que soient les examinateurs ? L'exercice est toujours un peu périlleux. On tentera donc ici d'être aussi bref que possible quant à la méthode, et plus prolixe, en revanche, en ce qui concerne *l'esprit de l'épreuve* d'une part, *les exemples de réussite ou d'échec* d'autre part, afin de prolonger ou compléter ce qui est supposé connu des lecteurs, au lieu de seulement le répéter — tant il est vrai que les règles restent inchangées quels que soient les jurys. A cet égard, on ne saurait trop conseiller aux futurs candidats de vérifier par eux-mêmes, en consultant les nombreux rapports qui sont mis à leur disposition, combien les réquisits sont stables et les reproches à l'endroit des candidats, constants. Il est toujours rassurant de constater la pérennité des règles, car c'est elle qui garantit contre le sentiment d'arbitraire.

Dans l'ensemble, ces règles sont connues et les échecs viennent plutôt de leur application que d'une méconnaissance. Les candidats, dans leur majorité, ont semblé s'être préparés aux oraux. Pour l'épreuve de mise en situation professionnelle, ils se sont efforcés d'analyser le sujet qu'ils avaient choisi, de construire ou nouer une problématique à laquelle ils ont cherché un dénouement, en procédant par ordre et en essayant de maintenir à chaque étape un fil conducteur qui garantisse à la fois l'unité et la progressivité de leur argumentation. Ils ont parlé le temps imparti (trente minutes au maximum pour l'exposé, suivies de trente minutes d'entretien avec le jury), même si certains, trop bavards, se sont laissés déborder et ont dû amputer la dernière partie de leur investigation, là où d'autres, trop enclins à lire d'une voix monocorde ce qu'ils avaient rédigé pendant les cinq heures de préparation, sans jamais quitter leurs feuilles des yeux, ont adopté un débit si rapide que la durée de l'exposé s'en est trouvée considérablement amputée. Enfin, à quelques exceptions près là encore, les prestations, même ratées, n'étaient pas « hors jeu », au sens où elles mobilisaient un minimum de connaissances philosophiques.

Si tout un chacun sait qu'il faut analyser l'énoncé tel qu'il est formulé, le problématiser, ordonner le développement en fonction de la problématique adoptée, en s'appuyant sur des références dont certaines au moins sont classiques et en recourant à des exemples à la fois concrets et précis à l'appui des arguments invoqués — comment expliquer les échecs, et surtout comment éviter à l'avenir certains défauts rédhibitoires ?

# L'esprit de l'épreuve

La première source d'échecs tient à la dimension orale de l'épreuve, qui s'apparente par sa technicité à la dissertation, mais qui a ses exigences propres, trop souvent négligées. L'oral implique parfois que l'on sacrifie l'élégance à la clarté pour que le mouvement général et le fil directeur du propos soient toujours perceptibles. Il ne s'agit pas de lire une dissertation et, pour reprendre les comparaisons que fait Platon à la fin du Phèdre, l'épreuve ne s'apparente ni à un mémento, ni à une peinture car elle est un exercice vivant, d'inspiration dialogique, autrement dit, une parole adressée. L'attention aux auditeurs, l'élocution, les ruptures de ton afin de rompre la monotonie, sont autant de qualités oratoires qu'il faut prendre en compte dans un concours qui vise à recruter de futurs enseignants. On ne demande pas aux candidats de déployer une théâtralité vaine, mais on les invite à suggérer qu'ils peuvent et qu'ils veulent capter et retenir l'attention. L'art de se faire entendre est partie intégrante de la situation professionnelle. Il est probable que bien des élèves de terminale auront une capacité d'attention moindre que celle d'un jury (même fatigué ou terrassé par la canicule). On ne saurait donc reprocher à celui-ci de valoriser l'énergie, la présence, et une envie de transmettre qui parvient à se manifester. Plus qu'à l'écrit, où le lecteur peut revenir en arrière, relire une articulation peu claire, repérer le plan d'ensemble de manière synoptique, il importe à l'oral de marquer fortement les moments de transition entre les parties, de récapituler à chaque étape du raisonnement à quel point de l'analyse on est parvenu et dans quelle direction on entend aller, fût-ce au prix d'une lourdeur que I'on éviterait dans une composition.

La deuxième cause d'échecs tient à la précipitation : le sujet est mal lu, parfois il n'est pas lu du tout et on lui substitue un sujet voisin — on reviendra sur l'importance d'un bon « cadrage » dès le départ — parce qu'il est pris à contresens. Très souvent, c'est la langue française qui fait défaut, et non pas le jugement. C'est pourquoi le jury s'étonne, devant tant d'énoncés incompris, du peu d'usage qui est fait des dictionnaires que la bibliothèque du concours met à disposition. Il est presque absurde de traiter d'une notion sans aller vérifier dans un dictionnaire quelles en sont les différentes acceptions. Ainsi, une leçon sur « Le probable » a-t-elle confondu d'entrée de jeu le probable et le possible, sous le prétexte fallacieux que, pour que quelque chose soit probable, encore faut-il qu'il ait été possible. Du coup, l'opposé du probable a été considéré comme le nécessaire et la leçon n'a jamais rencontré l'idée d'improbable ou de risque. Or le jury aurait aimé

que soit évoqué le calcul des probabilités, même sans technicité, au lieu de se voir infliger un vague développement sur le principe d'incertitude de Heisenberg.

D'une manière générale, une définition ou une étymologie sont souvent de bons points de départ. Et il est souvent éclairant de s'installer dans l'usage de la langue, pour montrer ensuite comment on peut et on doit s'en dégager ou s'en abstraire, au lieu de s'installer d'emblée à l'intérieur d'une doctrine constituée — par exemple, celle de Descartes pour traiter le sujet « Evidence et raison », alors que le sens courant de l'évidence aurait livré un matériau utile à une réflexion élargie. Curieusement, les termes du langage courant sont parfois les plus ignorés par des étudiants rompus à l'abstraction. Par exemple, s'attaquer au sujet : *La nature est-elle une ressource ?* sans saisir ce qu'est une ressource, terme pris tout au long de l'exposé en un sens seulement instrumental, est très fâcheux. De même, le sujet *Y a-t-il un ordre dans la nature ?* a donné lieu à une distinction liminaire qui était bienvenue entre la notion d'« ordre naturel » (annonçant une discussion sur son caractère normatif) et celle « d'ordre dans la nature », mais c'est la notion d'ordre, rabattue trop rapidement sur celle de loi avec laquelle elle a fini par se confondre, qui est restée paradoxalement le point aveugle du questionnement. On ne saurait donc trop conseiller aux candidats de recourir aux dictionnaires avant de se lancer dans la construction de leur propos.

Un troisième écueil tient au rapport sinon confus, du moins irréfléchi qu'entretiennent certains candidats à la dimension institutionnelle du concours. L'inquiétude, peut-être, leur fait oublier en quoi consiste l'épreuve, à savoir une mise en situation professionnelle et non pas un examen de leur seul « naturel philosophe ». L'épreuve requiert que l'on pose un problème et qu'on l'instruise conformément à ce qu'exige l'enseignement philosophique dans les classes terminales. Cet enseignement est référé à un programme de notions que le professeur abordera librement, sans passer par aucun auteur ou doctrine imposés, programme accompagné de « repères » sur lesquels ne portent pas les sujets de l'examen mais qui servent à élaborer une réflexion et que l'enseignant doit intégrer à l'occasion de ses cours. L'ignorance en est souvent préjudiciable, si par repère on entend un ensemble de distinctions conceptuelles d'usage courant que l'histoire de la philosophie a rendues classiques — autant d'outils de base qui doivent être maîtrisés. Nul n'est jamais tenu de convoquer Rousseau ou Platon dans une mise en situation professionnelle. En revanche, chacun est censé savoir distinguer le particulier du singulier et de l'universel, la légalité de la légitimité, ou le fait du droit. Dans le même ordre d'idées, le jury s'est souvent étonné de voir les candidats venir sans aucun livre, alors qu'ils ont à leur portée une bibliothèque importante avec le plus grand nombre possible de classiques de la philosophie (même si on peut toujours regretter que tel auteur ou tel titre manque). On a toujours intérêt à s'appuyer sur des références précises, sans que celles-ci aient à être nombreuses, à les commenter pour bien étayer son argumentation, de sorte que l'absence de livres est surprenante (et parfois handicapante, un livre pouvant s'avérer fort utile, lors de l'entretien, pour retrouver un texte ou le considérer de près); tant qu'il y aura des livres, un futur professeur gagnerait à faire preuve d'un rapport direct à la chose écrite et à le valoriser dans son enseignement. Toujours au chapitre du rapport à l'institution, il devrait être inutile de rappeler que certains codes s'imposent, s'agissant des niveaux de langage ou des apparences, lors du concours, tout comme, plus tard, dans l'exercice de la profession à laquelle il donne accès. Quelle que soit la chaleur, la tenue vestimentaire, même allégée, doit rester dans les limites de la décence. Il convient aussi de s'exprimer dans un français correct syntaxiquement et d'éviter la vulgarité. L'épreuve de mise en situation professionnelle n'est ni une causerie ni une conversation. Enfin, la dimension académique de la situation exclut que les candidats interpellent les membres de la commission (on a été surpris par la spontanéité touchante mais totalement déplacée de ce candidat qui s'est exclamé en sortant : « Je ne sais pas si ce que j'ai fait vaut quelque chose, mais en tout cas vous êtes un jury très sympathique »). Pas davantage n'est-on autorisé à commenter sa propre prestation (on a entendu, non sans malaise, des incises auto-dépréciatives comme « oh là là ! ça ne va pas, je m'enfonce! »... ou bien « Je suppose que vous allez trouver ça nul, mais... »). Moins le propos est parasité (par les affects et notamment une propension à faire rire ou pleurer, par des mimiques, des attaques ad hominem et autres interférences : cf. Platon, Gorgias, 487d-e) et plus il est conforme à ce qui est attendu : sinon un « dialogue de l'âme avec elle-même », du moins une interrogation critique, conduite selon un ordre des raisons, où s'allient culture philosophique et exemples parlants.

### Choisir le sujet, le déterminer, le problématiser

Les candidats ont à choisir entre deux sujets se référant aux notions des programmes des classes terminales, l'un rédigé sous forme de question, l'autre portant sur une notion ou un couple de notions. Le jury note que nombre de candidats ne se donnent pas les moyens d'opérer un véritable choix, mais tendent plutôt à ne pas prendre de risques, c'est-à-dire à se précipiter sur le sujet-question réputé plus facile à traiter parce qu'il se prêterait davantage à la convocation de connaissances, tandis que le sujet-notion(s) apparaît plus difficile à aborder, moins rassurant à première vue. Mais à seconde vue, si l'on peut dire, puisque l'exercice exige dans son principe une véritable réflexion, et non pas la restitution de connaissances acquises ou la récitation mécanique d'un sous-chapitre de manuel scolaire, on devrait admettre que le fait de s'interdire a

priori un type de sujet, notion ou couple de notions, est aussi absurde que contre-productif. De fait, beaucoup de candidats qui ont opté pour le sujet en apparence le plus facile, la question, l'ont ramené à un topo scolaire, oubliant *ipso facto* l'intitulé exact et le problème qu'il permettait de soulever. Par exemple, le sujet « Peut-il y avoir une vérité en art ? » s'est réduit au problème de l'imitation de la nature, sans susciter une réelle interrogation sur la notion de vérité.

Les candidats qui se replient sur des sujets « classiques » lorsqu'ils n'ont pas les moyens de s'y confronter honorablement sont rarement valorisés ; inversement, le jury est porté à l'indulgence envers des candidats qui ont le courage d'affronter des sujets originaux ou déroutants. Ainsi, on a regretté que le sujet « Est-il légitime d'opposer liberté et nécessité ? » soit si maltraité, faute d'une élaboration des idées de liberté et de nécessité, et par incapacité de les articuler ou de les hiérarchiser. En revanche, on a su apprécier que « L'indicible et l'ineffable » ait donné lieu à une leçon subtile, même si la distinction des deux termes n'était pas parfaite. Le candidat a examiné ces termes en les distinguant de l'interdit, du contradictoire et de l'inconvenant, pour souligner que la difficulté résidait dans la capacité du *logos* lui-même, et il a terminé par une réflexion judicieuse sur la théologie négative. Autre exemple, le sujet « Le voyage. » a donné lieu à une belle prestation, claire, conceptuelle, les concepts principaux mis en jeu étant ceux de l'identité et de la différence, du décentrement et de la traduction, avec une attention finale bienvenue à la langue et aux problèmes de traduction.

Chacun a donc tout intérêt à choisir en connaissance de cause le sujet qui lui convient le mieux, en fonction de la formulation, de la chose même et de son « tropisme » — ses lacunes et ses points forts en histoire de la philosophie, sa culture dans tel ou tel domaine, ce qui suppose qu'on ait appris à se connaître un peu, et que l'on soit à même de savoir (ce) qu'on ne sait pas. Ainsi, était-il bien raisonnable d'opter pour un sujet comme « Peut-on haïr les images ? » si l'on n'avait jamais entendu parler de la crise iconoclaste ? Pourquoi prendre « L'amour propre » si l'on n'a aucune idée de ce que les moralistes en ont conçu et que l'on confond la notion avec celle de narcissisme, par psychologisme ou surdétermination de la psychanalyse ? Et quelle idée de traiter « La pensée doit-elle se soumettre aux règles de la logique? » quand on est incapable de thématiser la moindre règle logique ? Il devrait être clair que le destin de la prestation tout entière tient pour beaucoup au temps de réflexion accordé en début d'épreuve afin, précisément, de faire le bon choix en situation.

Une fois ce choix opéré, l'essentiel reste à faire : problématiser, ce qui passe par un « cadrage » adéquat. L'image du cadrage vient rappeler que pour parvenir à poser un problème, il faut être attentif à l'énoncé — selon la lettre et selon son extension. Autrement dit, dans l'introduction, qui doit être substantielle — on peut préférer les introductions nerveuses et rapides à celles qui vont

jusqu'à occuper un quart de l'exposé, mais une introduction qui tient en deux minutes ne suffira en aucun cas à signifier quoi que soit —, il convient, entre autres, de *délimiter* le champ problématique du sujet, sans le rétrécir indûment, et sans le noyer dans une perspective trop générale, en le confondant alors avec un autre sujet, plus familier ou plus convenu, au mépris de sa formulation exacte. Ainsi, le candidat qui s'interroge sur la question « En quoi l'homme a-t-il des devoirs envers lui-même ? » risque fort de dévier du sujet qu'il avait tiré : « L'homme a-t-il des devoirs envers lui-même ? ». De même, la question « Faut-il renoncer à faire du travail une valeur ? » est en partie éludée par le candidat qui se demande : « Le travail a-t-il une valeur ? » et qui, en quelque sorte, revêt l'énoncé initial d'un habit trop large dans lequel il « nage », comme dans le cas d'un exposé, par ailleurs informé, sur « La politique est-elle affaire de compétence? », dans laquelle « savoir » et « compétence » ont été identifiés d'emblée, au risque de manquer les enjeux, politiques, justement, induits par la formulation littérale du sujet.

Après ces trois cas d'approches trop panoramiques, prenons deux exemples de cadrage trop restrictif. Une leçon sur « Jugement et vérité », exhibant par ailleurs des qualités certaines, a commencé par restreindre le sujet aux jugements synthétiques (et ceux-là, sans le dire explicitement, aux seuls jugements synthétiques *a posteriori*), au nom du fait qu'ils seraient les seuls à nous apprendre quelque chose. La dimension logique disparaissait alors du propos. Plus loin, il s'est révélé que le jugement du juge était entièrement assimilé à celui du scientifique, et celui-ci exclusivement à un jugement déterminant... Un tel manque d'attention à des distinctions pourtant connues, mais non thématisées, ou bien utilisées de manière à restreindre l'amplitude du sujet, est dommageable à une argumentation qui s'enferme dans certains aspects du problème à l'exclusion de ses autres dimensions. Une autre leçon, sur « Le désir et le manque », a déterminé aussitôt le désir exclusivement en termes de manque et d'absence, se privant par cette superposition de questionner une telle définition, et d'interroger l'écart possible entre les deux notions. Ainsi diminué, le propos reste aveugle à des visions du désir qui tenteraient justement d'échapper à cette analyse certes classique (et en ce sens irréprochable) mais partielle, pour mettre en valeur d'autres aspects.

En somme, puisque, selon la formule consacrée d'Aristote, « le commencement est plus que la moitié du tout », les candidats doivent prendre un soin particulier de l'introduction et prendre conscience que leur intelligence et leur culture ne seront pas valorisées s'ils ne traitent pas précisément le sujet qui leur est proposé. Telle est la règle du jeu ; la plus méconnue des règles, peut-être, et pourtant la plus décisive quant à la note attribuée.

# Développer, construire un plan, solliciter des références

Chacun sait que dans l'idéal, le plan suivi dans le développement doit suivre un fil directeur, qui manifeste une progression dans le traitement des problèmes posés par le sujet (tels qu'ils ont été élaborés dans l'introduction). Par exemple, un exposé sur « Quelle est la réalité d'une idée ? », après avoir bien analysé et pris en compte la formulation exacte du sujet et les résonances fines de tous ses termes, a su ordonner habilement son plan de façon à traiter les différentes faces de la question : d'abord la question de la réalité intrinsèque de l'idée (son statut ontologique), puis celle de son efficience (l'idée en tant que cause ayant des effets réels), enfin la question de l'attestation réciproque entre idée et réalité, à différents niveaux. À l'intérieur de chacune des parties, le traitement était organisé sous forme dialectique, progressant à partir d'objections et de réponses qui permettaient d'affiner, de préciser et de déplacer les arguments. Les moments de transition et de récapitulation étaient, eux aussi, bien marqués, avec un trait d'habileté supplémentaire consistant à reprendre un fil cartésien de manière distincte dans chacune des parties, produisant des harmoniques qui liaient l'ensemble de l'exposé tout en maintenant sa progression articulée.

Un second exemple peut faire voir combien le plan, en tant que tel, ne pose pas de difficulté, pourvu seulement que la problématique ait d'emblée *orienté la pensée*, en déterminant le cheminement à suivre, avec ses étapes et sa destination. Une bonne prestation sur « Doit-on se passer des utopies ? » a su mobiliser à bon escient des références classiques généralement bien maîtrisées (Platon, More, Machiavel, Bacon, Marx, Fourier...) parce qu'elles les a mises au service d'une problématique et d'une thèse précise, consistant à écarter l'un des sens de la tradition utopique (son désir d'ordre et de perfection) au profit de l'effet de « désadhérence » à un réel étroitement conçu qui est consubstantiel à sa nature d'expérience fictionnelle. Un rapide exemple, a contrario, suffit à rappeler que les plans à tiroirs ou par juxtaposition ne sont jamais pertinents en philosophie car ils sont incompatibles avec la progressivité requise dans l'ordre des raisons. Introduire la dernière partie d'un exposé (par ailleurs excellent) sur « Le mal-être », en offrant pour toute transition, après de belles analyses sur Spinoza notamment, cette béquille rhétorique : « à présent, qu'en est-il dans la philosophie contemporaine ?» est d'une déplorable maladresse.

Dans ces conditions, ce qui souvent a le plus manqué, c'est l'ouverture d'une part — ouverture du sens de la question, ou exhaustivité de la problématisation, mais aussi ouverture d'esprit — et une démarche soucieuse de l'élémentaire d'autre part. S'agissant de l'ouverture, beaucoup de mises en situation professionnelle n'ont pas été suffisamment synoptiques. Comme on l'a vu,

pour que le sujet soit traité avec pertinence, il doit aussi être installé dans toute l'étendue de son sens et de son intérêt. Bien souvent, un sujet qui, en première approche, semble appartenir au domaine de la connaissance a une signification fondamentale dans la pratique (morale, politique) ou dans l'existence; c'est ce qu'il ne faut pas rater. A l'inverse, un énoncé semblant porter sur la justice, la morale, le bonheur peut très bien conduire à des analyses sur le jugement, la vérité, la connaissance, la science. Les questions philosophiques sont liées et il appartient justement au professeur d'apercevoir et d'établir ces liens. Ainsi, traitant « Suffit-il d'avoir raison ? », le candidat a réduit l'examen au problème de la persuasion dans la discussion, sans voir l'étendue possible de la question, dans ses dimensions épistémologique, métaphysique, pratique, politique, technique. De même, pour envisager la question « Quelle est la valeur du rêve ? », le candidat s'est occupé seulement de savoir dans quelle mesure le rêve pouvait être un accès au réel, ce qui s'est avéré très réducteur. Juger, c'est mettre en rapport, et un bon jugement est toujours valorisé en philosophie.

Cette remarque prend immédiatement effet dans le domaine des références et de leur utilisation. Non seulement les références philosophiques classiques doivent être précises et pertinentes, mais les auteurs ne sont requis qu'à bon escient. Il ne s'agit pas, ou pas seulement, ni essentiellement, de savoir qui a développé les analyses les plus importantes, pour pouvoir les exposer, mais de savoir en quel sens telle ou telle analyse, par le problème qu'elle résout, par l'appareil conceptuel qu'elle se donne, par le renouvellement de l'approche qu'elle propose, peut vraiment contribuer à instruire la question singulière que le sujet invite à traiter. On ne saurait trop insister, à cet égard, sur la nécessité, pour les candidats, de fréquenter les textes directement et patiemment, avec une attention aiguisée pour les problèmes précis que les auteurs ont élaborés à leur façon - ce qui est d'ailleurs la seule manière de les comprendre vraiment. Et l'on ne répétera jamais assez combien il faut rendre compte de tous les détours que l'on serait amené à faire par telle ou telle doctrine constituée. La République ne s'impose jamais, La Critique de la raison pure pas davantage; Aristoteles dixit n'a jamais sa place. Il incombe au candidat et au professeur de justifier un détour par les œuvres pour montrer ce qu'elles apportent à l'élucidation d'une difficulté. Rien ne va de soi. C'est une idée très féconde en philosophie comme en pédagogie que de ne jamais considérer aucune référence comme obligée, et d'en mesurer la nécessité à la façon dont elle s'intègre hic et nunc dans une pensée en acte. Enfin, puisque cette pensée gagne à être ouverte, c'est-à-dire à ne pas s'enfermer de manière unilatérale dans un seul point de vue, si légitime soit-il, le développement trouve sa dynamique dans la capacité du candidat à penser contre toute évidence, pas seulement celle que tend à imposer la tradition,

mais aussi l'évidence de sa propre pensée. Un esprit critique admettra que penser par soi-même exige aussi de penser contre soi-même.

Se déprendre de la familiarité que l'on entretient avec sa propre pensée et mettre à distance des connaissances acquises que l'on pourrait prendre, à tort, pour des figures imposées, voilà qui contribue grandement à l'intelligibilité de l'exposé. Le plus difficile, en effet, est peut-être de ne pas s'échapper ou se complaire dans l'abstraction, en un mot de ne pas sacrifier l'élémentarité au concept. Pour y parvenir, il est utile de savoir exploiter des exemples concrets et d'analyser les choses sous l'angle de leur complexité réelle, effective. Cela suppose de s'installer, pour le temps de l'exposé, dans une approche descriptive des choses — tremplin pour une analyse conceptuelle ultérieure. Un candidat qui dut traiter le sujet « l'inconscient et l'involontaire » omit d'illustrer son propos en l'étayant par des analyses de faits pourtant bien connus, qui eussent donné une assise plus solide à l'ensemble du développement. N'eût-il pas été judicieux de laisser une place à des descriptions de ce que sont des « actes manqués » chez Freud pour donner une signification concrète à l'inconscient ? Et à quoi se reconnaît l'involontaire ? Si des borborygmes relèvent du non volontaire corporel, l'involontaire s'immisce dans l'expérience de nos émotions. A l'évidence, s'installer pendant un temps de l'exposé dans des descriptions plus concrètes et détaillées revient à donner davantage d'épaisseur à l'ensemble du propos. Un exposé sur « Fautil craindre les machines ? » a présenté l'avantage d'entrer dans des détails concrets de nouvelles machines au fil de l'entretien, et le jury a beaucoup apprécié ce souci de l'analyse concrète et minutieuse.

Pour conclure positivement, en hommage aux exposés qui ont suscité l'estime voire l'admiration du jury, nous donnerons en exemples les meilleures d'entre elles. Ce qui distingue une bonne mise en situation professionnelle d'une très bonne mise en situation professionnelle est sans doute le degré d'appropriation du sujet, la capacité du candidat à rendre vivant son propos, en montrant que le sujet introduit doute, incertitude, mais aussi désir de défendre une thèse et d'en critiquer d'autres. Des exposés excellents (18/20), sur « Aimé et être aimé » ou encore sur « L'expérience scientifique » ont fait preuve d'une réelle maîtrise de l'exercice, mais aussi d'un engagement philosophique. Cet engagement ne veut pas dire qu'une thèse et une seule a été soutenue de façon dogmatique et unilatérale, mais bien que les candidats ont réussi à prendre en charge les objections qui pourraient être formulées à l'encontre de celle qu'ils défendaient, ou encore qu'ils se sont pour ainsi dire bagarré avec les concepts en présence pour faire émerger des problèmes et une véritable pensée. Dans ces cas-là, la discussion qui suit est toujours à la hauteur de l'exposé : c'est un véritable dialogue qui s'instaure, où l'on peut ne pas être d'accord, mais où les arguments échangés permettent de dégager mieux les difficultés soulevées par le

candidat. Ainsi, l'exposé sur « Aimé et être aimé », tout en défendant la thèse d'une impossible réciprocité en amour, a su faire varier les définitions de la conjonction « et », depuis la simultanéité et l'adéquation jusqu'à la disjonction. Différentes situations ont ainsi été explorées, à partir de références littéraires ou artistiques richement commentées (*Lettre à une inconnue* de Zweig, *Un amour de Swann* de Proust, l'opéra *Carmen* de Bizet ou le *Tristan et Isolde* de Wagner), jusqu'à proposer une thèse philosophique argumentée, à partir de l'*Être et le néant* de Sartre. Pour traiter « L'expérience scientifique », le candidat a nourri sa leçon de restitutions d'expériences scientifiques (chez Galilée, chez Claude Bernard) exposées dans tous leurs détails. Il s'est appuyé ensuite sur ces dernières pour établir des distinctions précises sur le rôle de l'expérience scientifique dans différentes sciences (physique et sciences du vivant), faisant un usage éclairant de l'épistémologie de la physique proposée par Pierre Duhem, jusqu'à soutenir la thèse d'une épistémologie régionale, dans laquelle le statut de l'expérience scientifique vient jouer le rôle de marqueur des contours des différentes sciences. Cet exposé solide a été l'occasion d'établir de façon fine les distinctions et rapprochements possibles entre expérience ordinaire, expérience scientifique, méthode expérimentale et expérimentation.

#### L'entretien : clarifier, rectifier, compléter

Beaucoup de candidats n'ont pas vraiment pris la mesure de l'épreuve qu'ils avaient à affronter, et une fois leur exposé terminé, il leur a été difficile de passer à un échange avec les membres de la commission — comme s'ils n'avaient plus ni la force ni la lucidité pour affronter la seconde étape de trente minutes. Or, dans le cadre de l'exercice proposé, la conclusion de l'exposé n'est pas tant le dernier mot que le point de départ de l'entretien. Celui-ci constitue donc un moment essentiel de l'épreuve parce qu'il permet au candidat de reprendre, de préciser ou d'approfondir son propos. Encore faut-il ne pas répéter purement et simplement ce qui vient d'être proposé. Ainsi, un candidat qui avait traité de « L'expression » et à qui le jury demandait de reprendre en quelques mots les étapes de son raisonnement, n'a pas saisi l'occasion qui lui était donnée de clarifier sa pensée. Il a repris mot pour mot ce qu'il avait énoncé précédemment, avec les mêmes défauts et obscurités. A l'évidence, tout n'est pas joué à l'issue de l'exposé. Il faut donc essayer de manifester une réelle présence d'esprit, étant entendu que l'entretien ne consiste pas en un corrigé, mais que le jury cherche à faire préciser au candidat tel ou tel point, ou à lui suggérer d'autres pistes possibles, afin de lui faire prendre conscience du sens le plus exact et le plus complet possible du sujet. Certains exposés qui s'étaient avérés faibles purent être

sauvés par la présence d'esprit et la sagacité du candidat qui, après coup, sut rectifier certains points, et parfois même développer des aspects décisifs qu'il avait négligés.

Les questions du jury ne visent pas à piéger le candidat, ni à l'enfermer dans son propos. Mais encore faut-il ne pas se piéger soi-même en prenant des risques inconsidérés. Au niveau des doctrines et des auteurs, il est d'usage que les questions portent sur ceux qui ont été mentionnés dans l'exposé. Le candidat doit donc éviter de se référer à ce qu'il ne maîtrise pas, au risque de s'aventurer ensuite dans des explications saugrenues. Un candidat a proposé une version parodique de l'expérience de Torricelli dans laquelle le mercure, poussé par la pression atmosphérique, remontait dans le tube, en chassant l'air qu'il contenait... Un autre, sur le sujet « Pourquoi punir ? », mentionnait Nietzsche et Foucault — deux références certes utiles pour le sujet — de manière si imprécise et fautive qu'il était clair que ces références ne pouvaient être que de seconde main, ce que l'entretien a confirmé. Faut-il le rappeler, les élèves, eux aussi, posent des questions. Il vaut mieux éviter de leur dire n'importe quoi ou de leur servir des explications farfelues! L'entretien est l'occasion de vérifier l'honnêteté intellectuelle, car l'esbroufe n'y résiste guère. Dans un échange, nul ne fait illusion très longtemps. Il est aisé de constater qu'un candidat n'a qu'un usage ornemental des citations qu'il avait convoquées dans sa leçon lorsqu'il ne peut ni les commenter ni même les situer. En revanche, on est quelquefois agréablement surpris de constater que des références vagues ou allusives dans l'exposé révèlent finalement, dans la discussion, une connaissance approfondie que l'on n'aurait pas soupçonnée. L'exercice, certes difficile, est donc, dans certains cas décisif.

Souvent neutres, parfois déroutantes par leur caractère concret ou leur simplicité, les questions des examinateurs ont pour but de lever des équivoques, de préciser des définitions, de rouvrir la question, de façon à permettre une réévaluation de la problématique ou à donner l'idée d'un prolongement possible. Les candidats ne doivent donc pas s'inquiéter si on ne s'attarde pas sur leur embarras à répondre à une question ponctuelle et si l'on reprend le questionnement par un autre biais. Le jury veut indiquer par là que l'entretien ne se fait jamais dans l'esprit d'un « QCM », et qu'il y a toujours une autre façon de s'y prendre pour réfléchir à nouveaux frais à tel ou tel aspect du sujet. En définitive, cette partie de l'épreuve est rarement à charge car un exposé réussi ne peut pas être annulé par un entretien médiocre. L'entretien est en revanche une chance, voire une seconde chance, au sens où un exposé insuffisant peut être sauvé par lui. Dans ce temps très précieux, bien des candidats ont l'occasion de révéler qu'ils ont compris beaucoup plus qu'ils n'avaient pu le montrer, et qu'ils possèdent une réelle aptitude à se remettre en question, en affinant ou affermissant leur propos, en reconnaissant leurs erreurs, en manifestant une *pensée en acte* sans laquelle tout enseignement resterait lettre morte.

# 2. DEUXIÈME ÉPREUVE

# Analyse d'une situation professionnelle : analyse d'une séance de cours

# Intitulé de l'épreuve :

« Épreuve d'analyse d'une situation professionnelle : analyse d'une séance de cours. »

Durée de la préparation : 2 heures 30 minutes.

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes maximum ; entretien avec le jury : 30 minutes

maximum).

Coefficient: 2.

#### Examinateurs: à faire

Mesdames et Messieurs Souâd AYADA (présidente de commission), Hourya BENTOUHAMI, Isabelle BUTTERLIN-PARIENTE (présidente de commission), Céline HERVET, Claire PAGES, Maud POURADIER, Sophie TRINQUIER, Virginie VUILLAUME, Laurent BACHLER, Ronald BONAN, Jean BOURGAULT (président de commission), Fabrice COLONNA, Jean DEVOS, Alain DUVILLIER, Jean-Marie FREY, Etienne GRUILLOT, Frédéric LAUPIES, Sylvain LUQUET, Gilles MARMASSE (président de commission), François MEDRIANE, Michel NESME (président de commission), Guillaume PIGEARD DE GURBERT, Arnaud SAINT-POL, Benoît SPINOSA (président de commission).

# 2.1. Bilan statistique de l'épreuve :

Nombre de candidats admissibles	282
Nombre de candidats présents	265
Note minimale / Note maximale	01sur 20 / 19 sur 20
Moyenne des candidats présents	08.96
Moyenne des candidats admis	11.52

# 2.2. Les textes proposés aux candidats

Analyse d'une situation professionnelle TEXTES CHOISIS	Analyse d'une situation professionnelle TEXTES REJETÉS
Leibniz, <i>Nouveaux essais sur l'entendement humain</i> Livre II, chapitre 1 §2, GF p.87-88. "Théophile. Cette tabula rasa sa propre nature."	Arendt, Condition de l'homme moderne, Pocket p.313-314. "Laissées à elles-mêmes droit de naissance."
Descartes, <i>Lettre à Morus</i> , Garnier Vol. 3 p. 886-887."Mais la principale raison ou tuent les animaux."	Nietzsche, <i>Aurore,</i> Folio Essais p.155-156. "A peine at- t-on commencé à réfléchir chassons du monde le concept de péché."
Spinoza, <i>Ethique</i> II, proposition 47 scolie, GF p. 122-123. "Que si d'ailleurs les hommes n'en est pas une."	Sénèque, <i>De la constance du sage,</i> Pléiade Les Stoïciens p. 639-640. "L'injustice a pour dessein injustice contre le sage."
Platon, <i>Gorgias</i> , GF p.273-274. "J'ai dit en tout cas attention à la géométrie."	Montesquieu, <i>De l'esprit des lois</i> , Pléiade p.229-230.  "J'ai d'abord examiné le plus heureux des mortels."  Arietete Fébigue à Misamague V. 9, 4123 h 34, 4123
Popper, <i>Conjectures et réfutations</i> , Payot p.328-329. "Cette description de la science à observer."	Aristote, <i>Ethique à Nicomaque</i> , V, 8, 1132 b 21- 1133 a 22, Vrin p. 238-242. "Dans l'opinion de certains quantité de nourriture."
Arendt, <i>La Crise de la culture</i> , Folio p.267-268. "Toute chose vient à l'être."	15-16. "Si dans le travail appelées de ce nom."
Kant, <i>Métaphysique des mœurs</i> , Introduction à la doctrine du droit, Pléiade III p.484-486. "Ce prétendu droit dans le même sens."	Merleau-Ponty, <i>Phénoménologie de la perception</i> , partie III chap. III, Tel Gallimard p.396-397. "Le perçu est et demeure de tout le savoir."
Aristote, Les <i>Parties des animaux</i> , Les Belles Lettres p. 2-3. "De plus étant donné que telle autre chose est aussi."	Kierkegaard, <i>Ou bienou bien</i> , Edition Bouquins Laffont p. 55. "L'heureuse chance et non à ce qui est."
Platon, <i>Philèbe</i> 21a-22b, Pléiade II p. 564-565. "Socrate: Toi, Protarque pour aucun être animé!"	Sartre, L'Imaginaire, Folio Essais p. 280-281. "Ainsi peut-on changement d'univers."
Epictète, <i>Entretiens,</i> I, 20, 1-12, Les Belles Lettres p. 76-77. "Tout art, toute science à l'égard des biens et des maux."	Hegel, Esthétique, Vol 2, Champs Flammarion p.65-66. " C'est de cette possibilité et en dehors d'eux."
Nietzsche, <i>Le Gai savoir</i> , GF p.305-306. L'origine de notre concept le non-étranger."	Descartes, Les Passions de l'âme §136, Pléiade p. 758. "Art. 136. D'où viennent les effets la fin de sa vie."
Platon, <i>Gorgias</i> , GF p.231-232. "Veux-tu savoir ce que sont qui ne valent rien."	Popper, La Logique de la découverte scientifique, Payot p.286-287. "Le vieil idéal scientifique toujours affinés."
Aristote, Les Politiques, II, 5, 1262 b37-1263 a40, GF p. 150-152. "II faut examiner tâche propre du législateur."	Hume, <i>Traité de la nature humaine. Entendement</i> , GF p. 161 "Nous pouvons ici d'une impression présente."
Aristote, <i>La Politique</i> , III, 9, Vrin p. 208-210. "Supposons en effet la vie en société."	Heidegger, <i>Qu'est-ce qu'une chose?</i> Tel Gallimard p. 83-84. "Considérons encore une fois en tant que ce qu'il est."
Nietzsche, <i>Humain trop humain,</i> Tome I § 162, Folio Essais p. 142-143. "Culte du génie par vanité enfantillage de la raison."	Leibniz, <i>Nouveaux essais sur l'entendement humain,</i> Préface. GF 1990 p. 41-42. "Et pour juger encore mieuxqui ne saurait durer toujours."
Descartes, Règles pour la direction de l'esprit, IX, Garnier Vol.1 p. 124-125. "Mais c'est un défaut cachées qu'elles soient."	Plotin, <i>Ennéades I, 6, 4.</i> Les Belles Lettres p. 99-100. "Quant aux beautés plus élevéeson appelle les amoureux."
Cicéron, Des fins extrêmes, des biens et des maux, III, X, Pléiade. Les Stoïciens p. 286-287. "C'est la nature	Kant, Fondements de la métaphysique des mœurs 3ème section, Pléiade II p.332- 333. "L'impossibilité

qui nous pousse jamais l'adopter."	subjectivechose en soi" et note (1): "Un intérêt de cette faculté."
Descartes, <i>Méditations métaphysiques, VI,</i> Pléiade 1953 p. 326."Et premièrement il n'y a point de l'esprit avec le corps."	Hume, <i>Traité de la nature humaine</i> , III. La morale, GF p.201. "La seule différence entre tendent au bien public."
Hegel, <i>Principes de la philosophie du droit</i> , Vrin p.73. "La volonté contient de son existence empirique."	Cicéron, <i>Traité des lois</i> , Les Belles Lettres p.40-43. "Mais ce qui est complètement insenséque celle de la nature."
Hegel, <i>Principes de la philosophie du droit</i> §70, Vrin p. 123. "La totalité de l'activité refusé même aux héros."	Vico, De l'antique sagesse de l'Italie, GF p.128-129. "Ainsi on peut expliquer parce qu'ils la font."
Leibniz, Essai de t <i>héodicée</i> , GF p. 335. "Plût à Dieu faire une autre fois."	Marx, Contribution à la critique de l'économie politique, Les Editions sociales p. 168-169. "Un énorme progrès société la plus moderne."
Kant, <i>Critique de la raison pure</i> , Puf p. 405-406. "Prenons un acte volontaire entièrement à sa négligence."	Anselme de Cantorbery, <i>Monologion</i> in L'Œuvre tome 1, Edition du Cerf p. 181-185." Comment quelque chose de vrai comme en énigme."
Bergson, L'Energie spirituelle, Puf Centenaire p. 821-823. "Le cerveau est Que nous distribuons sur notre conduite."	Leibniz, <i>Discours de métaphysique</i> , Vrin 1988 p. 64-65. "Aristote a mieux aimé expérience interne."
Berkeley, <i>Principes de la connaissance humaine</i> , Introduction, GF p.48-49. "Mais il semble dénote indifféremment."	Platon, <i>Timée</i> , Pléiade II p. 471-472. "Est-ce qu'il y a absolument pas."
Kant, Fondements de la métaphysique des mœurs 3e section, Delagrave p.201-202. "En s'introduisant ainsi le monde sensible."	Augustin, Les Confessions, Tome 1, Livre VII, Garnier p. 259-261. "Sans vous prêter mes ténèbres."
Nietzsche, <i>Le Gai savoir</i> , Folio p. 261-263. "Qu'est-ce que connaître nature de la connaissance."  Aristote, <i>Politique</i> , III, 11, Vrin 1989 p. 214-217. "Mais la conception maturité dans le jugement."	Spinoza, <i>Traité de l'autorité politique</i> , Pléiade p. 938. "Aucun acte, auquel des actions qu'elle défend."  Marx, <i>Misère de la philosophie</i> in Œuvres. Tome 1. Pléiade p.75-76. "Faut-il s'étonner le mouvement de la chose."
Descartes, <i>Lettre à Elisabeth du 1er septembre 1645</i> , Pléiade p. 1202-1203. "Mais afin de savoir de se venger."	Heidegger, Essais et conférences, Tel p.61-63. "Le mot allemand ce qui est présent."
Kant, Critique de la raison pure in Œuvres philosophiques, Pléiade I p. 1421- 1423. "La première chose qui nous est L'association des représentations."	Pascal, <i>Discours sur la condition des grands</i> in Œuvres complètes, Seuil p. 367. "Il y a dans le monde grandeurs naturelles."
Descartes, <i>Principes de la philosophie</i> I § 43-45, Pléiade p. 590-591. "Que nous ne saurions faillir la considère comme il faut."	§1, GF p.67-68. Dresser un animal lui-même comme avenir?"
Aristote, <i>Les Parties des animaux</i> , Les Belles Lettres p. 4-5. "Mais une question que la nature organise."	Machiavel, <i>Le Prince</i> , GF p.173-174. "Je n'ignore pas que leurs procédés."
Kant, <i>Prolégomènes à toute métaphysique future</i> §36, Vrin p. 94-95. "La possibilité de l'expérience deuxième alternative."	Hobbes, <i>Le Citoyen</i> , GF p. 126-127."Tous les auteurs demeurent d'accord nommée loi morale."
Kant, <i>Critique de la raison pure</i> , Puf p.413-414. "Ce que j'appelle idéal simple fiction."	Montesquieu, <i>Essai sur le goût</i> , Pléiade II p. 1243-1244. "Notre âme est faiteavec plaisir."
Pascal, <i>Pensées</i> , Hachette p.478-479. " Qu'est-ce que le moi des qualités empruntées."	Kant, <i>Critique de la faculté de juger</i> , Pléiade II p. 1031-1032. "Le surplomb audacieux supérieure même à la nature."
Kant, <i>Critique de la faculté de juger</i> . Analytique du sublime, Pléiade III p.1090-1091. "Tout le monde s'accorde a doué pour les Beaux-arts."	Lucrèce, <i>De la nature</i> , Les Belles Lettres p. 22-24."Enfin quant à ceux sens mensongers."

Descartes, Correspondance avec Elisabeth et autres lettres, GF 1989 p. 111-112. "Or il me semble et la santé."	Gallimard 1945 p.384-385. "Je ne peux pas concevoir le monde en deçà de mon présent."
Hegel, <i>Principes de la philosophie du droit</i> , §100, Vrin p. 143. "La répression qui atteint la justice en soi."	Anselme de Cantorbery, <i>Cur Deus Homo</i> in <i>Œuvre</i> tome III, Edition du Cerf p. 451-455. "Qu'il n'y a en Dieu ou qu'll mente."
Platon, Le <i>Politique</i> 293 e - 295 c, GF 2003 p. 166-168. "Socrate le Jeune. Mais qu'on doive gouverner sans loi ce qu'il y a de plus droit."	Merleau-Ponty, <i>Phénoménologie de la perception,</i> I, 3, Tel Gallimard p. 116-117. " Les psychologues disent souvent mon corps est au monde."
Leibniz, Recherches générales sur l'analyse des notions et des vérités, Puf p. 329-330. "Une question jette depuis très longtemps peut être prouvé."	Cournot, Essai sur le fondement de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique, Vrin 1975 p. 364. "La forme scientifique et de leurs connections."
Platon, <i>Protagoras</i> in Œuvres complètes Tome I, Pléiade p. 86-87. "Comme elle est belle s'enseigne."	Malebranche, <i>De la recherche de la vérité</i> , Vrin p. 468-469. "De tous les objets de notre connaissance besoin de connaître les mêmes choses."
Platon, <i>Les Lois</i> , VII à XII, GF 2006 p. 148-149."Il est décidément saisir leur totalité."  Rousseau, <i>Du Contrat social</i> , chapitre IV, Pléiade III p. 404-405. "Celui qui fait la loi tous à l'opinion."	Pascal, <i>Pensées</i> in Œuvres complètes, Seuil p.519. "Tous les hommes recherchent par Dieu même."  Platon, <i>Phèdre</i> 269e-271a, GF 2012 p. 166-169. "Tous les artsla nature d'une chose."
Descartes, <i>Traité de l'homme</i> in Œuvres, Pléiade p.807. "Et il faut que je vous décrive y en peut avoir encore davantage."	Epicure, <i>Lettre à Pythoclès</i> , Puf.191-193. "Il faut se persuader qui se produisent près de nous."
Comte, Œuvres, Cours de philosophie positive. Edition Anthropos p.6 à 8. "Tous les bons esprits primitive."	Kant, <i>Critique de la faculté de juger</i> § 59, Vrin p. 175-176. "Je dis donc: le beau est universalité qu'il est possible."
Aristote, <i>Politique</i> , III, 9, 1281a-b, Vrin p.214-217. "Mais la conception dans le jugement."	Schopenhauer, <i>Le Monde comme volonté et comme représentation</i> , PUF p. 472-473. "Maintenant, pour revenirle même nom, pietà."
Marx, La Sainte Famille, Pléiade III p. 559-560. "Pour parler un langage la vie civile."	Aristote, Seconds Analytiques, Vrin p. 8 à 10. " Mais ce que nous appelons antérieure."
Kant, <i>Critique de la faculté de juger</i> , Vrin p.131-132. "Celui qui dans la solitude sentiment moral."	Bergson, Les deux Sources de la morale et de la religion in Œuvres, PUF p. 990-991. "C'est la société résistance à soi-même."
Averroès, <i>Discours décisif</i> , GF p.103-105. "2. Si l'acte de philosopher Innombrables versets encore."	Kant, <i>Critique de la faculté de juger</i> , Pléiade II p. 1170-1171. "Considérer une chose un produit naturel."
Platon, <i>Ménon</i> , Pléiade I p. 528-529. "Ménon: Et comment auparavant la connaissance."	Hobbes, <i>Léviathan</i> , Edition Sirey p. 177-178. "La seule façon d'ériger un tel pouvoir notre paix et notre protection."
Rousseau, <i>Du Contrat social</i> , Livre III chap. 1, Pléiade III p.395-396. "Toute action libre a deux causes dont il n'est que le ministre."	Descartes, Les Principes de la philosophie in Œuvres et lettres, Pléiade p. 578-579. Paragraphes 17 et 18.
Sartre, <i>L'être et le néant,</i> Tel Gallimard, p. 538-539. "L'argument décisif par la suite."	Aristote, Les Politiques, III, 10, GF p.238-239. "Mais il y a une difficulté nous avons dit plus haut."
Rousseau, <i>Emile</i> , Pléiade IV p. 600-601. "Conscience, conscience, instinct divin de la bannir."	Spinoza, <i>Traité politique</i> . <i>Lettre à Schuller</i> , Flammarion p. 303-305. "J'appelle libre quant à moi de quelque autre chose."
Platon, <i>Phédon</i> in Œuvres complètes tome I, Pléiade p.826-827. "Bref son cas le nom de cause."	Sartre, Esquisse d'une théorie des émotions, Hermann 1995 p.15-16. "De toute façon la phénoménologie est étudier la signification de l'émotion."
Spinoza, <i>Ethique</i> , GF p. 249-250. "Dans la mesure seulement plus utile à l'homme qu'un homme, etc."	Popper, <i>Conjectures et réfutations</i> , Payot 1985 p. 65-66. " <i>le critère de la scientificité</i> découvrir dans leur pratique."

Platon, <i>Lysis</i> in Œuvres complètes tome I, Pléiade p. 341-342. "Suppose qu'on enduise ne s'emploie à philosopher."	Freud, <i>Métapsychologie</i> , Folio p.66-67. "On nous conteste de tous côtés connu de la conscience."
Cicéron, Des termes extrêmes des biens et des maux, Les Belles Lettres 1967 p. 39-40. "Elle nous crie, la voix d'Epicure si péniblement travaillé."	Kant, <i>Critique de la faculté de juger</i> , Vrin p. 137-138. "Les beaux-arts ne sont de l'art aux facultés de son âme."
Merleau-Ponty, <i>Phénoménologie de la perception,</i> Tel Gallimard p. 496. "Encore une fois que je fusse une chose."	Hegel, <i>Principes de la philosophie du droit,</i> Vrin p. 172-173. "Autant il est essentieltoute détermination."
Rousseau, <i>Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes</i> , Pléiade III p. 143-144."Quoiqu'en disent les moralistesqu'elle refuse à la Terre."	Spinoza, <i>Traité de la réforme de l'entendement,</i> Pléiade p. 105-106. "Je ne dirai que brièvementpossible à ce but."
Averroès, <i>Discours décisif</i> , paragraphes 51-53, GF p.151-155. "Nous disons donc ne les dispose pas à davantage."	Hegel, <i>Principes de la philosophie du droit</i> , Vrin p.48-49. "Il y a deux sortes de lois qu'à des contradictions."
Russell, <i>Problèmes de philosophie</i> , Payot 1989 p. 91-92." Tous les raisonnements dont la conclusion les faits eux-mêmes."	Platon, <i>République</i> VII 519b - 520d, in Œuvres complètes tome I, Pléiade p. 1108-1109. "Mais quoi? Repris-je je l'avais en effet oublié."
Hegel, Encyclopédie des sciences philosophiques, Vrin 1994 p. 588-589."On a coutume d'appeler amor intellectualis Dei."	Arendt, Condition de l'homme moderne, Calmann- Lévy p. 222-223. "Parmi les objets à qui voudra lire."
Platon, Œuvres. <i>La république 358d-360c</i> , Pléiade I p. 900-901." Il est naturelgrand cas qu'il doit faire de l'égalité!"	Locke, <i>Essais sur l'entendement humain I,</i> Vrin p.14-15. "D'abord les sens remplissentidées claires et distinctes qu'elles signifient."
Merleau-Ponty, <i>Phénoménologie de la perception,</i> Tel Gallimard p. 343-344. "Percevoir, c'est engagerparce que j'ai un monde."	Spinoza, <i>Traité de l'autorité politique</i> §3-4, Pléiade p. 923."Dès lors la puissancedegré de sa puissance."
Berkeley, <i>Principes de la connaissance humaine,</i> GF 1991 p. 73. "Mais examinons ne leur est attaché."	Hegel, <i>Principes de la philosophie du droit,</i> Vrin p. 170-171. "Le droit de ne pas reconnaître son honneur d'homme."
Bergson, <i>Matière et mémoire</i> in Œuvres, Puf 195-196. "Les psychologues qui ont étudié il faut rapporter ces actions."	Leibniz, <i>Discours de métaphysique</i> , Vrin 1988 p. 55. "§18. La distinction de la force au préjudice de la piété."
Aristote, <i>Métaphysique</i> Tome I, Vrin p. 338-339. "Parmi les êtres cause de l'accident."	Condillac, <i>Traité des animaux</i> , Fayard p. 411-413. "Chaque homme a assez de lumières au reste des animaux."
Aristote, Seconds analytiques. Organon IV, Vrin p. 146-148. "Il n'est pas possibleavoir la science par démonstration."	Hume, Enquête sur l'entendement humain, GF p. 160- 161. "j'ai souvent examiné je pense, par un philosophe."
Epicure, <i>Lettre à Hérodote</i> , Puf p.123. "En outre il faut penser que la tâche se produit d'une certaine façon."	Kant, <i>Critique de la raison pratique</i> , Puf p.174-175. "La considération du monde a commencé gaspillé de véritables."
Platon, <i>Premiers dialogues</i> , GF p. 375-377. "Je vais te l'expliquer différente du beau."	Montaigne, <i>Essais</i> , Pléiade p. 463-464. "Il me semble que la vertu et sans effort."
Diderot, Entretiens entre D'Alembert et Diderot, in Diderot, œuvres philosophiques, Garnier p.274-277. "Voyez-vous cet œuf galimatias métaphysicothéologique."	Hegel, Encyclopédie des sciences philosophiques, III. Philosophie de l'Esprit, Vrin p. 541. "Tandis qu'on ne peut pas bien dire l'opposition du subjectif et de l'objectif."
Tocqueville, <i>De la démocratie en Amérique</i> , GF p. 361-362. "La haine que les hommes portent ils	Spinoza, <i>Traité politique</i> , Flammarion 1966 p.299-300. "Pour ce qui est des spectres principes très
aiment ce pouvoir lui-même."	différents des miens, etc."
Bachelard, <i>Nouvel Esprit scientifique</i> , Puf Quadrige p. 15-16. "D'ailleurs c'est peut-être une méthode d'objectivation."	Descartes, <i>Lettre à Elisabeth du 6 août 1645</i> , Garnier tome III p. 590. "Au reste, toute sorte de désirs la plus douce."

Rousseau, <i>Lettres écrites de la montagne,</i> Pléiade III p. 841-842."On a beau vouloir confondre l'indépendance je ne sache rien de plus certain."	Spinoza, <i>Ethique</i> , GF Appuhn p. 324-325. "L'âme humaine concevoir dans la durée."
Platon, <i>Philèbe</i> , Pléiade p. 563-564. "Le bien, est-ce forcément encoquillé."	Kant, Anthropologie du point de vue pragmatique, Vrin 1964 p.126-127. "Par illusion comme mobile des désirs penchant: la superstition."
Epicure, Lettres et maximes, Puf 1987 p. 217-219. "Que nul, étant jeune tout ce qui n'est pas tel."	Descartes, Lettre à Arnaud du 29 juillet 1648, in Correspondance, Tel Gallimard p. 813-814. "Il ne suffit pas pour nous des vestiges d'homme."
Platon, Gorgias, GF p.214-215. "Et quand on dit qu'il est brillerait de tout son éclat."	Spinoza, <i>Ethique</i> , Pléiade p.504-505. "La raison ne demande en rien de bonne foi et honnêtes."
Spinoza, <i>Ethique</i> , GF p. 262-264."La haine ne peut jamais être bonneni plus amplement."	Schopenhauer, <i>Le Monde comme volonté et comme représentation</i> , PUF p. 472-473. "Maintenant, pour revenirle même nom, pietà."
Leibniz, Essais de théodicée I, GF p. 116. "Mais il faut satisfaire la cause du mal déficiente."	Nietzsche, <i>Le Gai savoir</i> , GF p. 69-70. "La conscience que des erreurs."
Kierkegaard, <i>Ou bienou bien</i> Edition Bouquins Laffont p.512-513. "Les sphères où ce qui est une contradiction."	Aristote, <i>Physique</i> II 3 in Leçons de physique, Presses Pocket 1990 p.125-127. "§2. D'abord, en un premier sens, on d'où part le mouvement."
Malebranche, <i>Traité de morale</i> , I, 1, 20-21, GF, p.65-66. "C'est l'obéissance que l'on rend dans la désobéissance."	Kant, <i>Critique de la faculté de juger</i> , Pléiade II, p.1199-1200. "Il est absolument nécessaire pour sans qu'il pense quelque chose de sa possibilité."
Spinoza, <i>Traité politique. Lettres.</i> Lettre LVXIII, GF 1966 p.346-347. "Ce que j'ai dit dans ma lettre précédente mais de les rendre obéissants."	Marx, <i>Manuscrits de 1844</i> , Editions sociales p. 93-94. "D'autre part, en prenant les choses de l'homme et de la nature."
Machiavel, <i>Le Prince</i> chapitre XVIII, Folio 1980 p. 107-108. "Comment les Princes se laissera tromper."	Aristote, Seconds analytiques, Vrin p. 146-149. " Il n'est pas possible il en est ainsi."
Epicure, <i>Lettre à Hérodote</i> in <i>Lettres et maximes</i> , PUF p.101. "Ayant saisi distinctement cela les natures des corps."	Hegel, <i>Principe de la philosophie du droit §15 Add, Vrin</i> p.82. "Puisque j'ai la possibilité il ne sera plus libre."
Thomas d'Aquin, Somme théologique, II, 21, 4-5, GF p. 115-116. "Les effets correspondent à leurs causes donc créer quoique ce soit."	Hegel, <i>Esthétique</i> , Tome 1, Champs Flammarion p. 142-143. "En abordant le domaine de l'art leur objet est le même."
Descartes, <i>Discours de la méthode</i> , Garnier p. 628-629. "Et je m'étais particulièrement arrêté notre raison nous fait agir."	Machiavel, <i>Le Prince</i> , Pléiade p. 344-345. "Le Prince qui donne espérer refuge aucun."
Aristote, Ethique à Nicomaque, Vrin p 267-268. "Ce qui fait la difficultéà cause de sa généralité."	Foucault, L'ordre du discours, Gallimard p. 35-37. "A l'intérieur de ses limites erreur disciplinée."
Spinoza, Ethique II, GF p. 125-126. "Il n'y a dans l'âme aucune volition idées mutilées et confuses."	Tocqueville, <i>De la démocratie en Amérique</i> , GF p. 385-386. "Je veux imaginer sous quels traits dont le gouvernement est le berger."
Hume, <i>Enquête sur l'entendement humain, X,</i> GF p. 188-189 sans la note. "Un miracle est une violation ma croyance et mon opinion."	Aristote, Les Politiques I, 9, GF p. 117-119. "Une fois donc la monnaie désire sans limite."
Plotin, <i>Ennéades VI, 7, 22</i> , Les Belles Lettres p.94-95. "Lorsque l'on voit cette lumière la bonté et l'énergie dont il est capable."	Spinoza, <i>Ethique</i> , GF p. 255-256. "Que si les hommes expliquent la nature de l'âme."
Spinoza, <i>Traité théologico-politique</i> , chapitre 16, GF p. 261-262. "Par Droit et Institution de la nature de vivre suivant les lois de l'appétit."	Merleau-Ponty, <i>La Prose du monde</i> , Tel Gallimard p.187."Comment le <i>je pense</i> qui se mettent à voir."
Spinoza, <i>Traité de la réforme de l'entendement</i> §26, GF 189-190. "Sachant maintenant quelle sorte aller de l'avant."	Sartre, <i>L'Etre et le néant</i> , Tel Gallimard 1943 p. 125-126. "Que la réalité humaine soit manque dans l'être de la réalité humaine."
Platon, <i>République</i> , Pléiade I p. 1106-1107. "Nous devons, dis-jedommageable."	Locke, Le Second traité du gouvernement, XIII §149, Vrin p. 161-162. "Dans une société politique

	dissolution du gouvernement."
Mill, De la liberté, Folio p. 164-166. "J'ai dit qu'il était importantleur réputation."	Aristote, <i>Métaphysique A1</i> , Vrin tome I p. 3 à 7. "C'est de la mémoire connaissent les causes."
Kant, <i>Critique de la faculté de juger</i> , Vrin p. 69-70. "Afin de porter un jugement véritable contradiction".	Guillaume d'Ockham, Somme de logique, 1ere partie, TER p. 50-51. "Il faut donc dire que n'importeceux qui l'ont institué."
Aristote, <i>Ethique à Nicomaque</i> VI Chap. 4, Vrin p 282-284. "Les choses qui peuvent être autres dans le domaine du contingent."	Hume, <i>Traité de la nature humaine I</i> , GF p. 326-327. "Mais quelques confuses sans toutefois y être."
Descartes, <i>Méditations métaphysiques</i> IV, Pléiade p. 304-305. "En suite de quoi, me regardant la ressemblance de Dieu."	Cicéron, <i>Les Devoirs</i> Livre I, Les Belles Lettres 1965 p. 117-118. " En ce qui concerne l'omission de leur travail, de leurs moyens."
Kant, Théorie et pratique. Sur un prétendu droit de mentir par humanité, Vrin p. 25-26. "Le concept du devoir dans toute sa pureté elle avait encore le choix."	Heidegger, Les Concepts fondamentaux de la métaphysique, Gallimard 1983 p. 21-22. "La philosophie - un ultime débat cet 'en entier' est le monde."
Berkeley, <i>Principes de la connaissance humaine</i> §19-20, PUF vol. I p. 313-314. "Mais, pour expliquer davantage aucune idée?"	Kant, Essai pour introduire en philosophie le concept de grandeur négative, Vrin p. 54-56. "Il est souvent mal aisé toute cette activité."
Aristote, <i>La Politique</i> , Vrin p. 30-31. "En outre la cité est par nature discrimination de ce qui est juste."	Hume, De la délicatesse du goût et de la passion, in Essais esthétiques, Flammarion p.51-52. "Certains êtres sont sujets à de nos compagnons."
Descartes, <i>Passions de l'âme</i> art. 152-153 in Œuvres philosophiques. Garnier vol 3 p. 1066-1067. "Pour quelle cause on peut parfaitement la vertu."	Averroès, <i>Discours décisif</i> , GF 1996 p. 113-115. "Quant à la science qui éloigné de Dieu, exalté soit-il."
Heidegger, Le Principe de raison, Gallimard 1963.p 252-253. "Rien n'est sans raison le calcul qui assure."	Descartes, <i>Les Passions de l'âme</i> , articles 86-88, Garnier Vol 3 p. 1019-1020. "La passion du désir et de l'horreur."
Descartes, <i>Lettre au Père Gibieuf</i> 19 janvier 1642, Pléiade p.1142-1143. "La raison pour laquelle je crois et les causes de leurs mouvements."	Epicure, <i>Maximes capitale</i> XXXIII à XXXVII, Pléiade p. 57-58. "La justice n'est pas leur regard sur les réalités."
Pascal, <i>Pensées et opuscules</i> , Hachette p. 479-480. "Montaigne a tort d'un certain côté."	Kant, <i>Critique de la faculté de juger</i> , Vrin p. 127-128. "Les maximes suivantes du sens celles de la raison."
Leibniz, <i>Essais de théodicée</i> , 1ere partie § 36-37, GF p. 124-125. "Les philosophes conviennent aujourd'hui dont nous sommes convenus d'abord."	Vico, <i>De l'Antique sagesse de l'Italie</i> , chap.1, GF p. 76-78. "La science humaine est donc née du défaut le vrai qu'ils connaissent."
Kant, Critique de la faculté de juger, Vrin p.147-148. "Ceci posé le génie convient à l'Idée."	Plotin, <i>Ennéades</i> , I, 7, Les Belles Lettres p. 108-109. "Peut-on dire le Bien de deux manières."
Rousseau, <i>Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes</i> , Pléiade III p.132-133. "De quoi s'agit-il la formation du monde."	Leibniz, <i>Nouveaux Essais sur l'entendement humain,</i> Livre II chap. XXI, GF 1990 p.140-141. "Théophile. II me semble d'appeler cela contrainte."
Hobbes, <i>Le Citoyen</i> , GF p.142. "Aristote range parmi craindre de ce côté-là."	Platon, <i>Alcibiade</i> 132 b - 133 c, Pléiade I p. 245-246. "Ton langage, Socratel'œil se verrait lui-même."
Montesquieu, L'esprit des lois, XX chap. 2, Pléiade p 585-586. "L'effet naturel du commerce pour sa quote-part."	Aristote, <i>Métaphysique I</i> , Vrin 1991 p. 347-348. "L'être se prend en de multiples sens la Substance."
Rousseau, Second discours, Gallimard p. 148-149. "Le premier langage de l'homme pour établir l'usage de la parole."	Spinoza, <i>Ethique</i> IV chapitre XXX II, Pléiade p. 562. "Mais la puissance humainel'ordre de la Nature entière."
Wittgenstein, Recherches philosophiques, §47, Gallimard NRF p.52-53. "47. Mais que sont les parties de différentes façons."	Platon, Gorgias, Pléiade p. 428-429. "La philosophie en effet qu'il mérite les verges."
Kant, Idée d'une histoire universelle, Pléiade II p. 195-	Merleau-Ponty, Phénoménologie de la perception,

196. "Ce problème est en même temps tentatives vaines."	avant-propos XV-XVIII, Gallimard. "La plus importante acquisition nœud de relations."
Bergson, Les Deux sources de la morale et de la religion, Œuvres, Puf p.990-991. "C'est la société résistance à soi-même."	Hegel, Esthétique I, Flammarion p. 61. "L'universalité du besoin d'art une œuvre d'art."
Rousseau, <i>Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes</i> , Pléiade p. 156-157. "Il est donc bien certainde ceux qui le composent."	Leibniz, <i>Discours de métaphysique §2,</i> Vrin p. 26-28."Ainsi, je suis fort éloigné non plus que son essence."
Montaigne, Essais II chap. XII, Folio p. 394-395. "Pour juger des apparences ou commence à mourir avant qu'il soit né."	Kant, <i>Critique de la Raison pure</i> , Dialectique transcendantale, I. De l'apparence transcendantale, Pléiade p. 1012-1013. "En effet, la vérité ou l'apparence celui de la sensibilité."
Rousseau, <i>Emile</i> Livre IV, Pléiade 1969 p. 600. "Exister pour nous, c'est sentir elle ne nous a point égarés."	Leibniz, <i>Essais de théodicée,</i> GF p. 124-125. "Mais venons aux Convenus d'abord."
Platon, Gorgias, GF p.231-233. "Car comment un homme jamais rempli."	Arendt, <i>Condition de l'homme moderne</i> , Pocket p. 269-270. "Que l'homme ne puisse par rapport au monde."
Leibniz, Nouveaux Essais sur l'entendement humain, GF 1990 p.39. "Les bêtes sont purement empiriquesencore l'homme de la bête."	NIETZSCHE, <i>Le Gai savoir</i> § 54, Folio Essais p. 92. "La Conscience et l'Apparence la durée du rêve."
Sénèque, <i>De la brièveté de la vie</i> , Pléiade. Les Stoïciens p. 714-715. "Ce qui fait la vie brève leur fait perdre la nuit."	Hegel, <i>Principes de la philosophie du droit</i> §270, Vrin p. 277-278. "C'est la connaissance philosophique et de la rationalité."
Augustin, <i>La cité de Dieu</i> , XI, Point Seuil p.45- 46. "Car nous sommes comment être heureux sans être?"	Condillac, <i>Traité des sensations</i> , Fayard 1984, 293-294. "Les sentiments qui nous sont le plus familier que la sensation transformée."
Pascal, <i>De l'esprit géométrique</i> in Œuvres, Pléiade p. 578-579. "Les choses étant bien entendues ne sont pas évidentes d'elles-mêmes."	Platon, <i>Gorgias</i> in Œuvres Tome 1, Pléiade p. 397-398. "Mais quant à moi laid ce qui est mauvais."
Kant, Critique de la raison pure in Œuvres	
philosophiques, Pléiade I p. 1421-1422. "La première chose qui nous est l'association des représentations."	Pascal, Œuvres complètes, Seuil p. 367. "Il y a dans le monde pour les grandeurs naturelles."
chose qui nous est l'association des	
chose qui nous est l'association des représentations."  Comte, Discours sur l'esprit positif, in Œuvres choisies, Aubier 1943 p.217-218. "Considéré d'abord dans son acception pu être que critique."  Freud, Introduction à la psychanalyse, Payot p. 354-	monde pour les grandeurs naturelles."  Aristote, <i>Ethique à Nicomaque</i> , Vrin p. 505-507. "Nous
chose qui nous est l'association des représentations."  Comte, Discours sur l'esprit positif, in Œuvres choisies, Aubier 1943 p.217-218. "Considéré d'abord dans son acception pu être que critique."  Freud, Introduction à la psychanalyse, Payot p. 354-355. "Avant de terminer cette leçon amour des	monde pour les grandeurs naturelles."  Aristote, Ethique à Nicomaque, Vrin p. 505-507. "Nous avons dit que que consiste le bonheur."  Hegel, Phénoménologie de l'esprit, Aubier II p.261-262. "Les statues sont maintenant soit même
chose qui nous est l'association des représentations."  Comte, Discours sur l'esprit positif, in Œuvres choisies, Aubier 1943 p.217-218. "Considéré d'abord dans son acception pu être que critique."  Freud, Introduction à la psychanalyse, Payot p. 354-355. "Avant de terminer cette leçon amour des femmes."  Hegel, Principes de la philosophie du droit §187, Gallimard p. 155-156. "Comme citoyens conformité à l'entendement."  Montaigne, Essais II chapitre 12, Folio p.189-190. "Il y a quelque différence de Dieu et de nature."	monde pour les grandeurs naturelles."  Aristote, Ethique à Nicomaque, Vrin p. 505-507. "Nous avons dit que que consiste le bonheur."  Hegel, Phénoménologie de l'esprit, Aubier II p.261-262. "Les statues sont maintenant soit même comme esprit."  Malebranche, De la recherche de la vérité Livre I, Vrin 2006 p. 129-130. "par ce mot de volonté les objets
chose qui nous est l'association des représentations."  Comte, Discours sur l'esprit positif, in Œuvres choisies, Aubier 1943 p.217-218. "Considéré d'abord dans son acception pu être que critique."  Freud, Introduction à la psychanalyse, Payot p. 354-355. "Avant de terminer cette leçon amour des femmes."  Hegel, Principes de la philosophie du droit §187, Gallimard p. 155-156. "Comme citoyens conformité à l'entendement."  Montaigne, Essais II chapitre 12, Folio p.189-190. "Il y	monde pour les grandeurs naturelles."  Aristote, Ethique à Nicomaque, Vrin p. 505-507. "Nous avons dit que que consiste le bonheur."  Hegel, Phénoménologie de l'esprit, Aubier II p.261-262. "Les statues sont maintenant soit même comme esprit."  Malebranche, De la recherche de la vérité Livre I, Vrin 2006 p. 129-130. "par ce mot de volonté les objets qui lui plaisent."  Hegel, Phénoménologie de l'esprit, Aubier I p. 28-29. "Ce qui est bien connu puissance absolue."  Montaigne, Essais, Pléiade p. 899-900. "Les autres forment l'homme de l'humaine condition."
chose qui nous est l'association des représentations."  Comte, Discours sur l'esprit positif, in Œuvres choisies, Aubier 1943 p.217-218. "Considéré d'abord dans son acception pu être que critique."  Freud, Introduction à la psychanalyse, Payot p. 354-355. "Avant de terminer cette leçon amour des femmes."  Hegel, Principes de la philosophie du droit §187, Gallimard p. 155-156. "Comme citoyens conformité à l'entendement."  Montaigne, Essais II chapitre 12, Folio p.189-190. "Il y a quelque différence de Dieu et de nature."  Spinoza, Traité politique. Lettres, Flammarion 1966 p. 297-298. "Quelle difficulté on deux personnes dans une autre absurdité."  Kant, Critique de la faculté de juger, § 49, Vrin p. 143-144. "De certaines productions dépasse la nature."	monde pour les grandeurs naturelles."  Aristote, Ethique à Nicomaque, Vrin p. 505-507. "Nous avons dit que que consiste le bonheur."  Hegel, Phénoménologie de l'esprit, Aubier II p.261-262. "Les statues sont maintenant soit même comme esprit."  Malebranche, De la recherche de la vérité Livre I, Vrin 2006 p. 129-130. "par ce mot de volonté les objets qui lui plaisent."  Hegel, Phénoménologie de l'esprit, Aubier I p. 28-29. "Ce qui est bien connu puissance absolue."  Montaigne, Essais, Pléiade p. 899-900. "Les autres forment l'homme de l'humaine condition."  Thomas d'Aquin, Somme théologique, Cerf 1984 tome II, p. 606. "Les lois que portent les hommes obéir à Dieu qu'aux hommes."
chose qui nous est l'association des représentations."  Comte, Discours sur l'esprit positif, in Œuvres choisies, Aubier 1943 p.217-218. "Considéré d'abord dans son acception pu être que critique."  Freud, Introduction à la psychanalyse, Payot p. 354-355. "Avant de terminer cette leçon amour des femmes."  Hegel, Principes de la philosophie du droit §187, Gallimard p. 155-156. "Comme citoyens conformité à l'entendement."  Montaigne, Essais II chapitre 12, Folio p.189-190. "Il y a quelque différence de Dieu et de nature."  Spinoza, Traité politique. Lettres, Flammarion 1966 p. 297-298. "Quelle difficulté on deux personnes dans une autre absurdité."  Kant, Critique de la faculté de juger, § 49, Vrin p. 143-	monde pour les grandeurs naturelles."  Aristote, Ethique à Nicomaque, Vrin p. 505-507. "Nous avons dit que que consiste le bonheur."  Hegel, Phénoménologie de l'esprit, Aubier II p.261-262. "Les statues sont maintenant soit même comme esprit."  Malebranche, De la recherche de la vérité Livre I, Vrin 2006 p. 129-130. "par ce mot de volonté les objets qui lui plaisent."  Hegel, Phénoménologie de l'esprit, Aubier I p. 28-29. "Ce qui est bien connu puissance absolue."  Montaigne, Essais, Pléiade p. 899-900. "Les autres forment l'homme de l'humaine condition."  Thomas d'Aquin, Somme théologique, Cerf 1984 tome II, p. 606. "Les lois que portent les hommes obéir à

toute autorité."	universel."
Wittgenstein, <i>Le Cahier bleu</i> , Tel 1996, p. 113-114. "Il n'y a pas de réponse extrêmement divers."	Descartes, <i>Règles pour la direction de l'esprit, IV,</i> Garnier p. 90-92. "Les hommes sont la proiesi faciles soient-ils."
Kant, <i>Critique de la raison pure</i> , Pléiade I p.863-864. "Penser un objet intuitions empiriques."	Epictète, <i>Entretiens</i> III, Pléiade. Les Stoïciens p.987-988. "L'isolement est l'état qui leur est propre."
Kant, Critique de la Raison Pratique, Pléiade II, p.698-	Machiavel, Discours sur la 1ère Décade de Tite-Live,
699. "Nous trouvons cependant notre nature le nom de sentiment moral."	Pléiade p. 517-518. "L'expérience prouve que jamais fort en vénération parmi eux."
Spinoza, <i>Ethique</i> , GF p. 61-63. "Il suffira pour le momentdu même délire que les hommes."	Sénèque, <i>De la tranquillité de l'âme,</i> Pléiade. Les Stoïciens p. 686-687. "Mais il ne sert à rien la douleur."
Platon, <i>Philèbe</i> , Les Belles Lettres p. 72-74. "Socrate: Prenons donc ce nouveau Protarque: que le plaisir	Hume, Enquête sur les principes de la morale, III, 1, Aubier p. 42-43. "La rage et la violence et son
est un bien;"  Marx, Manuscrits de 1844, GF p. 115-116. "L'animal	obligation morale." Spinoza, <i>Traité politique</i> , GF p. 28-29. "Il faut
se confond les lois de la beauté."  Hume, Enquête sur l'entendement humain, GF 1983 p.	considéreropposer une contrainte."  Spinoza, <i>Ethique</i> V, GF p. 340-341. "La béatitude
87-88. "J'oserai affirmer ou à un tigre."  Arendt, <i>La Crise de la culture</i> , Gallimard 1986 p. 122-123. "Le symptôme le plus significatif ont d'avance leur place fixée."	n'est pas est difficile autant que rare."  Platon, <i>Ménon,</i> Flammarion 1991 p. 142-145. "Il y a donc des hommes Socrate, et que personne ne veuille le mal."
D'Ockham, Somme de logique I, chap.15, TER 1993 p. 51-52. "On peut prouver qu'aucun universel d'abord en un autre."	Descartes, Les <i>Principes de la philosophie</i> art. 2 et 3, Classiques Garnier p. 147-149. "Comment nous savons aussi naturellement."
Kant, Critique de la raison pure, GF p. 350-351. "J'entends par idée ou du moins limitative."	Descartes, Œuvres. Lettre à Christine de Suède du 20 novembre 1647, Garnier tome III p. 746-747. "Car, comme tous les vicesl'entremise des yeux."
Hegel, <i>Principes de la philosophie du droit,</i> § 258, Vrin p.259-260. "En ce qui concerne ce concept elle est pour soi."	Anselme de Cantorbery, Sur l'accord de la préscience, de la prédestination et de la grâce, Cerf p.181. "Quelqu'un a dans le cœur libre le choix et libre la volonté."
Nietzsche, <i>Le Gai savoir</i> §111, Folio Essais p. 154-155. "D'où est né la logiquemaintenant secrètement."	Platon, <i>La République</i> X 597e-598d, Pléiade I p. 1208-1209. "Sur l'imitateur, donc rien de plus vrai! dit-il."
Mill, <i>De la liberté</i> , Gallimard 1990 p. 151-153. "On concédera probablement machine à vapeur."	Aristote, <i>Métaphysique</i> II, Vrin p. 488-492. "Il y a des philosophes aucune impossibilité."
Hegel, Esthétique, tome I, Flammarion, p.39-40. "En nous prononçant un contenu particulier."	Hume, Essais et traités sur plusieurs sujets, vol 1, essai V, L'origine du gouvernement, Vrin 1999 p. 99-100. "Tous les gouvernements et par ignorance à oublier."
Augustin, <i>Confessions</i> , III, Chap. 2, Garnier p.79-81. "Les spectacles du théâtre capable de cela."	Hegel, <i>Phénoménologie de l'esprit I</i> , Aubier p.258-260. "D'abord cet extérieur l'expression qui est cherchée."
Montaigne, Essais III, Folio Classique p.34-35." Les autres forment l'homme de l'humaine condition."	Aristote, <i>La politique</i> , Vrin p.195-197. "Mais assurémentune communauté d'hommes libres."
Descartes, <i>Méditations métaphysiques</i> II, Pléiade p. 276-277. "Mais moi, qui suis-je? que je suis quelque chose."	Russell, <i>Problèmes de philosophie</i> , Payot 1989 p. 117. "Le mot 'idée' expérience directe d'universaux."
Kierkegaard, <i>Point de vue explicatif de mon œuvre d'écrivain</i> in Œuvres complètes, Edition de l'Orante p.83-84. "La foule, non celle-ci effroyable mensonge!"	Descartes, <i>Lettre à Christine de Suède</i> 20 novembre 1647, Pléiade p.1282-1283. "je considère de récompenser ou de punir."
Platon, Alcibiade 132 b- 133 c, Pléiade I p. 245-	Hobbes, Le Citoyen, GF p. 142. "Aristote range parmi

246. "Ton langage, Socrate, est à mon sens l'œil se verrait lui-même."	les animaux craindre de ce côté-là."
Aristote, <i>Poétique</i> , Les Belles Lettres 1961 p. 33. "La poésie semble biende leurs improvisations."	Locke, <i>Deuxième traité sur le gouvernement civil</i> chap. IX, Vrin p. 146-147. "Si l'homme est aussi libreceux qui s'y essaient."
Freud, <i>Malaise dans la civilisation</i> , Puf p. 64-65. "La part de vérité le bien-fondé."	Descartes, Règles pour la direction de l'esprit, Pléiade p. 37-38. "Règle premièrey ont quelque rapport."
Rousseau, <i>Du Contrat social,</i> Livre I Chapitre 8 en entier, Pléiade III p.364-365. "Ce passage mon sujet."	Aristote, <i>Métaphysique II</i> , Vrin p.460-462. "II résulte manifestement le composé de la matière et de la forme."
Comte, Catéchisme positiviste, GF p. 122-123. "Il est aisé de l'ordre universel."	Kant, <i>Critique de la faculté de juger,</i> II, § 56, Vrin p. 162-163. "Exposé de l'antinomie du goût L'assentiment nécessaire d'autrui à ce jugement."
Kant, <i>Critique de la raison pure,</i> PUF 1957 p. 80-81. "C'est déjà une grande et nécessaire preuve non la forme mais le contenu"	Epictète, <i>Entretiens,</i> Les Belles Lettres p. 54-55. "Ne veux-tu donc pasun homme heureux?"
Platon, <i>Gorgias</i> , GF p. 234-235. "Bien. Allons donc, je vais te proposer en même temps."	Merleau-Ponty, <i>Phénoménologie de la perception</i> , Tel Gallimard p. 318-319. "Notre image du monde ne peut être composée tout acte de conscience."
Machiavel, Discours sur la première décade de Tite- Live, Pléiade p. 509-510. "Tous les hommes louent le passé ne se trompent plus."	Descartes, <i>Règles pour la direction de l'esprit</i> , VIII. Pléiade p. 64-65. "Mais pour n'être pas toujours ou dans d'autres sciences."
Epictète, <i>Entretiens</i> , Pléiade. Les Stoïciens p. 808-809. "A part une seule des choses extérieures."	Descartes, Lettre au marquis de Newcastle du 23 novembre 1646, Pléiade p. 1255-1256. "Enfin il n'y a aucune de nos actions leurs pensées, s'ils en avaient.
Hegel, <i>Principes de la philosophie du droit</i> , Vrin 1989 p. 142. "La théorie de la peine dans les théories de la peine."	Merleau-Ponty, <i>Phénoménologie de la perception</i> , Gallimard p. 73-74. "Une psychologie est toujours l'opacité du fait disparaîtrait."
Montaigne, <i>Essais</i> , Pléiade p. 506-507. "Il y a quelque différence et de nature."	Hegel, <i>Principes de la philosophie du droit</i> § 258, Vrin 1975 p. 258-259. "Si l'on confond l'Etat avec la société civileconcept pensé."
Platon, Le Sophiste, Pléiade II p. 268-270. "Dans l'art d'acquérir s'est révélée être pour nous."	SARTRE, L' <i>Imaginaire</i> , Idées Gallimard p. 20-22. "Quand je perçois une chaise mais sur un objet."
Lucrèce, <i>De la nature</i> , Livre II, Les Belles Lettres p. 42-44. "II est doux l'examen de la nature et son explication."	Kant, <i>Critique de la faculté de juger</i> , Vrin 1979 p. 65-67. "Tout intérêt corrompt que celui d'un autre."
Bergson, <i>La Pensée et le mouvant,</i> in Œuvres, Puf p. 1385-1386. "Réfléchissons en effet un intérêt actuel."	Descartes, Les Passions de l'âme, Garnier Vol.3 p. 984-985. "Quel est le principal effet des passions qui se rapporte à cette volonté."
Marx, Introduction générale à la critique de l'économie politique, Pléiade I p. 260-261. "La société bourgeoise est l'organisation de se critiquer elle-même."	Descartes, Correspondance avec Elisabeth, GF 119-121. "Or il y a eu trois principales à en bien juger."
Platon, <i>Gorgias</i> , Pléiade p. 428-429. "Voilà donc comment suffisant."	Kant, <i>Critique de la faculté de juger</i> §40, Vrin 1968 p. 127-128. "Sous cette expression de sensus communisl'état d'une raison passive."
Schopenhauer, <i>Le Monde comme volonté et comme représentation, Tome II,</i> Folio p. 2044-2045. "Tout dans la vie indique à s'en détourner.	Platon, <i>Timée</i> , GF 1992 p.118-119. "Disons maintenant pour quelle raison apparentés par nature."
Aristote, les politiques, I, 2, Vrin 1990 p. 90-92. "Il est manifeste, à partir de cela c'est soit une bête soit un dieu."	Malebranche, <i>Recherche de la vérité</i> , Livre IV, chapitre XI, Vrin 2006 p. 74-75. "On ne voit la vérité que lorsqu'onpour la conversion du cœur."
Marx, Contribution à la critique de l'économie politique, Editions sociales p. 149-150."L'objet de cette étudevivant et parlant ensemble."	Aristote, Physique IV 218b 09 - 219a, Les Belles Lettres p. 148-149. "Mais puisque le temps paraît surtoutni sans le mouvement."

I	Cournot, Matérialisme, vitalisme, rationalisme, Vrin p.
Spinoza, <i>Traité théologico-politique</i> , GF p. 329-330.	41-42. "Le déterminisme absolu détermination
"Des fondements de l'Etat qui est bon."	rigoureuse."
Pascal, Pensées et opuscules, Hachette p. 449-450.	Platon, <i>La République</i> 555b-556b, GF 1966 p. 315-
"Car il ne faut point inclina cor meum, Deus."	316. "Or n'est-il pas déjà ils ne sont bons à rien?"
Platon, <i>Gorgias</i> , GF p. 163-164. "L'art qui s'occupe	Kant, <i>Anthropologie du point de vue pragmatique</i> , Vrin
qui agit sans raison."	1964 p. 52-53. "Avant que l'artiste puisse présenter
qui agit sans raison.	d'un monde invisible."
Descartes, Dioptrique, Garnier vol. 1 p.684-685. "II	Lucrèce, <i>De la Nature</i> Livre III, Les Belles Lettres p.
faut, outre cela elles ont en soi leur ressemblance."	116-117. "La mort n'est donc rienla mort immortelle
ladi, outre cela clies on en soi leur ressemblance.	l'a détruite."
Bachelard, Le Nouvel esprit scientifique, Puf p. 16-17.	
"L'observation scientifique est des ensembles	137-138. "Le terme de liberté est incline sans
rationnels."	nécessiter."
Epictète, <i>Entretiens</i> , II, 8, 1-13 Les Belles lettres Vol 2	Descartes, Les Passions de l'âme, Art. 147-148,
p.29-30. "Dieu est utile, mais le bien et tu l'ignores."	Pléiade p. 765-767. "J'ajouterai seulement encore la
pize our blow out aline, male le blemm et la rightion	tranquillité de son âme."
Montaigne, Essais, Livre II, Chapitre 12, Folio	Kant, <i>Critique de la faculté de juger</i> , Pléiade p 1025-
Gallimard 2009 p. 394-395. "Pour juger des	1026. "Cela permet égalementune présentation
apparencesune incertaine et débile opinion."	adéquate."
Tocqueville, De la démocratie en Amérique, II, GF	Spinoza, <i>Traité de la réforme de l'entendement</i> § 27,
1981 p. 219-220. "Lorsque les hommes ressentent il	GF p. 191-192. "pour savoir que je sais l'idée vraie
pourra réclamer lui-même."	donnée."
Foucault, Histoire de la sexualité, La Volonté de	Descartes, <i>Principes de la philosophie</i> , II, § I, Pléiade
savoir, Tel Gallimard p.121-123. "Donc: analyser la	p.611-612. "I. Quelles raisons font substance des
formation une société donnée."	choses matérielles."
Aristote, Ethique à Nicomaque, III, 7, Vrin p.141-143.	Berkeley, Principes de la connaissance humaine,
"En faveur de ces considérations plus possible de	paragraphes 3 et 4, PUF vol. I p.320-321. "Que ni nos
ne pas l'être."	idées sans être perçue?"
Thomas d'Aquin, Somme théologique, II, 2, question	
66 art. 7, Edition du Cerf tome 3 p. 442-443. "Est-il	Kant, Critique de la faculté de juger, Pléiade II p 958-
permis de voler en cas de nécessité? ni rapine à	959. "On appelle intérêt la satisfaction que j'ai du
proprement parler."	goût."
Tocqueville, De la démocratie en Amérique I, GF p.	Platon, <i>Timée,</i> GF 1992 p. 115-117. "Or, il y a
349-351. "Le gouvernement qu'on appelle mixte	lieufabriquée par le démiurge."
pour la tyrannie."	
Platon, La Politique, 285c-286c, Pléiade II p. 385-387.	Sartre, L'Etre et le néant, partie II, Gallimard p. 156-
"L'Etranger: sur ce qui a été dit précédemment."	157. "Ainsi tout ce qu'on peut dire je pense donc
	j'étais."
Nietzsche, Par delà le bien et le mal, éd. 10-18, p. 49-	
50. "19. Les philosophes ont coutume dont on se	
croit obéi."	est vrai que les sciences celui qui entend."
Diderot, Œuvres T.III p. 22-23. "De la puissance qui	Aristote, Métaphysique, Vrin 1991 p.16-19. " C'est, en
vient du consentement le sujet du Prince."	effet, l'étonnementl'emporte en excellence."
Aristote, Ethique à Nicomaque, Vrin p.267-268. "Ce	HEIDEGGER, Essais et conférences, Tel Gallimard
qui fait la difficulté une disposition entièrement	p.21-22. "La centrale électrique des modes du
distincte."	dévoilement."
Hume, Enquête sur l'Entendement humain, X, GF 188-	
190 (sans la note). "Un miracle est une violation des	Aristote, Les Politiques, Livre I chap. 9, GF p. 117-
lois ma croyance et mon opinion."	119. "Une fois donc la monnaie désire sans limite."
Kant, Prolégomènes à toute métaphysique future,	Bergson, La pensée et le mouvant in Œuvres, PUF
Pléiade II p.113-114 notes incluses. "La raison pure	p.1385-1386. "Devant le spectacle une autre
exige l'ensemble de l'expérience."	ponctuation."
Hume, Essais esthétiques, GF 2000 p. 140-141.	Descartes, <i>Discours de la méthode</i> , Garnier Vol. 1 p.
"Ainsi, bien que les principes du goûtla véritable	568-569. "Le bon sens estd'une même espèce."

norme du goût et de la beauté."	
Nietzsche, <i>Le Gai savoir</i> § 54, Folio p.92. "§54. La Conscience et l'Apparence la durée du rêve."	Leibniz, <i>Nouveaux Essais sur l'entendement humain</i> , GF p.39. "Les bêtes sont purement empiriques encore l'homme de la bête."
Nietzsche, <i>Par delà le bien et le mal, GF 2000</i> p. 204. "Ce quelque chose qui commande sentiment de force accrue."	Leibniz, <i>Nouveaux Essais</i> , Préface. GF 1990 p. 40-41. "Je me suis servi elle ne soit rien?"
Merleau-Ponty, <i>Sens et non-sens</i> , Nagel p. 124-125. "Cette question est en quelque sorte s'échange."	Aristote, <i>Ethique à Nicomaque</i> , Vrin 1990 p. 119-120. "On admet d'ordinaire une pareille action en ellemême?"
Merleau-Ponty, <i>Phénoménologie de la perception</i> , Tel Gallimard p. 517-518. "Qu'est-ce donc que la liberté? et devienne motif et appui."	Leibniz, <i>Nouveaux Essais sur l'entendement humain</i> , GF, p. 41-42. "D'ailleurs, il y a mille marques tout le reste de l'univers."
Aristote, Les Politiques, GF p.383-384. "Mais le plus efficace c'est le salut."	Locke, <i>Identité et différence</i> , II, chap. 27, §23, Point Seuil p. 171-173. "Il n'y a que la conscience uniquement par l'identité de conscience."
Russell, <i>Problèmes de philosophie</i> , Payot 1989 p. 88-89. "Il faut d'emblée admettre au-delà de toute limite assignable."	Platon, <i>République</i> , VI, Pléiade I p. 1075-1076. "Au fait, repris-je en entendre non plus"
Spinoza, <i>Ethique</i> , GF p. 262-264."La haine ne peut jamais être bonneni plus amplement."	Schopenhauer, <i>Le Monde comme volonté et comme représentation</i> , Folio II p. 1796-1797." L'impression d'une œuvre généralement limitées."
Rousseau, <i>Contrat social,</i> Livre II Chap. 6, Pléiade III p. 380. "Les lois ne sont proprementnécessité d'un législateur."	Platon, <i>Phédon</i> 79c-e, Pléiade I p. 798-799. "Mais voici encore l'autre espèce."
Platon, <i>Le Banquet</i> in Le Banquet- Phèdre, GF p. 67-68. "XXV: elle continua l'amour est aussi amour de l'immortalité."	Rousseau, <i>Discours sur l'Economie politique</i> , Pléiade III p. 259-260. "La patrie ne peut subsister sans la liberté entre l'avarice, une maîtresse et la vanité?"
Bergson, <i>L'Evolution créatrice</i> in Œuvres, Puf p. 649-650. "L'évolution de la vie qui sommeillent encore en elle."	Descartes, Les Passions de l'âme Art. 5, Vrin 1970 p. 68-69."Art. 5. Que c'est erreur de croire son mouvement cesse d'agir."
Marx, <i>Manuscrits de 1844</i> , GF p.188-189. "De quelle manière l'augmentation que pour posséder."  Levinas, <i>De l'existence à l'existant</i> , Vrin 2002 pp. 46-	Leibniz, <i>Discours de métaphysique</i> , Vrin p.41-42. "Dieu ne fait rien horsdont dépend tout l'univers."  Aristote, <i>Physique</i> , II, 8, Les Belles Lettres pp. 79-80.
47. "En écoutant une mélodie qui rapproche la musique du jeu."	"Maintenant, le nécessaire cause de la fin."
Foucault, <i>Dits et écrits</i> II, Quarto Gallimard, p.1591-1592. "Mais il y a dans la connaissance de la vie une morale plus qu'une théorie."	Leibniz, <i>Nouveaux</i> essais, II 21, GF p.159-160. "Un homme qui a la goutteprésents qui en détournent."
Leibniz, <i>Essais de théodicée</i> §33, GF p. 431. "Dieu veut ce qui est ne peut être prise que du bien."	Marx, <i>Manuscrits de 1844</i> , Editions sociales p. 137-138. "Supposez un être histoire naturelle de l'homme."
Kant, Critique de la raison pure, Puf 1966 p. 186. "Supposez qu'avant un événement quelque chose qui arrive."	Hobbes, <i>Le Citoyen</i> , GF pp. 96-97. "Mais la plus ordinaire causeque je la suive à ma conservation."
Cicéron, <i>Traité des lois</i> , Les Belles Lettres p. 23-24. "Si ce qui nous détourne par un autre intérêt."	Descartes, <i>Règles pour la direction de l'esprit,</i> X, Pléiade p. 71-72. "Mais d'aucuns dans la rhétorique."
Kant, Idée d'une histoire Universelle au point de vue cosmopolitique, in Opuscule sur l'histoire, GF p. 70-	
71. "Les hommes pris individuellement d'un principe général de sa nature?"  Hobbes, <i>Le Citoyen</i> , GF p. 126-127. "Tous les auteurs	Montaigne, <i>Essais</i> , Folio p. 392-394. "Le dégoûté charge la fadeur au rouet."  Kant, <i>Prolégomènes</i> §36, Vrin p. 94-95. "La possibilité
demeurent d'accord doit être nommée loi morale."	de l'expérience en général deuxième alternative."

Platon, <i>Criton 49a - d</i> , GF 1965 p. 72-74. "Admettonsnousnous venger en le rendant; "	Arendt, Condition de l'homme moderne, Calmann- Lévy 1983 p. 367-368. "Le renversement dont il s'agit
Montesquieu, <i>L'esprit des lois</i> , Livre V, chapitre 4, Pléiade p. 274-275. "L'amour de la République très heureux."	ici des savants sur la nature."  Leibniz, <i>Nouveaux Essais</i> , Livre IV, chapitre 2, §14, GF 1990 p. 995. "Mais pour revenir à vous selon des vérités de raison."
Hegel, <i>Esthétique</i> , II, Flammarion p. 123-124. "Si le domaine un sens spirituel."	Bacon, <i>Novum organum,</i> Puf p. 80-81. "Or les idoles la bonté divine."
Pascal, Œuvres complètes. Pensées, Seuil p. 512-513. "Nous connaissons la véritéinutile pour le salut."	Platon, <i>République</i> , GF 1966 p. 276-277. "Il nous faut donc…ils sont maintenant tournés."
Hobbes, <i>Léviathan, Ed</i> ition Sirey p. 128-129. "En effet, encore que ceux qui parlentdont on dispose."	Platon, Œuvres complètes II. Parménide, Pléiade p. 199-200. "Le tout de l'Idée de quelque façon que ce soit."
Epictète, <i>Entretiens</i> , Les Belles Lettres, p. 31-32. "Au reste, quand nous le garder tel?"	Kant, <i>Critique de la faculté de juger</i> , Vrin, p.188-190. "Pour reconnaître qu'une chosesinon être comprise."
Aristote, <i>Physique II</i> 192 b8- b32, Les Belles Lettres p. 59-60. "Parmi les êtres, en effet, les uns causes pour elles-mêmes."	Locke, <i>Identité et différence</i> , Point Essais Seuil 1998 p. 113-114. "§9, En quoi consiste l'identité personnelle à présent dans l'esprit."
Mill, <i>De la liberté</i> , Folio p. 119-121. "Cependant si l'absence vitalité d'une doctrine."	Aristote, <i>Métaphysique</i> 993 b 19-30, Vrin p. 107-110. "L'investigation de la vérité autant elle a de vérité."
Merleau-Ponty, Sens et non-sens, Nagel, p. 91-93. " Quand je perçois, je ne pense pasplus vieux que l'intelligence."	Descartes, Correspondance avec Elisabeth et autres lettres, GF 1989, p. 141-143. "Mais il faut que j'examineproprement nommées des passions."
Hume, <i>Traité de la nature humaine</i> , Livre I, GF p.343-344. "Pour moi, quand je pénètre le plus intimement ni des matériaux dont il est composé."	Hegel, <i>Esthétique</i> , vol. I, Flammarion, 9-10. "D'après l'opinion courante supérieur au naturel."
Sartre, Esquisse d'une théorie des émotions, Hermann 1995 p.56. "Ce qui est constitutif d'une émotion elle est intuition de l'absolu."	Platon, Gorgias, GF, p.222-224. "Est-ce le fait que l'homme supérieur que je comprends ce qu'on me dit."
Descartes, Correspondance avec Elisabeth et autres lettres. Lettre à Chanut du 6 juin 1647, GF p. 267-269. "Je passe maintenant à votre questionce qui n'arrive pas souvent aux autres."	Merleau-Ponty, Sens et non-sens, Nagel p.95- 96."Notre science du comportementréussit à construire."
Aristote, <i>Politique</i> IV, Vrin, p.260-261. "On doit en effet considérer une seule oligarchie."	Hume, <i>Traité de la nature humaine</i> , livre I, section XVI, GF p. 254-255. "En adaptant les moyens à des finsla simplicité, en prouve la vérité."
Leibniz, Essais de t <i>héodicée</i> , GF p.118-119. " Pour ce qui est du péché n'est que permissive."	Pascal, <i>Pensées</i> 131, Seuil. Œuvres complètes p. 515. "Voilà les principales forces gloire et rebut de l'univers."
Averroès, <i>Discours décisif,</i> GF p. 105-107. "3. Que la Révélation que l'on appelle 'démonstration'.	Kant, <i>Critique de la faculté de juger</i> , § 2, Pléiade II p. 958-960. "La satisfaction qui détermine juge en matière de goût."
Augustin, <i>La Cité de Dieu</i> , Vol.3, Seuil p. 121-122. "L'ordre c'est cette disposition pourrait-elle souffrir du bien qu'il a perdu?"	Hegel, <i>Principes de la philosophie du droit</i> , Vrin p. 229-230. "L'individu ne se donne une réalité l'objectivité éthique."
Spinoza, <i>Ethique</i> , Flammarion 1965 p.65-66. "Après s'être persuadéde son imagination."	Sénèque, <i>De la brièveté de la vie,</i> Pléiade Les Stoïciens p. 697-698. "Dans la foule des vieillards âge où bien peu parviennent."
	Descartes, La Recherche de la vérité par la lumière naturelle, Garnier vol. 2 p. 1114-1115. "Poliandre -
Marx, Le Capital, Pléiade p. 727-728. "Aussi il nous faut d'abord qu'il est moins attrayant."	Dites-nous donc aussi s'il avait bien pesé toutes les mêmes."
Aristote, <i>Physique</i> , Les Belles lettres p. 73-74. "Quant	Malebranche, Traité de morale I, I, 20-21, GF p. 65-

au hasard cet univers."	66. "C'est l'obéissance que l'on rend dans la désobéissance."
Kant, <i>Théorie et pratique,</i> Vrin p. 31-32. "La liberté en tant que capable de droit."	Malebranche, <i>Traité de morale</i> I, I, art. XII-XIV, GF p. 61-62. " Puisque les vérités spéculatives d'esprit et de volonté."
Foucault, <i>L'Archéologie du savoir</i> , Gallimard p. 238-239. "Cet ensemble d'éléments par le savoir qu'elle forme."	Aristote, <i>Ethique à Nicomaque</i> , IX, 4 1166a1-33, Vrin p. 441-445. "Les sentiments affectifs sont liés d'amitié."
Aristote, <i>Politiques,</i> III, 4, 1277b, GF 1990, p. 219-220. ""Mais il existe un certain pouvoir à partir de ce qui a été dit."	Kierkegaard, La Maladie à la mort in Œuvres complètes tome 16, p. 177-178. "Un homme en proie au désespoir se consumer, le moi."
Leibniz, <i>Nouveaux essais sur l'Entendement humain,</i> GF 1966, p. 167. "Théophile dit. L'exécution de notre désir est la raison ordonne."	Mill, De la liberté, Folio, p. 88-89. "C'est le devoir du gouvernement qu'il est dans le vrai."
Rousseau, <i>Du Contrat social</i> , Pléiade III p. 404-405. "Celui qui fait la loi sait mieux et tous à l'opinion."	Platon, <i>Phèdre</i> 269e - 271a, GF 2012 p. 166-169. "Tous les arts, je veux dire la nature d'une chose."
Merleau-Ponty, <i>Phénoménologie de la perception</i> , Gallimard, p.407. "Dans l'expérience du dialogue senti comme une menace pour moi".	Leibniz, <i>De l'origine radicale des choses</i> in Œuvres, Aubier Montaigne p. 339. "Supposons que le livre c'est-à-dire Dieu."
Bergson, Les deux Sources de la morale et de la religion, Puf Edition du Centenaire p.990-991. "C'est la société qui trace à l'individu Résistance à soimême."	Leibniz, <i>Nouveaux Essais sur l'entendement humain</i> , livre III chap. VI, GF 1990 p. 239. "J'ai des raisons pour croire qu'on n'en a eu jusqu'ici."
Descartes, <i>Discours de la méthode</i> 3e partie, Garnier p. 594-595. "Ma seconde maxime était après être mauvaise."	Hume, <i>Enquête sur l'entendement humain,</i> GF p. 157-158. "La dépendance mutuelle et de l'expliquer?"
Leibniz, <i>Essais de théodicée</i> , GF 1969 p. 110-111. "L'on s'est servi de tout temps ordre des espèces."	Bachelard, <i>La formation de l'esprit scientifique</i> chapitre I, Vrin p. 13-14. "Quand on cherche Tout est construit."
Aristote, <i>Ethique à Nicomaque</i> X, 7, Vrin p.451-453. "Les bienfaiteurs aiment ceux auxquels l'exprime en acte."	Diderot, <i>Le Rêve de d'Alembert</i> in Œuvres philosophiques, Garnier p.310-313. "Je suis donc tel qui ne souffre ou qui ne jouisse."
Rousseau, <i>Du Contrat social,</i> Pléiade III p. 440-441. "Il n'y a qu'une seule loi…pas été libre."	Kant, <i>Critique de la faculté de juger</i> , Vrin 1989 p. 50. "On nomme intérêt la satisfaction être indifférent en ce qui y touche."
Marc Aurèle, <i>Pensées pour moi-même</i> , XII, 2-4, GF p. 167-169. "Dieu voit à nuque la nôtre propre."	Leibniz, <i>Discours de métaphysique</i> , Vrin 1988 p. 113. "Il s'ensuit aussi sa notion enveloppe."
Aristote, <i>Ethique à Nicomaque</i> , Vrin p. 275-279. "Prenons pour base de discussion de cette sorte est un homme."	Merleau-Ponty, L'Œil et l'esprit, Folio p. 61-63. "Toute
Merleau-Ponty, <i>Phénoménologie de la perception</i> , Gallimard 1945 p. 240. "La pensée objective ignore ouverts par la perception."	Aristote, <i>Ethique à Nicomaque</i> , II, 5, 1106 b 5 - 1106 b 28, Vrin p. 103-105. "En tout ce qui est continu en ce qu'elle vise le moyen."
Heidegger, Essais et conférences, Tel Gallimard p. 21-22. "La centrale électrique sont des modes du dévoilement."	Aristote, <i>Ethique à Nicomaque</i> , Vrin p.267-268. "Ce qui fait la difficulté une disposition entièrement distincte."
Platon, <i>Phédon,</i> GF 1991 p. 275-276. "Bref voici à quoi du nom de cause."	Montesquieu, <i>L'Esprit des lois</i> , V, 7, Pléiade p. 279-281. "Il ne suffit pas le recevrait-on?"
Platon, <i>Gorgias,</i> GF p. 234-235. "Bien, allons donc en même temps."	Merleau-Ponty, <i>Phénoménologie de la perception</i> , Tel Gallimard p. 318-319. "Notre image du monde acte de conscience."
Diderot, Œuvres philosophiques, Garnier p. 186-188. "Il semble que la nature un jour toute sa personne."	Aristote, <i>Ethique de Nicomaque</i> , Vrin p. 284-286. "Une façon dont nous sphère des biens humains."
Epictète, <i>Entretiens</i> I, Pléiade. Les Stoïciens p. 838-839. "Au sujet des dieux de biens et de	Hegel, <i>Encyclopédie des sciences philosophiques</i> , Science de la Logique paragraphe 50, Vrin p.310-312.

compagnons."	"Parce que l'homme est pensantl'être véritable."
Leibniz, <i>Discours de métaphysique</i> IX, Vrin 1967 p. 37-38. "Il s'ensuivent de cela plusieurs paradoxes la toute puissance du Créateur."	Merleau-Ponty, Sens et non-sens, Nagel p. 41-43. "Ce qu'il peut y avoir fidèle à nous-mêmes."
Leibniz, <i>Discours de métaphysique et autres textes</i> , GF 2001 p. 318. "Toute proposition vraie en identiques.	Marc Aurèle, <i>Pensées pour soi-même</i> , Pléiade. Les Stoïciens p. 1152-1153. "Il ne faut seulement pas et ses œuvres."
Hume, <i>Traité de la nature humaine</i> , III, III, 2, GF, p.222-224. "Rien n'est plus désagréable si c'est par ignorance."  Machiavel, <i>Discours sur la première décade de Tite-Live</i> , Pléiade p. 509-510. "Tous les hommes louent le passé ne se trompent plus."	Platon, <i>République</i> , Livre III, 412d-413c, Pléiade p.972-973. "Il faut donc choisir de nous ensorceler:"  Descartes, La <i>Recherche de la vérité par la lumière naturelle</i> , Pléiade p. 883-884. "Mais, afin que vous conceviez la peine de les chercher."
Rousseau, Lettres écrites de la montagne, sixième lettre, Pléiade III p.806-807. "Qu'est-ce qui fait l'objet immédiat de l'union."	Leibniz, <i>Nouveaux Essais sur l'entendement humain</i> , II, XX, GF 1990 p.131."Mais pour revenir cette appellation est assez à mon gré."
Hegel, <i>Principes de la philosophie du droit</i> , §187, Vrin p. 218-219. "Les représentations de l'innocence la forme de l'universel."	Berkeley, <i>Principes de la connaissance humaine</i> , GF 1991 p. 77-78. "Mais, direz-vous pensées attentives du lecteur."
Tocqueville, De la démocratie en Amérique, II, IV, 3, GF 1981 p. 359-360. "Si, dans les siècles d'égalitéen se défendant lui-même."	Leibniz, <i>Discours de métaphysique</i> , Aubier p. 179-180. "Je veux bien avouer que nous sommes sujetstous les obstacles."
Marc Aurèle, <i>Pensées pour moi-même</i> , IX §42, GF p. 138-139. "Lorsque tu es offensé sa fin propre."	Leibniz, De la liberté §10-12, in Œuvres, Aubier p. 381-382. "Mais dans les vérités contingentes qui est hors du sujet."
Aristote, <i>Éthique à Nicomaque</i> , X, 7, 1177 a11-b5, Vrin p. 508-511. "Mais si le bonheur est une activité l'action en elle-même."	Nietzsche, <i>Crépuscule des idoles</i> , in Œuvres tome III, Laffont p. 977. "Pour prendre le rêve comme point de départ même la recherche."
Spinoza, <i>Traité politique</i> , Chap. III § 6, GF p.27. "Mais, peut-on objecter et conséquemment son droit."	Wittgenstein, <i>Recherches philosophiques</i> , Gallimard p. 51-52. "§105. Toute vérification de ce très loin de lui."
Alain, <i>Propos I</i> , Pléiade p. 1212-1213. "Ainsi ce qui plaîtbeaucoup de choses."	Platon, <i>Le Politique</i> , GF 2003 p. 194-195. "Poursuivonscelui de 'politique'".
Rousseau, <i>Rêveries du promeneur solitaire</i> , 5ème Promenade, Pléiade I p. 1046-1047. "Tout est dans un flux ici-bas la douceur."	Spinoza, <i>Traité politique</i> , Chap. II §7, GF p. 18. "Personne ne peut nier que l'homme une nécessité de sa nature."

# 2.3. Rapport sur l'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle

Rapport établi par Madame Isabelle BUTTERLIN-PARIENTE à partir des remarques des examinateurs.

Le jury invite les candidats à prendre une connaissance exacte de la nature de l'épreuve qui inscrit l'explication d'un texte dans l'analyse d'une situation professionnelle. L'épreuve se divise en deux moments, chacun d'une durée de trente minutes maximum : l'exposé du candidat concernant le texte qu'il a retenu, puisqu'il a le choix entre deux textes, puis l'entretien avec le jury.

Il est demandé aux candidats de procéder à la lecture du texte retenu, soit dès le début de leur exposé, soit à l'issue d'une brève introduction. Cette lecture permet de s'immerger d'emblée dans ce qui constitue l'essentiel de l'épreuve : l'analyse d'une situation professionnelle. Il ne s'agit bien sûr pas de tenir un métadiscours sur ce qu'il faudrait proposer à des élèves pour rendre le texte intelligible, mais bien de procéder à la mise en acte des exigences de lecture et d'explication philosophiques d'un texte. Le texte est en effet ce qui doit être expliqué, éclairé, et dont les significations, générales et particulières, doivent être, sinon entièrement partagées, du moins transmises pour l'essentiel, comme elles le seraient en situation professionnelle, avec des élèves des classes terminales.

Pour cela, il est nécessaire de s'interroger sur le statut de l'argumentation menée dans le texte, ce à quoi le jury invite les candidats à être plus attentifs. L'argumentation et plus précisément le mouvement de la pensée doivent être dégagés et mis en valeur, car ils sont les conditions *sine qua non* d'une compréhension du texte. Le jury aimerait donc voir les candidats réfléchir davantage sur le développement que propose le texte et les étapes par lesquelles il passe. S'agit-il de l'exposition d'une thèse, d'une assertion, d'une démonstration, d'un exemple, d'une analogie, d'une description, d'une observation de la nature, d'une véritable expérience de pensée (on doit mettre en garde contre la généralisation abusive de ce concept pourtant assez précis) ?

Ainsi, plusieurs candidats se sont trouvés en grande difficulté faute d'avoir mené une réflexion sur la nature du texte qu'ils devaient expliquer. Une candidate qui avait à expliquer un extrait de la *Lettre LXXVIII* de Spinoza à Oldenburg, ne tenant pas compte qu'il s'agissait d'une lettre dans laquelle l'auteur reprenait en partie le langage de son interlocuteur, c'est-à-dire le discours de l'imaginaire, a peiné à saisir le propos du passage et a été conduite à des remarques

hasardeuses sur l'image du modelage présente dans le texte. Ou encore, un candidat interrogé sur un texte de Bergson sur l'évolution de la vie et les deux directions de cette évolution, faute d'avoir posé explicitement la question du statut problématique du texte, n'est pas parvenu à l'expliquer, car il supposait de façon implicite tantôt qu'il s'agissait d'un texte « métaphorique », tantôt que ce n'était pas un texte « métaphorique », et cela sans avoir thématisé cette difficulté qui aurait dû émerger telle quelle dans sa réflexion.

Le jury regrette que les textes soient pris par les candidats comme de purs objets d'exercice académique et que l'étonnement philosophique n'en accompagne pas la lecture. On voit mal comment on peut prétendre intéresser une classe si la pensée de l'auteur qu'on explique n'est pas saisie dans le mouvement qui est le sien, à partit des problèmes qu'elle pose, de l'objet philosophique qu'elle identifie, de la solution qu'elle propose grâce aux outils conceptuels qui sont les siens. Pour rendre intéressante une pensée philosophique à l'œuvre dans un texte, il faut revenir à l'étonnement philosophique qui a rendu nécessaire son écriture, et le faire partager aux élèves. Identifier ce geste dans les textes et le faire apparaître est ce qui peut le mieux apprendre aux élèves ce qu'est le travail conceptuel, et il serait bon que l'accent soit porté sur ce travail d'identification.

Il ne s'agit pas de mettre en scène un étonnement, mais d'en faire un usage philosophique. Bien lire un texte demande d'en mettre en évidence la force de sa pensée. Ainsi, une candidate ne semble pas surprise, en lisant un extrait d'*Alcibiade* de Platon, que pour se connaître soi-même, il faille contempler l'âme d'un autre en laquelle on se mire. Un autre candidat, lisant un extrait du *Gai savoir* de Nietzsche, ne s'étonne nullement que la « sélection naturelle » darwinienne puisse privilégier les myopes et les aveugles. L'étonnement doit être présent dans une explication de texte, non pour faire des objections extérieures et acrobatiques à Platon ou à Nietzsche, mais pour se donner les moyens de saisir l'originalité d'une thèse, en interrogeant sa légitimité dans le cadre de l'extrait, pour mieux indiquer sa force.

Dans cette perspective, quelle forme pourrait prendre l'exigence de problématiser dans une explication de texte ? Prenons pour exemple le fragment des *Pensées* de Pascal concluant qu'on n'aime jamais personne que pour ses qualités empruntées. La candidate ayant choisi ce texte fit une bonne prestation, rendant bien compte de la pensée pascalienne opposant une substance sans qualités, supposée être le *moi*, et les qualités pour lesquelles on aime quelqu'un. La candidate établit bien l'objet du texte : si le moi est tel que Descartes le définit dans les *Méditations métaphysiques*, peut-on aimer autre chose que des qualités ? Elle défendit pendant la discussion cette thèse qui ne semblait nullement l'étonner, ni du point de vue d'un lecteur « naïf » (un amour fidèle ne va-t-il pas au-delà des qualités changeantes de l'aimé ?), ni

du point de vue d'une lecture interne à l'œuvre de Pascal (le Christ ne nous aime-t-il pas personnellement ?). Or, si la candidate avait laissé s'exprimer son étonnement, elle aurait pu poser le problème suivant : Pascal assume-t-il la définition cartésienne du moi, ou le cas de l'amour est-il un contre-exemple permettant d'infirmer ladite définition ? Dans le premier cas, il faut tenter d'articuler la thèse de Pascal sur l'amour apparemment soutenue dans l'extrait avec d'autres textes de Pascal (par exemple les *Trois discours sur la condition des grands* – ce que proposa d'ailleurs la candidate). Dans le second cas, il faut tenter d'expliquer pourquoi Pascal ne s'exprime pas, en vérité, au conditionnel (en disant *on n'aimerait jamais personne*) mais affirme sa propre thèse. Ainsi dépasse-t-on une plate paraphrase du texte pour produire une véritable problématique donnant lieu à une explication tendue entre les différentes hypothèses de lecture qu'appelle le texte. Le présent rapport invite les candidats à être plus attentifs à cette forme de travail.

Il est primordial, pour bien expliquer un texte, d'en comprendre l'objet et d'être capable de le faire apparaître clairement. Un texte répond à une question (par exemple comment Dieu qui est bon peut-il permettre le mal? pour un passage des Essais de Théodicée de Leibniz, ou comment expliquer que rien n'ait lieu hors de l'ordre dans le monde alors que de multiples actions humaines ou divines semblent être des événements extraordinaires? pour un extrait du Traité de morale de Malebranche). Une explicitation de l'objet problématique que le texte construit est donc nécessaire. Bien des explications proposent de bonnes remarques sur tel ou tel point du texte, mais le jury regrette qu'elles n'aient pas discerné le problème envisagé, et par conséquent ce qui constitue l'unité du texte.

Pour parvenir à cela, une étude attentive à la dynamique du texte opérera en identifiant les différents moments du texte et procédera donc à un découpage précis, ce que trop peu de candidats font, et qui relève d'un souci élémentaire de clarté et de précision. Ainsi le plan que suivra l'explication, conforme à celui du texte, doit-il être précis, s'accompagner de références exactes au texte, qui ne peuvent pas être confondues avec le nombre d'alinéas du texte (dont il est très rare que les candidats se détachent pour établir leur plan, ce qui les conduit à une stricte énonciation, redondante, des paragraphes présents dans le texte). De tels découpages sont peu opératoires : ils n'indiquent pas le type de lien d'une idée à l'autre et finissent par empêtrer l'analyse dans des reprises, des redites et des références confuses. Le jury insiste sur le fait que le plan proposé n'est pas une formalité scolastique ; il indique souvent le degré d'appropriation et la profondeur de compréhension du texte, et constitue un moment important de l'explication.

Ainsi, à propos d'un texte de Berkeley, les membres de la commission ont-ils dû insister, lors d'un entretien, pour faire remarquer au candidat, qui n'avait pas vraiment expliqué le texte, que ce dernier, dans chacune de ses parties, énonçait une position et prenait ensuite un exemple ; que celui-ci, longuement développé, contenait de nombreuses remarques qui précisaient la thèse de Berkeley et l'illustraient par des formules insistantes. Tout ceci avait été complètement négligé au nom d'une affirmation générale et souvent répétitive, dans un texte qui, ironie du sort, expliquait qu'il n'existait pas d'idée générale abstraite.

Le découpage du texte doit aussi aider le candidat à la maîtrise du temps, qui reste un problème délicat dans cette épreuve. Seul un entraînement régulier dans l'année peut les aider à résoudre cette difficulté. La durée maximale de trente minutes accordée au candidat pour mener son exposé demande, de sa part, de la concision et de la précision. Trop d'introductions proposent un exposé général concernant l'auteur et oublient l'objet de l'épreuve, qui est le texte, auquel elles reviennent après de longues minutes. Ainsi, beaucoup d'explications n'ont pas été menées à leur terme, le candidat ayant construit une introduction trop longue ou ayant passé trop de temps sur le début du texte, dont les candidats s'exagèrent parfois l'importance. Cette attention est compréhensible si le début est programmatique ou fournit des définitions essentielles pour la compréhension du texte, mais encore faut-il soupeser attentivement les raisons qu'on a de s'arrêter sur les premières lignes du texte.

Certes, dans l'entretien, des questions peuvent permettre de revenir sur les passages qui n'ont pas été expliqués, mais la prestation du candidat s'en trouve malgré tout affectée car la consigne est bien d'exposer l'argumentation de l'ensemble du passage. Il est dommage d'entendre tel candidat interrogé sur un extrait de l'*Entretien de D'Alembert et Diderot* (première partie du *Rêve de D'Alembert* de Diderot) survoler la seconde partie du texte et devoir quasiment passer sous silence la (substantielle) troisième partie, pour avoir passé, certes de façon intéressante, presque tout le temps imparti à introduire le propos et à commenter les premières lignes du passage. On pense à cet autre candidat qui face au §71 des *Principes de la philosophie du droit* de Hegel et à sa Remarque ne put, faute de temps, expliquer l'essentiel de cette remarque qui contenait pourtant des éléments cruciaux pour la compréhension de l'ensemble.

Le jury voudrait attirer l'attention des candidats sur une erreur fréquente qu'il est facile d'éviter. Il n'est pas pertinent, dans les conditions que nous venons de rappeler, de consacrer parfois un quart d'heure à présenter la doctrine de l'auteur avant d'en venir au texte, alors recouvert de connaissances générales qui empêchent de lire ce texte en particulier. Dans une telle situation, trop de candidats se contentent de rattacher globalement le texte à ce qu'ils croient savoir de

l'auteur, sans étudier précisément le texte qu'ils ont sous les yeux. Or le texte n'est pas un prétexte à un commentaire de survol qui s'exempte de l'exigence d'une lecture réelle. C'est là sans doute une des plus grandes difficultés de l'épreuve : parvenir à équilibrer, dans leur exposé, l'évocation des connaissances qui sont les leurs et qui leur sont utiles pour expliquer le texte, et l'attention au texte qu'ils doivent éclairer et qui reste l'exigence première, la sollicitation de connaissances étant toujours une exigence dérivée. Le présent rapport souhaite tout particulièrement attirer l'attention sur cette difficulté propre à l'épreuve et demande de la prendre en compte. C'est qu'il ne s'agit pas de proposer un exposé général sur l'auteur mais la lecture d'un texte en particulier. Il faut donc que les candidats recentrent leur propos sur le texte et ne convoquent parmi leurs connaissances que celles dont ils ont absolument besoin pour le rendre clair et intelligible. Toutefois, il serait difficile de prétendre expliquer le début du Livre II de la *Physique* d'Aristote sans avoir une connaissance assez précise de la distinction entre essence et accident. S'appuyer sur des connaissances ne signifie pas restituer la doctrine générale de l'auteur. Une telle restitution ne peut manquer d'émousser le sens de l'interrogation qu'il faut toujours exercer. La vigilance des candidats doit surtout se manifester dans le choix du sujet.

Le jury a très fréquemment constaté que les connaissances des candidats peuvent jouer comme des obstacles s'interposant entre eux et le texte qu'ils ont à expliquer. Ainsi un candidat, à propos d'un texte du *Philèbe* sur le plaisir, oppose-t-il une vie de pur plaisir à une vie de pure intelligence en prenant appui sur une distinction conceptuelle qu'il croit maîtriser et qu'il pense pouvoir superposer au texte, au détriment de celui-ci, sans s'étonner que l'on puisse qualifier la vie de l'escargot marin de vie de plaisir continu. Un second cas, le plus fréquent, consiste à interposer entre le texte et la lecture qu'on en fait des connaissances acquises sur l'auteur du texte. La connaissance de l'auteur ne peut pas se substituer à la lecture du texte, lequel peut être expliqué sans connaissance spécialisée sur son auteur.

Un signe tout à fait manifeste de cet oubli fréquent du texte est l'absence de commentaires portés par les candidats des signes typographiques, retraits de paragraphe, guillemets, italiques, majuscules, qui ne sont pas là par hasard et dont une lecture précise devrait tenter de rendre compte. Un élève attentif en ferait la remarque et demanderait à son professeur la raison de cette manière d'écrire. Il faut donc que l'explication anticipe cette sorte de requête en proposant une explicitation concise et claire. Il faut surtout qu'elle ne substitue pas à l'attention au texte un exposé général sur l'auteur et sa doctrine, mais tienne compte de la spécificité du texte. Le jury invite les candidats à considérer les textes dans leur littéralité, et à être attentifs à leur détail, toujours signifiant.

L'attention au texte ne peut pas non plus être remplacée par un commentaire de quelques concepts pris isolément, stratégie trop souvent adoptée par les candidats. Certaines analyses restent lexicales et, oubliant le texte comme formant un tout, s'emploient à rechercher un termeclé, le mot magique ou le sésame du texte : serait-ce « structure » ou « virtualité » dans ce texte de Marx, pourtant fortement articulé et plus historique et dialectique que statique et clos ? Si les concepts doivent bien être définis, c'est à partir du texte que cette définition doit être construite, et non en important dans le texte des connaissances qui, bien souvent, l'étouffent et le font passer au second plan, voire le perdent de vue.

Les candidats doivent élaborer les distinctions conceptuelles quand cela est nécessaire. Ainsi par exemple : un candidat interrogé sur un texte de Bergson extrait de *Matière et mémoire* ne parvient pas à distinguer correctement la « représentation » de l'« image », ignorant la signification propre que Bergson donne à cette dernière notion. La précision terminologique est l'une des conditions d'un exercice rigoureux de l'explication de texte. A cet égard, il convient de rappeler aux candidats qu'ils ne peuvent se contenter de repères lexicaux, abstraits de leur contexte d'usage, ou de pseudo-définitions uniformément applicables. C'est que la maîtrise des distinctions conceptuelles se fonde sur la pratique de la réflexion appuyée sur la connaissance directe des œuvres philosophiques.

On rappellera qu'il faut être précautionneux lorsque l'on introduit dans le commentaire d'un texte un vocabulaire ou une terminologie qui lui sont étrangers. Certains de ces imports conceptuels peuvent bien entendu être éclairants, mais ils doivent être justifiés. Un candidat mobilisa ainsi pour expliquer un extrait du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* de Rousseau portant sur le moment où « le Droit » succéda à « la Violence » l'expression, empruntée à Norbert Elias, de « processus de civilisation ». Cette interprétation méritait justification. Réfléchir parfois plus avant sur l'opportunité de ces transferts conceptuels aurait pu éviter à tel candidat de parler de « droit positif » pour expliquer un texte d'Aristote tiré de l'*Ethique à Nicomaque* (V, 14) portant sur « un correctif de la justice légale » ; à tel autre d'invoquer, à propos d'un extrait de l'*Idée d'une histoire universelle d'un point de vue cosmopolitique* de Kant la notion de « rationalité forte » ; ou à tel autre de parler de « faculté » à propos de « la disposition à produire accompagnée de règle exacte » qu'évoque Aristote dans l'*Ethique à Nicomaque*, VI, 4.

En fait, très souvent l'explication pâtit de ce que le candidat croit savoir de l'auteur. Beaucoup de candidats essaient de « baptiser » la doctrine du texte et cherche à la placer sous le règne des « -ismes » : empirisme, sensualisme, réalisme, etc. ... C'est une autre stratégie qui ne permet pas de saisir l'originalité du texte, non plus que de la faire partager. Le jury tient à souligner que,

la plupart du temps, les rapprochements opérés sont superficiels et finalement vains. Un cas significatif a été celui de cette candidate qui, devant expliquer l'ouverture du Livre II du *De Rerum Natura*, a d'emblée expliqué qu'il s'agissait d'un grand texte *stoïcien*, pour ensuite parler d'Epicure, des différents plaisir puis retourner au « stoïcisme de Lucrèce » (*Sic.*), sans pouvoir jamais, lorsqu'on l'a interrogée, distinguer fermement les deux doctrines.

Dans cette demande d'attention au texte, le jury souhaite tout particulièrement souligner l'importance des exemples. Entendons par là une attention non pas seulement aux exemples choisis par les auteurs, mais aussi aux exemples que les candidats ont eux-mêmes à choisir pour étayer leurs propos. Le but d'un exemple n'est pas d'être une simple illustration du propos, à quoi il ne faut pas le réduire. Il s'agit plutôt de reconnaître qu'il n'est pas possible de se passer d'exemples si on veut saisir de quoi il est question dans le texte. C'est là un souci majeur qui doit animer tout professeur. Un candidat, interrogé sur un extrait du §49 de la *Critique de la faculté de juger* de Kant, a ainsi conduit toute son explication sans fournir d'exemple de génies, d'œuvres de génie, de règles spécifiques qu'on peut extraire des œuvres du génie ou d'œuvre d'art « maniérée », etc. Si l'entretien a permis de le faire réfléchir sur des exemples, ceux-ci ont été suggérés par le jury et non par le candidat qui a estimé pouvoir s'en passer pour expliquer le texte! De même il a fallu interroger tel autre candidat qui avait à expliquer le chapitre 4 du Livre VI de l'*Ethique à Nicomaque* d'Aristote pour avoir des exemples précis de production et d'action alors que le passage portait sur la distinction de l'art et de l'action.

L'entretien avec le jury permet au candidat de préciser, d'illustrer ou encore de corriger certaines des idées qu'il a soutenues et exprimées durant son exposé. L'entretien peut ainsi établir la solidité des analyses proposées, comme cela fut le cas avec un candidat qui a expliqué un extrait d'une œuvre de Cicéron critiquant la morale de l'intérêt et lui préférant une justice fondée sur la nature. Le candidat a pu indiquer les limites de l'argumentation cicéronienne et apporter d'utiles précisions quant à l'étymologie de termes voisins comme vertu ou excellence chez les Romains et les Grecs. L'entretien, rappelons-le, n'est pas là pour que le candidat renie ce qu'il vient de proposer, ni pour qu'il souscrive sans réserve aux propositions des membres de la commission, mais pour qu'il explicite certains moments de son exposé ou puisse proposer quelques définitions simples des concepts importants présents dans le texte qu'il a étudié.

Les questions posées par le jury ont pour but d'inviter le candidat à expliciter son propos, en revenant sur ce qu'il a dit, sur les pistes que son exposé ouvrait. L'exercice n'a rien de simple puisqu'il invite le candidat non seulement à reformuler de manière cohérente son propos à la lumière des manques ou des obscurités que les questions ont pointés, mais aussi à improviser une réponse qui dépasse la simple explicitation, à produire sur le vif une pensée construite et

pertinente. Aussi est-ce un exercice qui, en soi, doit se préparer. Certains candidats parviennent à rectifier, amender tel ou tel point de leur exposé, en revenant au texte et en proposant une lecture murie des remarques du jury, comme cette candidate interrogée sur un texte de Leibniz extrait des *Nouveaux essais sur l'entendement humain* portant sur le désir et la volonté, et dont l'entretien permit de revenir sur une lecture un peu hâtive du début du texte où elle avait « plaqué » une définition cartésienne du libre-arbitre. Son exposé, jugé dans l'ensemble très honorable, s'est vu renforcé par des réponses justes et approfondies aux questions du jury.

L'entretien porte en grande partie sur le détail du texte, il permet de revenir sur des formulations qui n'ont pas été expliquées, des passages difficiles que l'exposé a passés sous silence. Aussi est-il regrettable que certains candidats ne parviennent pas à prendre du recul pour s'interroger à nouveaux frais sur le texte en se laissant guider par les questions du jury. Quelques-unes des explications portant sur l'œuvre de Platon ont notamment fait apparaître une totale indifférence au traitement des interlocuteurs de Socrate, qui sont loin d'être de simples faire-valoir. Ce manque de subtilité dans la lecture est regrettable car elle contribue à « dévitaliser » les textes. La lettre aussi vivifie, car elle seule peut enrichir la lecture que l'on propose du texte.

Une maladresse souvent observée consiste dans une allusion hasardeuse à un autre auteur. Le jury, dont le rôle est aussi de vérifier les connaissances que le candidat mobilise de lui-même, invitera inéluctablement ce dernier à approfondir cette allusion. Nous ne saurions donc trop conseiller aux candidats de « baliser » leur propos, afin de ne pas se laisser piéger par une érudition inutile et mal maîtrisée.

Les questions du jury portent également sur la mise en œuvre pratique et l'usage du texte dans une leçon de philosophie. Rappelons à cet égard la consigne de l'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle : « Expliquez ce texte en montrant l'usage que vous en feriez dans une leçon de philosophie en classe terminale. » Aussi les candidats peuvent-ils être amenés à illustrer leur explication par des exemples concrets susceptibles d'incarner davantage le propos de l'auteur et le leur. Les bons exposés contiennent des exemples, l'entretien incite le candidat à en trouver de son propre cru s'il n'y en a pas dans le texte, à expliquer précisément ceux du texte s'il en donne, de manière à rendre le propos de l'auteur intelligible et accessible à des élèves de terminale.

Il faut ici, disons-le une fois encore, éviter les formules à l'emporte-pièce ou l'étalage de connaissances sans rapport direct avec l'extrait qu'il s'agit d'expliquer. Il vaut mieux affronter les difficultés en s'appuyant sur les suggestions des membres du jury plutôt que de proposer des formules savantes souvent peu parlantes et qui, dans le cadre d'une leçon effectuée devant des élèves, n'auraient aucun intérêt : elles se révéleraient bien au contraire hors de portée d'une

intelligence pourtant bien disposée. Ainsi, un bon travail de lecture sur l'ouverture de la *Lettre à Ménécée* a donné lieu ensuite à un approfondissement tout à fait intéressant sur la question de la relation entre l'urgence et la temporalité du « présent ». C'est l'écoute qui compte : un lecteur doit savoir écouter le texte, l'interpréter, et prendre conscience que d'autres interprétations du texte sont possibles.

L'analyse d'une situation professionnelle est un exercice exigeant, mais chacun comprendra que les efforts requis sont justifiés au regard de ceux que devra consentir celui qui exercera le métier de professeur de philosophie. Celui-ci doit présenter à ses élèves des textes qui ne sont pas simplement des objets dont une intelligence perplexe ferait le tour sans se l'approprier, mais une parole qui a quelque chose à dire si notre pensée prend la peine de la suivre et de lui prêter son concours. La légitimité du professeur face à ses élèves tient pour l'essentiel à ce qu'il est capable de montrer que la philosophie n'est pas la seule vérité littérale d'un texte classique, mais le sens toujours actuel d'une pensée vivante au sein de laquelle chaque notion demeure un vrai champ de problèmes.

## **BILAN STATISTIQUE DU CONCOURS**

#### 1. Bilan de l'admissibilité

#### **CAPES EXTERNE**

- Nombre de candidats inscrits : 1497.
- Nombre de candidats non éliminés : 883 (soit : 58.98 % des inscrits, le nombre de candidats non éliminés correspondant aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire [AB, CB, 00.00, NV]).
- Nombre de candidats admissibles : 224 (soit : 25.37 % des non éliminés).
- Moyenne des candidats non éliminés : 15.63 (soit une moyenne de : 07.81 / 20).
- Moyenne des candidats admissibles : 23.87 (soit une moyenne de : 11.93 / 20).
- Barre d'admissibilité : 20.00 (soit un total de : 10 / 20).

### **CAFEP CAPES-PRIVE**

- Nombre de candidats inscrits : 218.
- Nombre de candidats non éliminés : 122 (soit : 55.96 % des inscrits, le nombre de candidats non éliminés correspondant aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire [AB, CB, 00.00, NV]).
- Nombre de candidats admissibles : 38 (soit : 31.15 % des non éliminés).
- Moyenne des candidats non éliminés : 13.29 (soit une moyenne de : 06.64 / 20).
- Moyenne des candidats admissibles : 20.53 (soit une moyenne de : 10.26 / 20).
- Barre d'admissibilité : 16.00 (soit un total de : 08.00 / 20).

#### 2. Bilan de l'admission

#### **CAPES EXTERNE**

- Nombre de candidats admissibles : 244
- Nombre de candidats non éliminés : 216 (soit : 88.52 % des admissibles, le nombre de candidats non éliminés correspondant aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV)].
- Nombre de candidats admis sur liste principale : 103 (soit : 47.69 % des non éliminés).
- Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0
- a) Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)
- Moyenne des candidats non éliminés : 59.23 (soit une moyenne de : 09.87 / 20)
- Moyenne des candidats admis sur liste principale: 69.67 (soit une moyenne de: 11.61 / 20)
- b) Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission
- Moyenne des candidats non éliminés : 35.89 (soit une moyenne de : 08.97 / 20)
- Moyenne des candidats admis sur liste principale: 45.63 (soit une moyenne de: 11.41 / 20)
- Nombre de postes : 103
- Barre de la liste principale : 60.00(soit un total de : 10.00/20)

#### **CAFEP CAPES-PRIVE**

- Nombre de candidats admissibles : 38
- Nombre de candidats non éliminés : 37 (soit : 97.37 % des admissibles, le nombre de candidats non éliminés correspondant aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV)].
- Nombre de candidats admis sur liste principale : 19 (soit : 51.35 % des non éliminés).
- Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0
- a) Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)
- Moyenne des candidats non éliminés : 52.76 (soit une moyenne de : 08.79 / 20)
- Moyenne des candidats admis sur liste principale: 62.63 (soit une moyenne de: 10.44 / 20)
- b) Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission
- Moyenne des candidats non éliminés : 32.43 (soit une moyenne de : 08.11 / 20)
- Moyenne des candidats admis sur liste principale : 41.58 (soit une moyenne de : 10.39 / 20)
- Nombre de postes : 20
- Barre de la liste principale : 53.00 (soit un total de : 08.83/20)

## 3. Répartition par académie d'inscription

## **CAPES EXTERNE**

ACADÉMIE	INSCRITS	PRÉSENTS	ADMISSIBLES	ADMIS
D' AIX-MARSEILLE	65	36	3	1
DE BESANCON	17	11	2	2
DE BORDEAUX	57	33	7	3
DE CAEN	22	16	7	3
DE CLERMONT-FERRAND	19	17	5	1
DE DIJON	23	16	1	0
DE GRENOBLE	47	23	2	2
DE LILLE	58	39	8	4
DE LYON	138	98	27	22
DE MONTPELLIER	51	28	6	3
DE NANCY-METZ	50	26	4	0
DE POITIERS	18	11	2	0
DE RENNES	56	37	9	2
DE STRASBOURG	51	37	6	4
DE TOULOUSE	76	43	9	5
DE NANTES	29	16	3	2
D' ORLEANS-TOURS	40	21	3	1
DE REIMS	16	9	1	0
D' AMIENS	25	16	2	2
DE ROUEN	23	17	1	0
DE LIMOGES	6	4	0	0
DE NICE	43	21	2	1
DE CORSE	2	0	0	0
DE LA REUNION	7	4	0	0
DE LA MARTINIQUE	5	1	0	0
DE LA GUADELOUPE	6	3	0	0
DE LA GUYANE	2	1	0	0
DE LA POLYNESIE FRANCAISE	1	1	1	1
DE MAYOTTE	1	1	0	0
DE CRETEIL-PARIS-VERSAILLES	543	351	113	44

## **CAFEP - CAPES PRIVÉ**

ACADÉMIE	INSCRITS	PRÉSENTS	ADMISSIBLES	ADMIS
D' AIX-MARSEILLE	10	6	3	1
DE BORDEAUX	13	8	1	1
DE CAEN	3	2	0	0
DE CLERMONT-FERRAND	2	1	0	0
DE DIJON	6	4	1	0
DE GRENOBLE	5	3	3	1
DE LILLE	8	6	1	0
DE LYON	11	9	2	1
DE MONTPELLIER	9	3	2	1
DE NANCY-METZ	3	2	0	0
DE POITIERS	4	2	1	0
DE RENNES	8	6	0	0
DE STRASBOURG	7	4	1	0
DE TOULOUSE	14	6	2	2
DE NANTES	17	7	2	2
D' ORLEANS-TOURS	6	3	0	0
DE REIMS	4	2	0	0
D' AMIENS	8	4	1	0
DE ROUEN	3	2	1	0
DE NICE	7	0	0	0
DE LA POLYNESIE FRANCAISE	1	1	1	1
DE CRETEIL-PARIS-VERSAILLES	69	45	16	9

### LA DEUXIÉME SESSION DU CAPES EXTERNE RÉNOVÉ DE PHILOSOPHIE

## 1. Textes réglementaires

Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré.

#### Annexe I

#### ÉPREUVES DU CONCOURS EXTERNE

### Section philosophie

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

#### A. — Epreuves écrites d'admissibilité

1°Composition de philosophie.

La composition de philosophie permet d'évaluer la capacité du candidat à reconnaître et à formuler un problème philosophique, à en envisager une solution pertinente et à présenter celleci de façon critique, claire et rigoureuse. Elle constitue un exposé académique qui associe des connaissances disciplinaires spécifiques à des savoirs issus du domaine des sciences, des arts, de l'histoire et de la culture.

Formulé comme une question, une notion ou un groupe de notions, le cadre du sujet renvoie aux programmes de philosophie des classes terminales des lycées.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

2° Explication de texte.

L'explication de texte permet d'évaluer les capacités pédagogiques et didactiques du candidat, et notamment sa compréhension et son analyse d'un argument dont il lui appartient de dégager la dimension problématique.

Le texte proposé à l'étude appartient au corpus des auteurs des programmes de philosophie des classes terminales des lycées (toutes séries confondues). La connaissance du contexte théorique et des débats auxquels se rattache le texte proposé est valorisée, ainsi que la capacité à en rapporter l'argumentation à une expérience effective, épistémologique, sociétale ou culturelle.

L'épreuve permet au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

#### B. — Epreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

1°Epreuve de mise en situation professionnelle : é laboration d'une séance de cours.

L'épreuve consiste à élaborer une séance de cours comprise dans un projet de séquence d'enseignement. Elle s'inscrit dans le cadre des programmes des classes terminales des lycées toutes séries confondues.

Le candidat a le choix entre deux sujets proposés sous la forme d'une question, d'une notion ou d'un groupe de notions. Il traite le sujet choisi en le plaçant dans la perspective d'une séance de cours conduite dans une classe. Le jury évalue sa capacité à élaborer un propos à la fois rigoureux, pertinent et convaincant.

L'entretien avec le jury permet de s'assurer que la maîtrise de la discipline se conjugue avec la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Durée de préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes maximum ; entretien avec le jury : trente minutes maximum) ; coefficient : 2.

2° Analyse d'une situation professionnelle : analys e d'une séance de cours.

L'épreuve permet d'évaluer les connaissances philosophiques du candidat, mais aussi ses compétences didactiques et pédagogiques. Elle s'inscrit dans le cadre des programmes des classes terminales des lycées, toutes séries confondues.

Le dossier proposé au candidat comprend deux types de documents : d'une part, l'ensemble des textes réglementaires régissant l'enseignement de la discipline (programmes et attendus, circulaires concernant le baccalauréat) et, le cas échéant, des extraits de manuels, voire des travaux d'élèves ; d'autre part, un choix de deux textes d'environ une page chacun, dont les auteurs appartiennent à deux périodes différentes des programmes des classes terminales des lycées, toutes séries confondues.

Le candidat choisit et explique l'un des deux textes en montrant comment il le destine aux élèves des classes terminales. Dans son cheminement, il justifie face au jury les choix à la fois théoriques, didactiques et pédagogiques qu'il a effectués. Il souligne notamment le rapport entre son explication, les objectifs pédagogiques de cette dernière et les textes réglementaires qui régissent l'enseignement de la discipline.

Durée de la préparation : deux heures trente minutes ; durée de l'épreuve : une heure (exposé du candidat : trente minutes maximum ; entretien avec le jury : trente minutes maximum) ; coefficient 2.

#### 2. Note de commentaire

## 2.1. <u>Les épreuves écrites d'admissibilité</u>

La session 2014 rénovée du CAPES externe de philosophie répond au besoin de recruter des professeurs de philosophie qualifiés, qui posséderont toutes les compétences académiques et professionnelles liées à l'exercice de leur métier de professeur. Ces compétences expriment la maîtrise du champ disciplinaire de la philosophie, de ses contenus d'enseignement et de ses objectifs au sein de l'institution scolaire. Elles attestent, grâce notamment à une pratique irréprochable de la langue française, l'acquisition des modes d'exposition et d'explication les plus adaptés aux capacités de compréhension d'élèves qui, en classe terminale, s'initient à la réflexion philosophique. Par leurs compétences professionnelles – compétences qui sont à la fois philosophiques, didactiques et pédagogiques – les professeurs de philosophie rendent vivante et même attrayante la discipline qu'ils enseignent.

La reconnaissance et la valorisation de ces compétences tiennent compte de la formation de candidats inscrits dans un parcours de professionnalisation intégré au master et progressif. Ce parcours est, au moment où ils se présentent au concours, par définition inachevé.

Première épreuve : Composition de philosophie

Durée: 5 heures; coefficient 1.

Le sujet de la composition de philosophie se rapporte aux programmes d'enseignement de la philosophie dans les classes terminales des lycées généraux et technologiques.

La composition de philosophie ou dissertation philosophique permet d'évaluer la capacité du candidat à élaborer et à formuler un problème philosophique. Ce problème, clairement posé et explicité, anime une discussion critique et articulée qui, menée avec ordre et rigueur, permet d'envisager les termes d'une solution médiatisée.

La composition de philosophie développe une analyse suivie qui rend raison de ce qu'elle avance. Elle s'appuie sur des connaissances philosophiques assurées mais sollicite aussi des savoirs issus des domaines des sciences, des arts, de l'histoire et de tous les aspects de la culture. Elle se nourrit d'exemples choisis avec discernement.

Deuxième épreuve : Explication de texte

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

Le texte proposé, d'une longueur d'environ une page, est un texte français ou en français ou traduit en français. Il est extrait de l'œuvre d'un auteur figurant dans la liste des auteurs des programmes d'enseignement de la philosophie en vigueur dans les classes terminales toutes séries confondues.

L'explication s'attache à identifier le problème philosophique qu'envisage le texte. Elle dégage ses enjeux et sa démarche singulière en interrogeant avec précision sa lettre ainsi que les concepts qu'il met en œuvre. Elle relève les éléments implicites et les moments du texte, sans jamais séparer l'analyse formelle du souci d'une compréhension de fond

L'explication de texte apprécie les capacités d'analyse, de synthèse, de problématisation du candidat, ainsi que sa capacité à mobiliser ses savoirs et connaissances pour présenter un raisonnement pédagogique contextualisé, à l'adresse d'élèves ayant suivi des parcours divers. Elle permet d'évaluer ses capacités philosophiques, indissociablement pédagogiques et didactiques. La mise en perspective historique du problème envisagé dans le texte est valorisée, ainsi que la capacité à rapporter la position construite par l'auteur à une expérience effective. L'épreuve permet en effet au candidat de manifester ce recul critique vis-à-vis des savoirs constitués qui caractérise la réflexion philosophique.

Les compétences professionnelles dans la deuxième épreuve écrite d'admissibilité

L'épreuve d'explication de texte au CAPES de philosophie n'est pas une épreuve de contrôle des connaissances en matière d'histoire de la philosophie. Il n'y s'agit pas simplement de rapporter le texte aux traditions philosophiques, aux écoles de pensée auxquelles il semble appartenir, même si la maîtrise de ces éléments d'inscription, historique et culturelle, peut trouver sa place.

L'explication de texte permet aux candidats de manifester l'acquisition, dans leurs dimensions les plus saillantes, des compétences professionnelles communes à tous les professeurs de philosophie. Ces compétences sont essentiellement :

- La maîtrise du savoir philosophique et une solide culture générale, dans la mesure où elles sont nécessaires à la compréhension et à l'explication du texte.
- La connaissance des programmes qui fixent le cadre de l'enseignement de la philosophie dans les classes terminales des lycées généraux et technologiques : connaissance des notions et des repères, mais aussi des auteurs majeurs et des modalités de l'apprentissage de la réflexion philosophique. L'explication, en rapportant le texte à une ou plusieurs notions, à un ou plusieurs repères et à la connaissance méditée d'un auteur, permet au candidat de déployer ce que l'exercice de son futur métier exigera essentiellement de lui : mener devant et avec ses élèves une réflexion philosophique.
- L'appréhension des enjeux didactiques de la philosophie. L'enseignement philosophique vise à instruire et à former les élèves, en favorisant leur accès à l'exercice du jugement et en leur offrant une culture philosophique élémentaire. Dans l'explication de texte, le candidat met en valeur ses capacités pédagogiques, prémices de ce que sera sa liberté pédagogique de professeur. Il s'exprime dans une langue simple et claire, construit des définitions éclairantes et accessibles, développe des explications compréhensibles par un élève de classe terminale, sollicite des exemples appropriés et procède, avec discernement, à des rapprochements et à des mises en perspectives.

Ces compétences professionnelles sont essentielles à l'exercice du métier de professeur de philosophie. Elles ne sauraient être dissociées des compétences philosophiques auxquelles elles sont substantiellement unies.

Le jury s'est attaché à les reconnaître, dans le cadre d'une évaluation globale qui ne saurait admettre de barème. Il a été attentif à la maîtrise du savoir disciplinaire et au niveau de culture que manifestaient les candidats dans leur copie. Il a valorisé les connaissances philosophiques opportunément sollicitées, les connaissances issues d'autres champs du savoir quand elles

éclairaient le texte. Il a particulièrement apprécié les copies qui ont rapporté leur explication aux notions et repères des programmes de l'enseignement philosophique, notamment leur souci manifeste de se plier aux exigences qui seront celles du professeur de philosophie à l'égard de ses élèves. Il a distingué les copies rédigées dans une langue maîtrisée et limpide, notamment celles où l'on voyait à l'œuvre l'effort d'interrogation, d'explicitation et d'illustration qui est au cœur du travail philosophique menée en classe.

#### 2.2. <u>Les épreuves orales d'admission</u>

Conformes aux attendus généraux de la rénovation des concours de recrutement des professeurs certifiés, les épreuves d'admission du CAPES de philosophie mettent les capacités des candidats admissibles à l'épreuve de l'enseignement de la philosophie en classe terminale. Elles permettent d'évaluer, de manière indissociable, les compétences philosophiques, pédagogiques et didactiques des candidats, telles qu'elles sont mises en œuvre dans l'exercice du métier, avec des élèves, dans un contexte professionnel déterminé par le traitement d'un programme et par la préparation à l'examen du baccalauréat.

A l'instar des épreuves d'admissibilité, les épreuves orales d'admission sont adossées aux programmes d'enseignement de la philosophie en classe terminale des séries générales et technologiques.

#### Première épreuve

Epreuve de mise en situation professionnelle : élaboration d'une séance de cours.

Durée de la préparation: 5 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes maximum ; entretien avec le jury : 30 minutes

maximum). Coefficient : 2.

L'accès à la bibliothèque du concours est autorisé.

#### Deuxième épreuve

Analyse d'une situation professionnelle : analyse d'une séance de cours.

Durée de la préparation: 2 heures 30 minutes.

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes maximum ; entretien avec le jury : 30 minutes

maximum). Coefficient : 2.

L'accès à la bibliothèque du concours est interdit.

#### Première épreuve

L'épreuve de mise en situation professionnelle exige du candidat qu'il examine une question, une notion ou un couple de notions. Elle vise en tous points les situations professionnelles que connaît le professeur de philosophie dans l'exercice quotidien de son métier.

Ces situations professionnelles, de part en part philosophiques et pédagogiques, sont des situations d'enseignement réglées par les programmes et par la préparation des élèves à l'un

des exercices qui leurs seront proposés à l'examen du baccalauréat : la dissertation. Le professeur lui-même enseigne la philosophie en envisageant des questions et en traitant des notions. Il s'agit là de deux formes canoniques de l'activité philosophique du professeur aussi bien que des élèves.

En traitant une question, une notion ou un couple de notions, le candidat élabore une leçon dont la spécificité philosophique réside dans la position et la discussion d'un problème. Il se place dans la perspective d'une leçon conduite dans une classe, à l'adresse d'élèves débutants dont il intègre, par anticipation, la diversité des capacités et les éventuelles difficultés de compréhension.

L'entretien permet au jury d'interroger le candidat sur le contenu et l'organisation de la leçon : l'introduction du problème, l'articulation du propos, le choix des références, l'intérêt des exemples... La discussion concernant la dimension pédagogique et didactique ne peut se développer que sur la base du traitement effectif du sujet, dont on attend qu'il ait été conduit comme une vraie leçon.

Le candidat doit se préparer à rendre raison des arguments, des distinctions conceptuelles sur lesquels se fonde sa leçon, mais aussi de tous les éléments qui participent à la composition de la séance de cours qu'il a élaborée. Sans renoncer à la portée philosophique de son propos, ni à un style de pensée qui peut être classique, le candidat peut être invité à situer sa problématique dans le contexte de vie et de représentations de ses élèves. Dans tous les cas, il est évalué sur sa capacité à mettre en œuvre une réflexion destinée à des élèves réels.

## 2.3. <u>Recommandations spécifiques pour l'épreuve orale d'analyse d'une situation</u> professionnelle

Le dossier proposé au candidat comprend deux types de documents :

- d'une part deux textes photocopiés, d'environ une page chacun, extraits d'œuvres d'auteurs figurant dans la liste des auteurs des programmes des classes terminales toutes séries confondues. Les deux textes sont d'auteurs appartenant à deux périodes historiques différentes ;
- 2 d'autre part l'ensemble des textes fixant le cadre réglementaire de l'enseignement de la discipline (les programmes d'enseignement de la philosophie en classes terminales des séries générales et des séries technologiques, les définitions des épreuves écrites et orales de philosophie au baccalauréat des séries générales et des séries technologiques).

Le dossier ne comporte ni extraits de manuels ni travaux d'élèves.

Le candidat choisit et explique l'un des deux textes en se conformant au libellé de l'épreuve : « Expliquez ce texte en montrant l'usage que vous en feriez dans une leçon de philosophie en classe terminale. » Il inscrit son explication dans le cadre d'une séance destinée à des élèves de classe terminale, en opérant des choix didactiques et pédagogiques qu'il articule à une visée philosophique. Il veille à dégager la signification philosophique du texte, lequel ne saurait être considéré ni comme un instrument ni comme un document.

L'explication de texte est, pour le professeur de philosophie, une situation professionnelle ordinaire. Elle correspond à une forme canonique de l'activité philosophique qu'il pratique

continument dans son enseignement et à laquelle il exerce ses élèves.

Il est demandé au candidat d'étudier le texte, de l'analyser pour en saisir la logique interne mais aussi pour le situer dans une réalité historique et présente, dans un réseau de sens qui lui confère un intérêt et une portée accessibles à des élèves de classe terminale. Il convient pour cela d'identifier le problème auquel il se rapporte, la solution qu'il élabore, la manière dont il la justifie et l'ordre de ses raisons, mais aussi les enjeux qu'il soulève et les conséquences générales qu'il suscite.

L'entretien apprécie la compréhension du texte et du problème philosophique qu'il permet d'envisager. Prenant le point de vue de l'élève bienveillant mais critique, le jury éprouve les capacités du candidat à susciter l'étonnement, à résoudre une contradiction, à justifier un paradoxe, à corriger une erreur, à défendre ou à réfuter une thèse, à solliciter des arguments pertinents et des exemples adéquats. Il donne ainsi au candidat l'occasion de pressentir et d'analyser des situations professionnelles effectives, celles qu'il connaîtra dans l'exercice concret de son métier.

Dans le même mouvement où il demande au candidat de procéder à l'analyse de la situation professionnelle de l'explication de texte, le jury s'assure de sa maîtrise de la langue française, de sa capacité à prendre en compte les besoins des élèves et à se représenter leur diversité. Il évalue son aptitude à construire un enseignement exigeant mais adapté, à inscrire son travail dans le cadre d'une mission de service public respectant les principes et les valeurs de la République, à agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques. Il prête attention à tout ce qui, dans les connaissances, aptitudes et attitudes du candidat, atteste une connaissance réfléchie du contexte institutionnel d'exercice du métier de professeur.

Les sujets des deux épreuves orales d'admission seront formulés à partir des deux matrices présentées ci-dessous.

## CAPES EXTERNE et CAFEP SECTION PHILOSOPHIE

## **SESSION 2015**

Épreuve de mise en situation professionnelle Élaboration d'une séance de cours

Elaboration a uno countro do courte	
Nom du candidat :	Sujet retenu □ Sujet refusé □
Durée de la préparation : 5 heures. Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes maximum ; entreti maximum).	en avec le jury : 30 minutes
Accès à la bibliothèque du concours autorisé.	
Comment traiteriez-vous ce sujet dans le cadre d'une leçon de p terminale ?	hilosophie en classe
Sujet	
OU	
Posez et développez le problème que vous jugez essentiel pour le cadre d'une leçon de philosophie en classe terminale.	étudier cette notion dans
Sujet	
OU	
Posez et développez le problème que vous jugez essentiel pour	traiter des relations entre

Posez et développez le problème que vous jugez essentiel pour traiter des relations entre ces deux notions dans le cadre d'une leçon de philosophie en classe terminale.

Sujet

## CAPES EXTERNE et CAFEP SECTION PHILOSOPHIE

#### **SESSION 2015**

Analyse d'une situation professionnelle Analyse d'une séance de cours

Nom du candidat :	Sujet retenu □ Sujet refusé □

Durée de la préparation : 2 heures 30 minutes.

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes maximum ; entretien avec le jury : 30 minutes maximum).

Accès à la bibliothèque du concours interdit.

Expliquez ce texte en montrant l'usage que vous en feriez dans une leçon de philosophie en classe terminale.

Auteur : Œuvre : Édition :

De la page XX : « XXX » à la page XX : « XXX. »

### Le dossier qui vous a été remis comprend :

- Les programmes d'enseignement de la philosophie en classes terminales des séries générales et des séries technologiques.
- Les définitions des épreuves écrites et orales de philosophie au baccalauréat des séries générales et des séries technologiques.

**ANNEXE** 

# Liste des principaux ouvrages de la bibliothèque du concours (Liste mise à jour en 2015. Les acquisitions récentes sont indiquées en jaune)

AUTEUR	ŒUVRE
ABBE DE SAINT PIERRE	Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe
ABBE DE SAINT FIERRE	Projet pour rendre la paix perpetuelle en Europe
ABELARD	Des intellections
ADORNO	Modèles critiques
ALAIN	Les arts et les dieux
ALAIN	Les passions et la sagesse
ALAIN	Propos 1 et 2
ANSELME	1 Monologion proslogion
	2 Le grammairien
	De la vérité
ANSELME	La liberté du choix La chute du diable
ANGLEME	Ed strate de diable
ANSELME	3 L'incarnation du verbe Pourquoi un Dieu-homme?
	L'accord de la prescience, de la prédestination et de la
ANSELME	Grâce de Dieu avec le libre choix Prières et méditations
AUGLEME	Theres of mountainers
ARENDT	Condition de l'homme moderne
ARENDT	La crise de la culture
405	
ARENDT	Les origines du totalitarisme ; Eichmann à Jérusalem
ARENDT	Qu'est-ce que la politique?
ARISTOTE	De l'âme
ARISTOTE	Éthique à Eudème
ARISTOTE	Ethique à Nicomaque

ARISTOTE	La métaphysique
ARISTOTE	Le mouvement des animaux
ARISTOTE	Petits traités d'histoire naturelle
ARISTOTE	La politique
ARISTOTE	
ARISTOTE	Leçons de physique
ARISTOTE	Les parties des animaux
ARISTOTE	Les politiques
ARISTOTE	Organon
ARISTOTE	Organon Les réfutations sophistiques
ARISTOTE	Organon Les topiques
ARISTOTE	Organon 1 catégories 2 De l'interprétation
ARISTOTE	Organon 3 Les premiers analytiques
ARISTOTE	Organon 4 Les seconds analytiques
ARISTOTE	Organon 5 Les topiques
ARISTOTE	Physique
ARISTOTE	Poétique
ARISTOTE	Rhétorique
ARISTOTE	Traité du ciel
ARNAUD	Des vraies et des fausses idées
ARNAUD/ NICOLE	La logique ou l'art de pensée
AVERROES	Discours décisif
AVERROES	La béatitude de l'âme
AVERROES	L'intelligence et la pensée
BACHELARD	La dialectique de la durée
	'

BACHELARD	Essai sur la connaissance approché
BACHELARD	La formation de l'esprit scientifique
BACHELARD	L'intuition de l'instant
BACHELARD	La philosophie du non
BACHELARD	Le matérialisme rationnel
BACHELARD	Le nouvel esprit du scientifique
BACHELARD	Le rationalisme appliqué
BACON	Novum organum
BACON	La nouvelle Atlantide
BACON	Du progrès et de la promotion des savoirs
BAYLE	De la tolérance Commentaire philosophique
BAYLE	Pensées diverses sur la Comète
BENVENISTE	Problèmes de linguistique générale
BERGSON	Essai sur les données immédiates de la conscience
BERGSON	Les deux sources de la morale et de la religion
BERGSON	Matière et Mémoire
BERGSON	Œuvres
BERKELEY	Œuvres
BERKELEY	Principes de la connaissance humaine
BERKELEY	Trois dialogues entre Hylas et Philonous
BERNARD	Introduction à l'étude de la médecine expérimentale
BIBLE	La Bible Ancien testament / Nouveau testament
BLANCHE	L'axiomatique
BRENTANO	Psychologie du point de vue empirique

BRUNSCVICG	Héritage de mots Héritage d'idées
BRUNSCVICG	La raison et la religion
BRUNSCVICG	La faison et la feligion
BURKE	Recherche philosophique sur l'origine de nos idées du sublime et du beau
BURKE	Réflexions sur la révolution de France
CANGUILHEM	Etude d'histoire et de philosophie des sciences
CANGUILHEM	La connaissance de la vie
CANGUILHEM	Le normal et le pathologique
CASSIRER	Essai sur l'homme
CASSIRER	Langage et Mythe
CASSIRER	Logique des sciences de la culture
CASSIRER	La philosophie des formes symboliques 1, 2 et 3
CASSIRER	Substance et Fonction
CICERON	De l'orateur
CICERON	Des termes extrêmes des biens et des maux
CICERON	La République
CICERON	Les devoirs
CICERON	Traité des lois
COMTE	Catéchisme positiviste
COMTE	Discours sur l'ensemble du positivisme
COMTE	Œuvres choisies
COMTE	Œuvres d'Auguste Comte (6 Tomes)
COMTE	Traité philosophique d'astronomie populaire

00117111110	
CONDILLAC CONDILLAC	Essai sur l'origine des connaissances humaines  Les monades
CONDILLAC	Traité des sensations Traité des animaux
CONDORCET	Cinq mémoires sur l'instruction publique
CONDORCET	Esquisses d'un tableau historique des progrès de l'esprit
COURNOT	Considérations sur la marche des idées et des événements dans les temps modernes
COURNOT	Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique
COURNOT	Exposition de la théorie des chances et des probabilités
COURNOT	Matérialisme, vitalisme, rationalisme
CUDWORTH	Traité de morale et traité du libre arbitre
D'ALEMBERT	Essai sur les éléments de philosophie
D'AQUIN	L'être et l'essence
D'AQUIN	Somme contre les gentils
D'AQUIN	Somme théologique
DARWIN	L'origine des espèces
	Le Coran Traduction de Denise Masson, 2 tomes
DESCARTES	Œuvres complètes
DESCARTES	Correspondance complète, Gallimard, collection TEL

DESCARTES	Correspondance avec Elisabeth et autres lettres
DESCARTES	Discours de la méthode
DESCARTES	Les passions de l'âme
DESCARTES	Médiations métaphysiques
DESCARTES	Œuvres de Descartes et correspondance
DESCARTES	Œuvres et lettres
DESCARTES	Œuvres philosophiques
DIDEROT	Correspondance
DIDEROT	Œuvres tome 1, 2, 3 et 4
DIDEROT	Œuvres esthétiques
DIDEROT	Œuvres philosophiques
D'OCKHAM	Somme de logique
DUHEM	La théorie physique Son objet sa structure
DUHEM	Le mixte et la combinaison chimique
DURKHEIM	De la division du travail social
DURKHEIM	Les formes élémentaires de la vie religieuse
DURKHEIM	Les règles de la méthode sociologique
DURKHEIM	Sociologie et philosophie
ELIAS	La dynamique de l'Occident
	,
EPICETE	Entretiens
EPICURE	Doctrines et maximes
EPICURE	Lettres et maximes
	Les Epicuriens

FICHTE	Discours à la nation allemande
FICHTE	La destination de l'homme
FICHTE	Œuvres choisies de philosophie première Doctrine de la science (1794-1797)
FOCILLON	Vie des formes
FOUCAULT	Dits et Ecrits 2 tomes
FOUCAULT	Histoire de la folie
FOUCAULT	Histoire de la sexualité, 3 volumes : 1) La volonté de savoir 2) L'usage des plaisirs, 1984 3) Le souci de soi, 1984
FOUCAULT	L'archéologie du savoir
FOUCAULT	Les mots et les choses
FOUCAULT	L'ordre du discours
FOUCAULT	Surveiller et punir Naissance de la prison
FREGE	Ecrits logiques et philosophiques
FREGE	Les fondements de l'arithmétique
FREUD	Essais de psychanalyse
FREUD	Introduction à la psychanalyse
FREUD	L'avenir d'une illusion
FREUD	L'interprétation des rêves
FREUD	Malaise dans la civilisation
FREUD	Métapsychologie
FREUND	L'essence du politique
GADAMER	Langage et vérité
GADAMER	L'art de comprendre
GADAMER	Vérité et Méthode

GALILEE	Discours concernant deux sciences nouvelles
GALILEE	Dialogue sur les deux grands systèmes du monde
GILSON	L'être et l'essence
GILSON	Matières et formes
GILSON	Peinture et réalité
GOLDSTEIN	La structure de l'organisme
GOMBRICH	Histoire de l'art
GUEROULT	Philosophie de l'histoire de la philosophie
GUYAU	Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction
HABERMAS	Connaissance et intérêt
HABERMAS	La technique et la science comme idéologie
HEGEL	Science de la logique, logique de l'être, de l'essence, du concept
HEGEL	Encyclopédie des sciences philosophiques 1 la science de la logique
HEGEL	Encyclopédie des sciences philosophiques 2 philosophie de la nature
HEGEL	Encyclopédie des sciences philosophiques 3 philosophie de l'esprit
HEGEL	Esthétique
HEGEL	La phénoménologie de l'esprit
HEGEL	La raison dans l'histoire
HEGEL	Leçons sur la philosophie de l'histoire
HEGEL	L'esprit du Christianisme et son destin

HEGEL	Philosophie de l'esprit
HEGEL	Précis de l'encyclopédie des sciences philosophiques
HEGEL	Principes de la philosophie du droit
HEGEL	Principes de la philosophie du droit, droit naturel et science de l'Etat en abrégé
HEGEL	Textes pédagogiques
HEIDEGGER	Acheminement vers la parole
HEIDEGGER	Chemins qui ne mènent nulle part
HEIDEGGER	Essais et conférences
HEIDEGGER	Etre et temps
HEIDEGGER	Le principe de raison
HEIDEGGER	Les concepts fondamentaux de la métaphysique
HEIDEGGER	Qu'est-ce qu'une chose ?
HEIDEGGER	Questions 1, 3, 4
HERDER	Histoire et cultures
HOBBES	De la liberté et de la nécessité
HOBBES	Le citoyen ou les fondements de la politique
HOBBES	Eléments de loi
HOBBES	Les questions concernant la liberté, la nécessité et le hasard
HOBBES	Léviathan
HOBBES	Recherche sur l'origine de nos idées de la beauté et de la vertu
HOBBES	Human nature and De corpore politico
HUME	Dialogues sur la religion naturelle

HUME	Enquête sur l'entendement humain
HUME	Essais esthétiques
HUME	Essais et traités sur plusieurs sujets
HUME	Traité de la nature humaine
HUSSERL	Expérience et jugement
HUSSERL	Idées directrices pour une phénoménologie
HUSSERL	Introduction à la phénoménologie
HUSSERL	La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale
HUSSERL	La philosophie comme science rigoureuse
HUSSERL	L'idée de la phénoménologie
HUSSERL	Logique formelle et logique transcendantale
HUSSERL	Méditations cartésiennes
HUSSERL JAMES	Recherches logiques (3 tomes) Essai d'empirisme radical
JAMES	La volonté de croire
JONAS	Le principe responsabilité Une éthique pour la civilisation technologique
KANT	Critique de la faculté de juger
KANT	Critique de la raison pratique
KANT	Critique de la raison pure
KANT	Essai pour introduire en philosophie le concept de grandeur négative

KANT	Fondements de la métaphysique des mœurs
KANT	La philosophie de l'histoire
KANT	La religion dans les limites de la simple raison
KANT	Métaphysique des mœurs - Doctrine du droit, Doctrine de la vertu
KANT	Œuvres philosophiques, Pléiade, 1, 2, 3
KANT	Pensées successives sur la théodicée et la religion
KANT	Projet de paix perpétuelle
KANT	Prolégomènes à toute métaphysique future
KANT	Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée ?
KANT	Théorie et pratique, Du droit de mentir
KANT	Anthropologie du point de vue pragmatique
KANT	Considération sur l'optimisme L'unique fondement possible d'une démonstration de l'existence de Dieu Sur l'insuccès de tous les essais de Théodicée La fin de toutes choses
KANT	Logique
KANT	Opuscules sur l'histoire
KANT	Réflexions sur l'éducation
KIERKEGAARD	La reprise
KIERKEGAARD	Œuvres complètes Tome 16
KIERKEGAARD	Ou bienou bien
KIERKEGAARD	Riens philosophiques
KIERKEGAARD	Œuvres

KOYRE	Du monde clos à l'univers infini
KOVDE	
KOYRE	Etude d'histoire de la pensée scientifique
LA BOETIE	Discours de la servitude volontaire
LACHELIER	Du fondement de l'induction
LAGNEAU	Célèbres leçons et fragments
LAPLACE	Exposition du système du monde
LAPLANCHE/PONTALIS	Vocabulaire de la psychanalyse
LALANDE	Vocabulaire technique et critique de la philosophie
LEIBNIZ	Discours de métaphysique
LEIBNIZ	Discours de métaphysique et correspondance avec Arnauld
LEIBNIZ	Essais de Théodicée
LEIBNIZ	Le droit de la raison
LEIBNIZ	Nouveaux essais sur l'entendement humain
LEIBNIZ	Œuvres
LEIBNIZ	Principes de la Nature et de la Grâce – Monadologie
LEIBNIZ	Recherches générales sur l'analyse des notions et des vérités
LEIBNIZ	Système nouveau de la nature et de la communication des substances
LEQUIER	La recherche d'une première vérité
LES SCEPTIQUES GRECS	Textes choisis
LES SOPHISTES	Fragments et témoignages
LES STOÏCIENS	Les Stoïciens

LEVINAS	Autrement qu'être ou Au-delà de l'essence
LEVINAS	Totalité et infini
LEVINAS	Hors sujet
LEVINAS	Entre nous
LEVINAS	Humanisme de l'autre homme
LEVINAS	De l'existence à l'existant
LEVI-STRAUSS	Anthropologie structurale - 2 volumes
LEVI-STRAUSS	La pensée sauvage
LEVI-STRAUSS	Les structures élémentaires de la parenté
LOCKE	2ème traité du gouvernement civil
LOCKE	Essai philosophique concernant l'entendement humain
LOCKE	Identité et différence, bilingue anglais – français
LOCKE	L'entendement humain
LOCKE	Lettres sur la tolérance et autres textes
LOCKE	Quelques pensées sur l'éducation
LUCRECE	De la nature
MACHIAVEL	Le Prince et autres textes
MACHIAVEL	Œuvres complètes
MAINE DE BIRAN	De la perception immédiate mémoire de Berlin 1807
MAINE DE BIRAN  MAINE DE BIRAN	De la perception immédiate mémoire de Berlin 1807  Dernière philosophie et anthropologie
MAINE DE BIRAN	Dernière philosophie et anthropologie

MALEBRANCHE	Eclaircissements réponse à Régis Annexes
	7.11.10/100
MAN EDD ANOUE	Entretiens sur la métaphysique et sur la religion,
MALEBRANCHE	Entretiens sur la mort
MALEBRANCHE	Traité de la nature et de la grâce
	Ŭ.
MALEBRANCHE	Traité de morale
MALTHUS	Dringings d'économie politique
MARC AURELE	Principes d'économie politique
	Pensée pour moi-même
MARX	Manuscrits de 1844
MARX	Œuvres Economie, Philosophie
MARX / ENGELS	Contribution à la critique de l'économie politique
MARX / ENGELS	L'idéologie allemande
MAUSS	Essai sur le don
MAUSS	Sociologie et anthropologie
MERLEAU-PONTY	Eloge de la philosophie
MERLEAU-PONTY	La prose du monde
MERLEAU-PONTY	La structure du comportement
MERLEAU-PONTY	Le visible et l'invisible
MERLEAU-PONTY	L'œil et l'esprit
MEDIENILDONITY	
MERLEAU-PONTY	Phénoménologie de la perception
MERLEAU-PONTY	Sens et non sens
MERLEAU-PONTY	Signes
MILL	Considérations sur le gouvernement représentatif
MILL	De la liberté
	L'utilitarisme
MILL	Essai sur Bentham
MILL	Système de logique Tome 1 et 2

MONTAIGNE	Apologie de Raymond Sebond
MONTAIGNE	Essais 3 volumes, sous la direction d'Emmanuel Naya
MONTAIGNE	Les essais
MONTESQUIEU	Lettres Persanes
MONTESQUIEU	Œuvres complètes
MOORE	Principia Ethica
NABERT	Elément pour une éthique
NABERT	Essai sur le mal
NIETZSCHE	La naissance de la tragédie
NIETZOOLE	
NIETZSCHE	La volonté de puissance
NIETZSCHE	Le gai savoir
NIETZSCHE NIETZSCHE	Œuvres Par-delà le bien et le mal
NIETZSCHE	Par-dela le bieri et le mai
NIETZSCHE	Seconde considération intempestive
NIETZSCHE	Ainsi parlait Zarathoustra
NIETZSCHE	Aurore
NIETZSCHE	Généalogie de la morale
NIETZSCHE	Humain trop humain
NIETZOGUE	Le cas Wagner
NIETZSCHE	Crépuscule des idoles
NIETZSCHE	Le crépuscule des idoles
PASCAL	Œuvres complètes
PASCAL	Pensées et opuscules
PEIRCE	Ecrits sur le signe
PLATON	Alcibiade
PLATON	Apologie de Socrate Criton Phédon
PLATON	Ion
PLATON	La République

PLATON	Le banquet Phèdre
PLATON	Le politique
PLATON	Le sophiste
PLATON	Les lois
PLATON	Les dernières traductions en GF de : Gorgias, Théétète, Phédon
PLATON	Ménon
PLATON	Œuvres complètes, Pléiade
PLATON	Parménide
PLATON	Phèdre la pharmacie de Platon
PLATON	Philèbe
PLATON	Protagoras
PLATON	Théétète
PLATON	Timée Critias
PLATON	Premiers Dialogues
PLOTIN	Ennéades 1 à 6
POINCARE	Science et méthode
POINCARE	La science et l'hypothèse
POINCARE	La valeur de la science
	Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers 1 et 2
POPPER	Conjectures et réfutations
POPPER	La connaissance objective
POPPER	La logistique de la découverte scientifique
PORPHYRE	De l'abstinence
QUINE	La poursuite de la vérité
QUINE	Le mot et la chose

QUINET	Le christianisme et la révolution Française
RAVAISSON	De l'habitude
RAVAISSON	De l'habitude La philosophie en France au 19ème siècle
RAWLS	Libéralisme politique
RAWLS	Théorie de la justice
ROUSSEAU	Confessions autres textes autobiographiques
ROUSSEAU	Du contrat social Ecrits politiques 3
ROUSSEAU	Emile - Education - Morale Botaniques 4
ROUSSEAU	Essai sur l'origine des langues
ROUSSEAU	Lettres à D'Alembert
RUSSELL	Ecrits de logique philosophique
RUSSELL	Problèmes de philosophie
RUSSELL	Signification et vérité
RUSSELL	Science et religion
RUSSELL	La conquête du bonheur
RUSSELL	Eloge de l'oisiveté
RUSSELL	Essais sceptiques
SAINT AUGUSTIN	La cité de Dieu
SAINT AUGUSTIN	Les confessions
SAINT AUGUSTIN	Philosophie, catéchèse, polémique œuvres 3
SARTRE	Cahiers pour une morale
SARTRE	Critique de la raison dialectique
SARTRE	Esquisse d'une théorie des émotions
SARTRE	La transcendance de l'Ego

SARTRE	L'être et le néant
SARTRE	L'existentialisme est un humanisme
SARTRE	L'imaginaire
SARTRE	L'imagination
SAUSSURE	Cours de linguistique générale
SENEQUE	La vie heureuse
SENEQUE	De la providence - De la constance du sage - De la tranquillité de l'âme - Du loisir
SENEQUE	Entretiens - Lettres à Lucilius
SERIS	Langages et Machines à l'âge classique
SEXTUS EMPIRICUS	Contre les professeurs
SEXTUS EMPIRICUS	Esquisses pyrrhoniennes
SHAFTESBURY	Exercices
SHAFTESBURY	Soliloque ou conseil à un auteur
SCHELLING	Œuvres métaphysiques
SCHELLING	Philosophie de la mythologie
SCHOPENHAUER	Le monde comme volonté et représentation
SCHOPENHAUER	Les deux problèmes fondamentaux de l'éthique
SIMMEL	Philosophie de la modernité
SIMONDON	Cours sur la perception (1964-1965)
SIMONDON	Du mode d'existence des objets techniques
SIMONDON	L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information
SIMONDON	L'invention dans les techniques cours et conférences

	Recherches sur la nature et les causses de la richesse
SMITH	des nations
SMITH	Théorie des sentiments moraux
SOURIAU	Vocabulaire d'esthétique
SPINOZA	Ethique
SPINOZA	Œuvres compètes
SPINOZA	Traité de la réforme de l'entendement
SPINOZA	Traité politique Lettres
SPINOZA	Traité théologico-politique
TAINE	Philosophie de l'art
TOCQUEVILLE	De la démocratie en Amérique
VERNANT	Les origines de la pensée grecque
VERNANT	Mythe et société en Grèce ancienne
VICO	La science nouvelle
VICO	L'antique sagesse de l'Italie
VICO	La méthode des études de notre temps
WHITEHEAD	Procès et réalité
WEBER	Le savant et le politique
WEBER	L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme
WEIL	Philosophie morale
WEIL	Philosophie politique
WITTGENSTEIN	De la certitude
WITTGENSTEIN	Le cahier bleu et le cahier brun
WITTGENSTEIN	Recherches philosophiques
WITTGENSTEIN	Tractatus logico-philosophicus et Investigations philosophiques